

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE
EN CANADA.
LIVRE SECOND.

PREMIER GOUVERNEMENT
DE MONSIEUR DE FRONTENAC,
de 1672 à 1682.

(*Suite.*)

CHAPITRE II.

M. DE FRONTENAC ÉTABLIT LE FORT DE SON NOM A KATARAKOUI ET LE
FAIT DONNER A M. LA SALLE.

M. de Frontenac veut établir un poste de commerce à Katarakoui.

Dès son arrivée en Canada, M. de Frontenac résolut de former un grand établissement de commerce sur le lac Ontario, au lieu même que M. de Courcelles était allé visiter l'année précédente, d'y construire un Fort et d'y tenir des hommes avec des marchandises, pour les donner aux sauvages en échange de leurs pelleteries. Dans ce projet, il put avoir pour motif le bien de la colonie en général, et croire qu'il le procurerait par là, comme le pensait M. de Courcelles, qui avait eu déjà le dessein de cet établissement. Les Iroquois, dit-on, offraient alors de fournir aux Outaouas toutes les marchandises dont ils avaient besoin, et de les échanger pour leurs pelleteries, sur les bords du lac Ontario ; et M. de Frontenac, par cet établissement, voulait traverser et ruiner ce commerce, dont le succès aurait été nuisible à celui de la colonie. Cette considération put bien influencer sur la détermination qu'il prit alors ; mais on a de fortes raisons de croire qu'elle n'en fut pas le motif principal. Quoiqu'un écrivain moderne ait dit de ce Gouverneur qu'on ne l'accusa jamais d'avoir été intéressé, l'histoire de son gouvernement offre cependant plus d'une preuve du contraire ; et l'établissement dont nous avons à parler ici peut justifier ces fâcheux soupçons. Le duc de Saint-Simon rapporte dans ses *Mémoires* que M. de Frontenac était *parfaitement ruiné*, lorsqu'il partit pour le Canada ; il ajoute même qu'on lui procura ce gouvernement pour lui donner de quoi vivre ; et que, de son côté, il se résolut d'aller résider à Qué-

bec, plutôt que de mourir de faim à Paris. Mais comme la charge de Gouverneur général ne devait lui rapporter que trois mille livres d'appointements, il était à craindre qu'il ne vit dans cette place et dans l'autorité qui lui était confiée, qu'un moyen de rétablir sa fortune; non pas toutefois en se livrant lui-même au trafic, mais en favorisant ceux des industriels qui consentiraient à lui donner part dans leurs bénéfices. En arrivant en Canada, il trouva que M. Perrot, gouverneur de Montréal, avait déjà formé dans l'île de son nom un établissement de commerce, qui, par sa position avancée, le mettait à même de recevoir de première main, par M. de Brucy son commis, toutes les fourrures des sauvages qui descendaient dans la colonie par le fleuve Saint-Laurent et par la rivière des Outaouas; et on soupçonna M. de Frontenac d'avoir voulu, par la construction de son Fort au lac Ontario, se former à lui-même un établissement plus avancé dans les terres et plus considérable encore, et le faire valoir par le moyen de M. La Salle, qui entra d'abord dans ses intérêts.

Il est vrai que, pour le disculper de ce blâme, on a supposé que par la construction de ce Fort il avait voulu se préparer à la guerre contre les Iroquois, qu'il regardait alors comme inévitable, ou du moins les tenir en respect pour les disposer à une paix sincère et qui fût de durée. Mais, en alléguant ces motifs, on oublie que depuis le licenciement d'une partie des troupes en Canada et le retour de l'autre en France, M. de Frontenac n'aurait eu aucun moyen pour garder ce poste avancé; et que dans ces circonstances la construction d'un Fort, si éloigné des habitations françaises, n'aurait pu lui donner aucun avantage dans une déclaration de guerre avec les Iroquois, puisqu'il était dans l'impossibilité absolue d'y tenir garnison. M. de Frontenac l'avait bien compris lui-même; et se voyant sans soldats, à son arrivée dans le pays, il écrivit à Colbert, le 2 novembre 1672, pour demander qu'on envoyât quelques troupes, si l'on voulait contenir les Iroquois. Mais la réponse fut négative et ne lui laissa même aucune espérance pour l'avenir: "Vous ne devez pas vous attendre, lui répondit ce ministre, que Sa Majesté puisse vous envoyer des troupes d'ici, vu qu'elle n'a pas jugé que cela fût nécessaire, et qu'elle désire que vous exécutiez ponctuellement ce qui est contenu dans votre instruction, pour aguerrir les habitants en les formant en compagnies et leur faisant faire l'exercice le plus souvent qu'il se pourra, afin de vous en servir dans toutes les occasions où vous pourrez en avoir besoin."

III.

Le commerce privé fut le motif de l'établissement de Katarakoui.

Au reste, le vrai motif de la construction de ce Fort, avoué par M. de Frontenac lui-même dans sa dépêche à Colbert, était surtout le commerce des fourrures et l'espérance d'augmenter par là et de fortifier la Mission formée par le Séminaire de Villemarie à Kenté, qu'il savait être très-agré-

able à ce ministre, et où d'abord il semblait avoir dessein de l'établir. " M. de Courcelles vous parlera, écrivait-il, d'un poste qu'il avait projeté sur le lac Ontario, qu'il croit être de la dernière nécessité, pour empêcher les Iroquois de porter aux Hollandais les pelleteries qu'ils vont chercher chez les Outaouas, et les obliger de nous les apporter, comme il est juste : puisqu'ils viennent faire leurs chasses sur nos terres. Cet établissement appuierait même la Mission que Messieurs de Montréal ont déjà à Kenté ; et je vous supplie d'être persuadé que je n'épargnerai ni mes soins, ni mes peines, ni ma vie même s'il est nécessaire, pour essayer de faire quelque chose qui puisse vous plaire. " Le motif de la construction de ce Fort fut donc l'établissement d'un comptoir de commerce avec les sauvages ; et quoique ce comptoir pût tourner au bien de la colonie française considéré en général, il devait être nuisible à presque tous les colons, privés par là des pelleteries qui seraient portées à ce Fort, et n'être réellement avantageux qu'à ceux qui en seraient les propriétaires, c'est-à-dire au sieur La Salle, à qui M. de Frontenac le fit donner, comme nous le raconterons bientôt.

IV.

M. de Frontenac exécute son dessein avant que la Cour ait pu lui faire parvenir sa réponse.

L'empressement qu'il fit paraître pour construire ce Fort, avant même d'avoir consulté le ministre, peut donner à penser qu'il ne mit tant de diligence que parce qu'il craignait que le Gouvernement ne fût pas favorable à son dessein : sachant bien qu'on n'était pas en état de tenir garnison dans ce lieu éloigné, ni d'y envoyer des Français pour y former une colonie. Il faut remarquer, en effet, que par le départ des derniers vaisseaux de cette année, au mois de novembre 1672, il annonça à Colbert qu'il irait former cet établissement dès le printemps, c'est-à-dire avant le retour des vaisseaux de France, et par conséquent avant que la réponse du ministre eût pu lui parvenir. " Je tâcherai, lui disait-il, d'aller le printemps prochain sur les lieux, pour en mieux connaître l'assiette et l'importance, et voir si, nonobstant la faiblesse où nous sommes, on n'y pourrait point commencer quelque établissement. " S'il eût écrit à la Cour pour la consulter sur ce projet avant de l'entreprendre, on ne peut pas douter que Colbert et le Roi lui-même n'en eussent empêché l'exécution, comme devant être nuisible à la colonie. En effet, après la construction de ce Fort, le ministre lui répondit en ces termes, de la part du Roi, le 17 mai 1674 : " L'intention de Sa Majesté n'est pas que vous fassiez de grands voyages en remontant le fleuve Saint-Laurent, ni même qu'à l'avenir les habitants s'étendent autant qu'ils ont fait par le passé. Au contraire, elle veut que vous travailliez incessamment, et pendant tout le temps que vous demeurerez en ce pays-là, à les resserrer, à les assembler, pour composer et pour former des villes et des villages, et leur donner plus de facilité pour se

bien défendre. En sorte que, quand même l'état des affaires de l'Europe serait changé par une bonne et avantageuse paix à la gloire et à la satisfaction de Sa Majesté, elle estime beaucoup plus utile à son service de vous appliquer à bien faire défricher et bien habiter les endroits les plus fertiles, les plus proches de la mer et de la communication avec la France ; et non pas de pousser au loin des découvertes au dedans des terres, dans des pays si éloignés, qu'ils ne peuvent pas être habités ni possédés par des Français."

V.

M. de Frontenac ordonne aux colons des corvées injustes et leur déguise d'abord son dessein.

M. de Frontenac ayant donc résolu de construire ce Fort avant le retour des vaisseaux, et dès que la fonte des glaces aurait rendu navigable le fleuve Saint-Laurent, s'occupa sans délai des moyens qu'il aurait à prendre pour exécuter son dessein. Il se voyait sans troupes, sans argent, sans munitions, sans canots, dans un pays dont il ne connaissait presque pas encore la situation, ni le caractère de ceux qui l'habitaient. Pour se procurer les hommes et les bras nécessaires, il dissimula d'abord son dessein aux Canadiens, et leur donna seulement à entendre qu'au printemps il irait parcourir toute l'étendue de son gouvernement, pour connaître le pays, se faire voir aux sauvages, et les assurer de la protection du Roi, pourvu qu'ils gardassent la paix avec nous. M. de Courcelles, pour ne pas s'exposer aux insultes des Iroquois, n'avait entrepris le même voyage qu'avec une escorte de cinquante-six personnes : M. de Frontenac allégua cet exemple et ordonna aux habitants de Québec, des Trois-Rivières, de Villemarie et d'autres lieux, de lui fournir, à leurs propres frais, un certain nombre d'hommes qui l'accompagnaissent et des canots, tant pour conduire son escorte que pour transporter tous les objets qui lui étaient nécessaires, et invita aussi à l'accompagner dans ce voyage les officiers établis dans le pays. Pour légitimer ces corvées extraordinaires, qui auraient pu exciter de justes murmures, il fit entendre qu'il voulait aller avec cette suite nombreuse, afin de faire paraître aux yeux des sauvages quelques marques de la puissance du Gouverneur, et de les contenir plus aisément par la crainte ; et sous ce même prétexte, sachant que M. de Courcelles était allé dans leur pays en bateau plat, malgré les rapides et les courants, il fit construire deux bateaux semblables, qui pouvaient porter chacun seize hommes et beaucoup de vivres, et les arma même de quelques pièces de canon, après les avoir fait peindre l'un et l'autre, ce qui était encore nouveau dans le pays.

VI.

M. de Frontenac envoie La Salle aux Iroquois, et leur fait dire qu'il va visiter la mission de Kenté.

Mais comme il était à craindre que les Iroquois, instruits de ces préparatifs, n'en prissent quelque alarme, il écrivit de Québec à M. La Salle,

qui demeurait à Villemarie, de partir de là aussitôt que la navigation serait ouverte, et d'aller à Onnontagué, rendez-vous ordinaire de toutes les nations Iroquoises, pour les avertir que son dessein était simplement de visiter la Mission et l'établissement des Prêtres de Saint-Sulpice à Kenté. Il ajoutait qu'il les invitât à envoyer dans ce lieu des députés de chaque nation, afin que le Gouverneur général leur confirmât, de la part du Roi de France, tout ce qui leur avait été promis par les Gouverneurs précédents ; et qu'il pût recevoir d'eux, par leurs députés, de nouvelles marques de soumission et d'obéissance. Il lui marquait encore qu'il pourrait aller chez les quatre autres nations Iroquoises pour leur donner les mêmes assurances, s'il le jugeait à propos ; et en exécution de ces ordres, La Salle, dès le commencement du mois de mai, partit de Villemarie.

VII.

M. de Frontenac part de Québec et s'embarque à la Chine avec quatre cents hommes.

Le fleuve Saint-Laurent étant donc devenu navigable, M. de Frontenac envoya d'abord de Québec à Villemarie les munitions de guerre, avec les autres choses nécessaires à son dessein. Il partit lui-même le 3 du mois de juin, accompagné d'une partie de la garnison du château Saint-Louis, de ses gardes et de quelques volontaires, après avoir donné ordre à M. Prévost, major de la place, de le suivre avec toutes les brigades des habitants des côtes et des lieux circonvoisins, de manière à être rendus à Villemarie le 24 du même mois. Chemin faisant, il visita les officiers établis sur la route, qui s'efforcèrent à l'envi de le fêter et arriva ainsi à Villemarie le 15, sur les cinq heures du soir. Les habitants de l'île, qui, pour lui faire honneur, l'attendaient en armes, sur la grève, avec M. Perrot, leur Gouverneur particulier, le reçurent, à son débarquement, au bruit de leur mousqueterie et de tous les canons ; après quoi les officiers de la justice le haranguèrent, ainsi que le sieur Chevalier, syndic des habitants. On le conduisit de là à l'église, où après qu'il eut été harangué de nouveau à la porte par le Clergé, on chanta le *Te Deum*, en actions de grâce de son heureux voyage ; et enfin il alla prendre son logement au Fort ou au château de Villemarie, qu'on n'avait point encore démoli. Durant treize jours qu'il séjourna dans cette ville, il fut sans cesse occupé, tant à préparer ce qui lui était nécessaire pour la construction de son Fort, qu'à diviser en brigades et en escadres les habitants et les canots, qu'il avait mis en réquisition au nom du Roi, et à donner à chacune des commandants, en réglant le rang qu'elles tiendraient dans la marche, ce qui ne lui donna pas peu d'exercice. M. d'Urfé et M. de Fénelon, venus de Kenté, et alors présents à Villemarie, devaient accompagner l'armée dans ce voyage ; et ce dernier, le 24 du courant, fête de saint Jean-Baptiste, prêcha à l'église paroissiale, et fit dans son discours l'éloge du Gouverneur général. M. de Frontenac, qui voulait éviter les rapides du saut

Saint-Louis, où l'on n'aurait pu faire passer tous les objets nécessaires à l'établissement de son Fort, ordonna aux habitants de réparer le chemin qui conduisait à la Chine, et par ce moyen fit transporter tous ces objets en charette sans aucun accident. Enfin, le 26 et le 27 juin, il ordonna aux troupes de se réunir dans ce lieu et s'y rendit lui-même le 28 au soir. Il les avait divisées en neuf escadres en y comprenant celle des Hurons et des Algonquins qui l'accompagnaient ; et chaque escadre se composant de dix à douze canots, il avait ainsi près de cent vingt canots, outre les deux bateaux plats, et environ quatre cents hommes.

VIII.

M. de Frontenac fait dire aux Iroquois qu'il ira non à Kenté, mais à Katarakoui.

Durant la marche, le 9 juillet, l'on vit arriver, sur les six heures du soir, deux canots d'Iroquois qui apportaient à M. de Frontenac des lettres de M. La Salle. Il lui mandait que, nonobstant l'appréhension que les Iroquois avaient témoignée de son approche, ils s'étaient enfin résolus d'aller à Kenté, et qu'ils l'y attendraient au nombre de plus de deux cents, des plus anciens et des plus considérables de leur nation, pour l'assurer de leur obéissance. Il ajoutait cependant qu'ils avaient eu de la peine à prendre cette résolution, par jalousie pour ceux de Kenté, que le Gouverneur, qui allait ainsi les visiter, semblait préférer à tous les autres. Si M. de Frontenac avait témoigné d'abord l'intention de construire son Fort à Kenté pour appuyer ainsi, comme il écrivit à Colbert, la Mission des Prêtres de Saint-Sulpice, il paraît que ce n'était là qu'un motif fort accessoire, et qu'au fond il avait dessein de l'établir non à Kenté, dont les terres avaient déjà été données aux Missionnaires de ce lieu, mais à vingt lieues de là et à l'embouchure de la rivière de Katarakoui. Avant son départ de Villemarie, il avait résolu, en effet, de visiter ce lieu, l'ayant jugé déjà par l'examen de la carte et après beaucoup de consultations comme très-propre pour l'établissement qu'il méditait. Aussi, quoiqu'il eût fait assigner aux sauvages la Mission de Kenté, comme le lieu du rendez-vous, pour leur faire connaître l'établissement qu'il disait d'abord vouloir former dans ce lieu, il pria M. de Fénelon et M. d'Urfé de prendre les devants et d'aller en toute diligence à Kenté, pour inviter les Iroquois à se rendre à l'embouchure de Katarakoui, en leur déclarant que, contre sa première résolution, il les attendrait dans ce lieu, pour leur montrer qu'il ne préférerait point les uns aux autres, et qu'il serait toujours leur père à tous, tant qu'ils conserveraient le respect et l'obéissance qu'ils devaient au Roi.

IX.

Conduite intéressée et violente de M. Perrot durant le voyage de M. de Frontenac.

On conçoit que M. Perrot, Gouverneur de l'île de Montréal, si passionné pour le trafic des pelleteries, voyant dans l'établissement de Katarakoui une concurrence contre le sien propre, ne pouvait s'empêcher d'en éprou-

ver quelque mécontentement ; et ce fut peut-être par un effet de cette impression pénible que, dans la circonstance même de ce voyage, il se porta à une action qui paraîtrait incroyable, si nous n'en trouvions les détails dans les procédures auxquelles elle donna lieu, que l'on voit encore en original au greffe de la justice de Villemarie. Après que M. de Frontenac fut parti de ce lieu, les Outaouas y arrivèrent pour leur traite, comme ils faisaient tous les ans ; et apprenant l'arrivée du nouveau Gouverneur général qu'ils ne connaissaient pas encore, ils crurent devoir procéder à l'ouverture de la traite, en jetant, selon leur usage, quelques paquets de castors pour lui en faire présent. A la vue de ces fourrures, M. Perrot, Gouverneur, demanda à Nicolas Perrot, qui servait d'interprète, ce que les Outaouas voulaient donc signifier par là ; et l'autre lui ayant répondu que ces paquets étaient pour M. de Frontenac, il entra dans une violente colère, et dit avec indignation, en usant de ces expressions triviales qui ne lui étaient que trop familières : " Ces gens-là me prennent-ils pour un valet de carreau ? S'ils veulent parler au Gouverneur général, qu'ils montent au pays des Iroquois où il est allé. Quand il n'est point ici, c'est moi qui suis le maître, comme Gouverneur de cette île pour le Roi. " Ensuite, se tournant vers Nicolas Perrot, il ajouta : Dites-leur que c'est à moi, comme étant ici seul Gouverneur, qu'ils doivent faire ces présents. " L'autre s'excusa de leur traduire cette réponse, et il paraît que sur ce refus le Gouverneur, qui parlait alors tête à tête avec lui, le menaça de coups de bâton pour l'en punir. Cependant il n'en vint pas aux effets, et se contenta de leur faire traduire ces paroles par un autre interprète. Si l'on en croit Nicolas Perrot, les Outaouas furent plus maltraités encore cette année 1673, à Villemarie, par le Gouverneur de ce lieu, qu'ils ne l'avaient été l'année précédente, et s'en allèrent très-mécontents.

X.

M. de Frontenac arrive à l'embouchure de la rivière de Katarakoui.

La petite armée, malgré les rapides et les sauts, continuait sa route vers le lac Ontario. Comme elle approchait de la première embouchure de ce lac, M. de Frontenac, le 12 juillet, voulant qu'elle marchât avec plus d'ordre qu'elle n'avait fait encore et qu'elle se mît en bataille, fit ranger de front sur une même ligne quatre escadres qui formaient l'avant-garde. Ensuite venaient les deux bateaux plats : lui-même marchait après, à la tête de ses gardes, des hommes de sa maison, des volontaires placés auprès de sa personne, ayant à sa droite l'escadre des Trois-Rivières, et à sa gauche celles des Hurons et des Algonquins. Enfin deux autres escadres marchaient sur une troisième ligne et faisaient l'arrière-garde. A peine eut-on fait une demie-lieue en cet ordre, qu'on aperçut un canot Iroquois dans lequel était M. l'abbé d'Urfé, qui venait au-devant de M. de Frontenac avec les capitaines des nations Iroquoises. Ils accostèrent le

canot amiral et firent au Gouverneur leur compliment avec de grandes marques de joie et de confiance, lui témoignant l'obligation qu'ils lui avaient de leur avoir épargné la peine d'aller plus loin et de vouloir bien recevoir leur soumission dans la rivière de Katarakoui, lieu fort propre pour dresser des cabanes, comme ils allaient le lui faire voir. Après que M. de Frontenac eut répondu à leurs civilités, ils se mirent devant lui pour servir de guides, et le conduisirent, par l'embouchure de cette rivière, à une portée de canon de l'entrée, dans une anse, qui formait un bassin des plus beaux et des plus agréables.

XI.

Les chefs Iroquois haranguent M. de Frontenac.

Ravi de trouver un lieu si propre à son dessein, M. de Frontenac descendit aussitôt à terre, et toute la petite armée s'empressa de dresser des tentes pour se loger. Le lendemain 13, à la pointe du jour, on battit aux champs, et sur les sept heures tout le monde fut sous les armes. Les troupes, rangées sur deux files, s'étendaient jusqu'aux cabanes des sauvages et entouraient la tente du Gouverneur, devant laquelle on avait étendu de grandes voiles pour y faire asseoir les Iroquois. Ces sauvages, au nombre de plus de soixante des plus anciens et des plus considérables de leurs nations, passèrent au travers des deux files et parurent fort surpris de cet appareil, surtout de voir les gardes du Gouverneur revêtus de leurs casaques, ce qui était encore nouveau pour eux. Après s'être assis et avoir petuné quelque temps, suivant leur usage, l'un d'eux, le célèbre Garacontic, dont nous avons parlé tant de fois, harangua M. de Frontenac, au nom de toutes les nations, témoignant la joie qu'elles avaient éprouvée en apprenant par M. La Salle le dessein qu'il avait eu de venir les visiter, dans l'espérance qu'il voudrait toujours maintenir la paix avec eux et les protéger contre leurs ennemis, en les traitant comme un père doit traiter ses enfants. Il l'assura qu'ils venaient lui protester, comme ses véritables enfants, de l'entière soumission qu'ils auraient toujours pour ses ordres ; qu'il parlait au nom des cinq nations Iroquoises, qui toutes n'avaient qu'un même esprit et une même pensée ; et que, pour lui en donner un témoignage incontestable, les capitaines de chacune allaient lui confirmer de leur propre bouche ce qu'il venait de lui dire en leurs noms. En effet, chaque capitaine le complimenta en particulier, lui donna les mêmes assurances, et lui fit présent d'un collier de porcelaine à la fin de son compliment.

XII.

Harangue de M. de Frontenac aux sauvages.

Pour s'accommoder aux usages de ces barbares, M. de Frontenac fit allumer un feu près du lieu où ils étaient assis, et leur répondit en ces termes : " Mes enfants, les Onnontagués, le Agniers, les Onneiouts, les

Goïogouens et les Sonnontouans, j'ai fait allumer ce feu pour vous voir petuner et pour vous parler. Oh ! que c'est bien fait, mes enfants, d'avoir suivi les commandements de votre père, en venant ici ! Prenez donc courage : vous y entendrez sa parole qui est toute pleine de douceur et de paix, une parole qui remplira de joie toutes vos cabanes et les rendra heureuses. Car ne pensez pas que la guerre soit le sujet de mon voyage ; mon esprit est tout rempli de paix, et elle marche avec moi. Je sais qu'il y a eu des esprits assez mal faits pour avoir voulu vous persuader du contraire, et que je n'étais venu en ces cantons que pour manger vos villages. Mais ce sont des brouillons qui voudraient rompre la paix et l'union entre nous. Soyez donc convaincus que je n'ai eu d'autre dessein que de venir vous voir, puisqu'il était bien juste qu'un père connût ses enfants et que les enfants commussent leur père. Il ne me reste qu'un déplaisir : c'est de ne pouvoir parler votre langue ; mais, afin que vous soyez pleinement instruits de mes sentiments, j'ai choisi le sieur Le Moyne, à qui je vais donner par écrit ce que je viens de vous dire pour qu'il vous l'explique mot à mot, et que vous ne perdiez pas une seule de mes paroles. Écoutez-le donc attentivement." M. de Frontenac, ayant cessé de parler, remit à M. Le Moyne de Longueuil l'écrit qu'il tenait à la main, et fit faire quelques présents aux sauvages.

XIII.

M. de Frontenac fait construire son Fort ; il exhorte les Iroquois à embrasser le christianisme.

Pendant ce temps, le sieur Raudin était occupé à tracer la place du Fort dans le lieu que M. de Frontenac avait déjà choisi, conformément au plan qu'ils en avaient arrêté l'un et l'autre. Immédiatement après le dîner, on ordonna à une partie des hommes de creuser la tranchée destinée à recevoir les pieux, et à tous les autres d'abattre des arbres, d'équarrir les bois et d'apporter les pieux. L'activité de tous ces travailleurs et la quantité considérable d'arbres qu'ils abatirent étaient pour les sauvages un grand sujet d'étonnement, non moins que la promptitude avec laquelle ils voyaient s'avancer en même temps tous ces divers ouvrages. Le 16 juillet, sur le soir, M. de Frontenac fit avertir les capitaines des cinq nations qu'il leur donnerait audience le lendemain, vers huit heures du matin. Ce jour-là toutes choses étant préparées, on les reçut de la même manière que la première fois ; et il leur proposa tout ce qu'il désirait d'eux, en accompagnant son discours ou ses paroles de présents, suivant la coutume des sauvages. La première de ses paroles eut pour fin de les engager à embrasser le Christianisme, et ici M. de Frontenac s'exprima comme eût pu le faire le missionnaire le plus zélé et le plus fervent. " Il est du devoir d'un bon père, dit-il, de donner à ses enfants les instructions qui leur sont le plus utiles et le plus nécessaires, et je ne saurais vous en donner une plus importante que de vous exhorter à reconnaître le même Dieu que j'adore et à être chrétiens. Ce

Dieu, c'est le Seigneur souverain du Ciel et de la terre, le maître de vos vies et de vos biens, celui qui vous a créés et qui vous conserve, qui vous donne à boire et à manger ; qui peut en un moment vous envoyer la mort, puisqu'il est tout-puissant et qu'il fait ce qu'il veut. Enfin, c'est lui qui peut vous rendre heureux ou malheureux, quand il lui plaira. Ce Dieu s'appelle Jésus, et les robes noires que vous voyez ici sont ses ministres et ses interprètes, qui vous apprendront à le connaître quand vous le voudrez. Je ne les laisse parmi vous et dans vos villages que pour vous instruire. Aussi, je prétends que vous empêchiez qu'aucun de vos jeunes gens ne soit si téméraire que de les offenser, puisque je prendrai ces offenses comme si elles étaient faites à ma propre personne et que je les punirais avec la même sévérité. Ecoutez donc bien le conseil que je vous donne, et ne l'oubliez pas, puisqu'il est d'une si grande importance pour vous, et qu'en vous le proposant je ne songe qu'à vous rendre heureux. Anciens, donnez en cela l'exemple à vos enfants ; et si vous n'êtes pas encore disposés à vous faire chrétiens, n'empêchez pas du moins qu'ils ne le deviennent et qu'ils n'apprennent la prière et le commandement de ce grand Dieu que les robes noires vous enseigneront. Il ne consiste qu'en deux points : le premier, de l'aimer de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces. Anciens, y a-t-il donc rien de plus aisé à faire que d'aimer ce qui est parfaitement beau, ce qui est souverainement aimable et ce qui peut faire tout notre bonheur ? Le second point, c'est que nous aimions nos frères comme nous nous aimons nous-mêmes ; c'est-à-dire que nous les assistions dans leurs nécessités, et que nous leur donnions de quoi boire, de quoi manger et de quoi se vêtir quand ils en ont besoin, comme nous voudrions qu'on nous en donnât à nous-mêmes. Encore une fois, anciens, car je vous adresse ma parole, croyant que vous avez l'esprit assez bien fait pour la comprendre, dites-moi franchement, y a-t-il rien de plus juste que ce commandement, rien de plus raisonnable ? Comme je suis obligé de l'observer moi-même par la profession que je fais d'être chrétien, vous devez être persuadés que je ne viens ici qu'avec un cœur rempli de douceur et de paix. Mes prédécesseurs l'ont faite avec vous, cette paix ; je vous la confirme présentement et avec la même condition qu'ils vous ont imposée, savoir : que tous les sauvages, qui sont sous la protection du Roi mon maître et ses alliés, jouissent de cette paix, et que le premier qui la rompra soit pendu." A la suite de ce discours, M. de Frontenac leur fit présenter quinze arquebuses avec une quantité de poudre, du plomb de toute sorte, ainsi que des pierres à fusil.

XIV.

M. de Frontenac déclare aux sauvages que ce Fort est pour qu'ils y trouvent des marchandises. Enfants sauvages à élever

Sa seconde parole eut pour objet la construction de son Fort. Il dit aux Iroquois que, pour maintenir la paix, il faisait cet établissement à

Katarakoui, où ils trouveraient des marchandises que les Français y apporteraient, et que par là eux-mêmes ne seraient plus obligés, comme ils l'avaient été auparavant, d'aller les chercher, par des chemins rudes et fâcheux, à plus de cent lieues de leurs villages. Sa troisième parole eut pour objet l'union qui devait exister entre les Iroquois, les Algonquins, les Hurons et les autres nations alliées à la France, comme aussi leur union commune avec les Français. Pour cela il les conjura de faire apprendre à leurs enfants la langue Française, par le moyen des missionnaires, et les invita à lui donner quatre petites filles de l'âge de sept à huit ans, et deux petits garçons, qu'il adopterait pour ses enfants et qu'il ferait instruire à Québec, leur promettant de garder les garçons chez lui et de placer les filles chez les Religieuses. Les députés des cinq nations, qui parlèrent les uns après les autres, s'engagèrent à observer fidèlement tout ce que le Gouverneur venait de leur recommander ; mais ils ajoutèrent que, quant à la demande qu'il leur faisait de quelques-uns de leurs enfants, ils ne pourraient résoudre cette affaire que quand ils seraient retournés dans leurs villages et en auraient conféré entre eux.

XV.

Départ des sauvages et des Français.

Le 20 juillet, dès le matin, les Iroquois prirent congé de M. de Frontenac ; les uns partirent pour le grand village, d'autres pour Villemarie, d'autres enfin pour Kenté ou ailleurs ; et leur départ fut cause que, l'après-midi du même jour, le Gouverneur permit aux escadres de partir le lendemain, se proposant de ne retenir avec lui que ses gardes, sa maison et quelques volontaires, qui faisaient en tout vingt-cinq canots. Mais le soir du même jour il reçut des nouvelles qui lui firent douter si les escadres ne devaient pas différer leur départ. M. de Fénelon lui mandait que les députés de Ganatchés, Thiagon, Galnairaské, Kenté et Gancions, devaient se rendre le vendredi au soir ou au plus tard le samedi matin à Katarakoui, au nombre de plus de cent, pour le saluer et lui protester de leur obéissance. Néanmoins M. de Frontenac jugea, par les procédés des sauvages qui venaient de partir, qu'il n'avait pas de grandes précautions à prendre contre les autres, ni besoin d'une plus nombreuse escorte que celle qu'il s'était proposé d'abord de retenir ; les escadres partirent donc le lendemain ; et, les députés annoncés par M. de Fénelon étant arrivés, il leur fit les mêmes recommandations qu'aux autres, et tous promirent d'y être fidèles.

XVI.

Katarakoui a servi d'exemple pour faire de semblables établissements, blâmés par la Cour.

Telle fut l'origine de l'établissement du Fort de Katarakoui, qui par la suite a donné naissance à Kingston, aujourd'hui l'une des villes épiscopales du Canada. Le motif d'intérêt privé qui détermina M. de Frontenac à

cette entreprise servit d'exemple et de prétexte à un grand nombre d'autres officiers du Roi, pour établir, plus tard, de semblables postes dans des pays plus éloignés encore ; et toutes ces tristes expériences faisaient dire au ministre de la marine, dans une lettre de l'année 1753, adressée à M. Duquesne, gouverneur général, et à M. Bigot, intendant : " Ce sont les divers postes établis dans la colonie qui occasionnent les excédants énormes de dépenses. Ces sortes d'établissements se sont multipliés peu à peu, toujours sous le prétexte du bien du commerce, ou de la nécessité de contenir quelque nation sauvage ; car ceux qui les proposent ne manquent jamais de couvrir du voile de l'intérêt public les motifs d'intérêt particulier qui les font agir. Si dans les projets qu'on en présente, il doit en coûter quelque chose au Roi, on le fait toujours envisager comme une dépense modique ou même passagère. Mais dans l'exécution cette dépense est tout d'un coup fort considérable ; elle devient permanente et augmente enfin tous les ans ; et ce qu'il y a encore de plus fâcheux, c'est que très-souvent ces postes ne servent qu'à occasionner des désordres."

XVII.

Plusieurs colons murmurent des corvées et des dépenses que M. de Frontenac leur a fait faire pour son Fort.

Les dépenses que M. de Frontenac avait faites pour le compte du Roi dans l'établissement de son Fort s'élevèrent à la somme de dix mille livres, et elles auraient été incomparablement plus considérables, s'il eût dédommagé les habitants de leurs frais et de leurs travaux. Car ils avaient été obligés de faire, à leurs propres dépens, deux cents, et d'autres trois cents lieues d'une navigation aussi pénible que périlleuse, d'exécuter les travaux nécessaires à la construction du Fort, de transporter dans leurs canots tous les objets que demandait cette entreprise ; et toutes ces corvées très-onéreuses et jusqu'alors sans exemple dans la colonie firent murmurer en secret plusieurs de ses habitants.

XVIII.

M. de Frontenac fait donner la propriété du Fort au sieur La Salle.

Pour ne pas interrompre ce qui concerne l'établissement de ce Fort, nous dirons ici que, l'année suivante 1674, M. La Salle passa en France afin d'en demander la propriété au Roi, et lui présenta des lettres de M. de Frontenac qui, de son côté, sollicitait cette faveur pour son protégé, ainsi que des lettres de noblesse. Quoique le Roi eût vu avec quelque peine la formation de cet établissement et eût même mis en délibération s'il était convenable de le laisser subsister : toutefois, pour ne pas rendre inutiles les dépenses déjà faites, il consentit à ce que demandait M. de Frontenac. Il paraît que dans la supplique que La Salle présenta en son propre nom à la Cour, il avait donné au nouveau Fort le nom de Frontenac par reconnaissance pour son bienfaiteur, ce qui fut cause que dans les lettres de concession données à Compiègne, le 13 mai 1675, le Fort fut

en effet appelé de la sorte, d'où il arriva même que le lac Ontario prit aussi le nom de lac Frontenac. Le Roi accorda au sieur La Salle la propriété et le gouvernement du nouveau Fort, ainsi que quatre lieues de terres adjacentes avec des îles et des islets. Les conditions proposées par celui-ci et agréées par la Cour furent qu'il porterait en Canada au moins pour dix mille livres en argent ou en effets, qu'il rembourserait pareille somme employée à la construction du Fort, le mettrait en état de défense et y tiendrait à ses frais une garnison, au moins égale à celle du Fort de Villemarie. La Salle s'obligea de plus à y entretenir et à y faire subsister à ses frais vingt hommes, pendant deux ans, pour le défrichement des terres, à y bâtir une église dans les six premières années ; et, en attendant, à y entretenir un prêtre ou un Religieux, pour y administrer les sacrements, jusqu'à ce que quelque autre particulier fût établi au-dessus du Long-Saut, avec une concession semblable à la sienne. Qu'enfin il y formerait des villages pour rassembler et faire vivre ensemble des Français et des sauvages, à qui il donnerait des concessions de terres pour s'y établir. Il fut aussi stipulé qu'au bout de vingt ans, à compter de l'année 1676, le Roi pourrait disposer de toutes les terres de ce fief, qui n'auraient pas été alors défrichées. Enfin le même jour, 13 mai, le Roi donna en outre les lettres de noblesse à M. La Salle, sur le rapport avantageux qui lui avait été fait de ses bonnes actions dans le pays de Canada.

XIX.

Au lieu d'une colonie qu'il devait y établir, La Salle n'eut jamais qu'un comptoir à Katarakoui.

Au moyen de ce Fort, M. La Salle se promettait de faire, par le commerce avec les sauvages, une immense fortune ; et sa famille, qui désirait beaucoup son avancement, lui procura les fonds nécessaires pour qu'il pût remplir les conditions auxquelles il s'était engagé. Avec ces avances, il remboursa d'abord les dix mille livres, le 10 octobre suivant ; et ayant été reçu le 12 par M. de Frontenac au gouvernement du nouveau Fort, il y conduisit des ouvriers, démolit la circonvallation de bois et en fit construire une autre plus considérable, avec cinq bastions de pierres de taille. On voit par le compte de ses dépenses que, dans un temps, il avait avec lui quarante quatre hommes, dont l'un, le sieur de la Forets, venu de Villemarie, était sergent ou major du Fort de Frontenac, en outre un lieutenant, un chirurgien, onze soldats et trois maçons qui, en 1677, travaillèrent pendant trois mois à la construction du Fort. Mais il paraît que la plupart de ces hommes n'étaient là qu'en passant et plutôt employés aux affaires du propriétaire qu'établis à Katarakoui. Du moins, dans la revue du Fort que M. de Frontenac fit le 7 septembre 1677, il n'y trouva, outre le Gouverneur, le Major, deux Récollets, les Pères Louis et Luc et quelques autres, que quatre habitants : Curailon, Jean Michaud, Jacques de la Métairie et Mathurin Grégoire, dont deux seulement avaient femme et enfants. Et ce qui montre que ce Fort fut moins une colonie que La Salle avait promis d'établir qu'un simple comptoir de commerce, c'est que, pour le construire et pour gager les hommes qui y résidaient, les entretenir et les nourrir, il dépensa moins de trente-cinq mille livres, ainsi qu'il paraît par un mémoire que sa famille présenta au Roi après la mort de La Salle, pour demander quelque dédommagement, toutes ces dépenses étant devenues inutiles.

(A continuer.)

LA TOUR-BLANCHE.

(*Suite.*)

VII.—LE COUP DE FEU.

En quittant Hélène, le baron de Romilly se rendit dans son cabinet de travail, où il alla droit à un meuble d'où il tira une boîte à pistolets. Il examina ces armes avec attention, et puis il referma la boîte en murmurant :

—La lune brillera suffisamment dans le bois ; dans tous les cas il y aura assez de lumière pour que je puisse lui donner une bonne leçon.

Il prit son manteau et son chapeau et puis sortit de la maison par une porte particulière dont il avait seul l'usage.

Il traversa le parc, et, comme Hélène l'avait vu, il se dirigea vers le bois, — vers le même endroit où elle avait quitté Rivolat et où elle avait rencontré Vargat.

Le baron avait, le matin de ce jour, intercepté une lettre adressée par Ernest Rivolat à Hélène ; et en avait reconnu l'écriture au premier coup d'œil.

Comme gardien de l'honneur d'Hélène, non moins que comme son guide et son conseiller, il n'avait pas hésité à ouvrir cette lettre et à la lire. Il savait que Rivolat était un débauché sans scrupules et il considérait Hélène comme étant innocente, un peu trop légère, peut-être, et, conséquemment, comme étant grandement exposée à tomber dans les griffes d'un pareil faucon.

Dans cette lettre, Ernest Rivolat priait Hélène de venir le trouver dans un lieu qu'il fixait, deux heures avant minuit. Il ajoutait qu'il avait non-seulement à lui communiquer des choses très-importantes pour son bonheur futur, mais qu'il lui donnerait de son dévouement des preuves telles qu'elle ne pourrait plus douter de son affection. Il s'excusait ensuite de ne pas lui avoir répondu plus tôt, ainsi qu'elle le lui avait demandé, et lui donnait l'assurance qu'il n'avait rien négligé pour préparer et aider le succès des projets dont elle lui avait fait part.

Naturellement, M. de Romilly ne pouvait pas interpréter cette lettre dans le véritable sens que son auteur avait voulu lui donner, mais elle produisit sur lui un effet des plus désagréables.

Sa première idée avait été de la montrer à Hélène pour lui faire voir qu'il en connaissait le contenu, lui dévoiler l'infamie de Rivolat et envoyer ensuite un de ses domestiques le chasser de sa propriété.

Mieux aurait valu pour lui mettre cette pensée à exécution ; mais, comme nous l'avons vu, il avait pris un parti différent.

En arrivant à l'endroit désigné, il marcha d'un pas léger sur l'herbe et sur les feuilles et plongea ses regards dans l'ombre des arbres environnants. Il examina aussi une ou deux touffes de bois, pour s'assurer que Rivolat n'y était pas caché, mais il ne découvrit ni lui, ni aucune créature vivante.

Satisfait de ses recherches, il s'enfonça dans le fourré et serra son manteau autour de lui. Alors il attendit.

Il n'y avait pas dix minutes qu'il était là, quand il entendit le pas de quelqu'un qui avançait avec précaution. Il demeura immobile, retenant sa respiration, jusqu'au moment où apparut une personne dans l'étroit sentier qui conduisait du château au village voisin.

Le baron se redressa alors et reconnut Ernest Rivolat. Il le regarda se diriger vers le bouquet d'arbres et il le vit promener ses yeux de tous côtés, comme s'il se fût attendu à trouver quelqu'un se tenant, comme lui, caché dans l'ombre du bois.

A sa surprise, il l'entendit appeler, d'une voix contenue, trois ou quatre fois :

— Vargat !

Ne sachant ce que cela voulait dire, il écouta encore avant de se montrer.

Il avait l'idée que Rivolat appelait Hélène d'un nom supposé, d'après une convention faite entre eux et c'était avec une sorte d'anxiété qu'il attendait, pour savoir à quoi s'en tenir ; mais, dans ses recherches, Ernest Rivolat vint si près de lui, qu'il fut forcé de se lever et de lui faire face.

Les rayons de la lune, passant à travers les branches des arbres, tombèrent sur le visage du baron, et Rivolat le reconnut.

Il jeta un cri de surprise, presque de crainte et recula. Dans de pareilles circonstances, la forme humaine prend toujours une apparence spectrale : mais si Rivolat eut un instant cette appréhension elle fut vite dissipée par la voix de M. de Romilly prononçant son nom.

— Vous ne vous attendiez pas à me voir ici, monsieur Rivolat, dit-il d'un ton sévère.

Rivolat respira longuement.

— Je l'avoue, répondit-il.

— Non. Vous espériez qu'une pauvre et faible colombe se laisserait conduire par vous et emmener loin du toit qui l'abrite.

— Je suis un homme franc et sans détours, monsieur de Romilly, répliqua Rivolat avec hauteur. Je hais les métaphores. Soyez donc assez bon, si vous avez une communication à me faire, pour laisser de côté un pareil langage et pour vous contenter de parler clairement. J'ai eu le tort de m'aventurer sur vos propriétés, — cela, je le reconnais. Néanmoins, je désire que nous nous expliquions dans des termes convenables ; j'éviterai de mon côté, toute expression qui pourrait vous offenser, mais permettez moi d'espérer que vous aurez la même prudence. A présent, qu'avez-vous à me dire ?

— En ce qui concerne le tort que vous avez d'être venu sur ma propriété, nous négligerons d'en parler, répondit le baron. J'espère, d'ailleurs, qu'à l'avenir vous n'aurez plus à vous aventurer dans ce parc. A présent,

que cette question est réglée, permettez-moi de vous prier de me suivre là-bas, où le terrain est découvert, où nous pourrons mieux nous voir,—observer plus sûrement nos mouvements réciproques,—je parle au point de vue de la sûreté personnelle,—et où nous pourrons régler nos différends une fois pour toutes.

Rivolat le regarda avec étonnement. Il se tourna de côté et promena ses yeux autour de lui d'un air embarrassé que M. de Romilly observa et dont il comprit la cause.

—Ne vous inquiétez pas, dit-il ; la colombe dont j'ai parlé ne viendra pas par ici cette nuit ; il y a longtemps qu'elle est en sûreté dans son nid.

Le jeune homme se mordit les lèvres. Cependant, il hésita encore.

—Avez-vous peur de m'accompagner ? demanda le baron d'un ton de mépris.

—Peur ! répéta Rivolat.

Et il ajouta vivement :

—Et de vous ! Non, je n'ai pas peur. Conduisez-moi où vous voudrez.

Le baron gagna une petite allée d'arbres et marcha d'un pas rapide. Rivolat resta en arrière de lui, et, baissant la tête, il cria avec une espèce d'anxiété :

—Vargat !

Mais il n'y eut pas de réponse, et, préférant une malédiction, il se hâta d'aller rejoindre M. de Romilly.

Au moment où il l'atteignit, celui-ci venait d'entrer dans un espace découvert, où, à cent pas de distance tout autour, il n'y avait pas un arbre. Un curieux sourire passa sur les lèvres du baron, tandis qu'il examinait le terrain ; mais il ne fit aucune remarque et ne s'arrêta que lorsqu'il fut au centre. Alors il se tourna vers le jeune homme.

—Je ne vous demande pas, monsieur Rivolat, dit-il, pour quel motif vous êtes entré dans mon parc cette nuit ; ce motif, je le connais. J'ai intercepté la lettre que vous avez adressée à la jeune personne qui vit sous mon toit, qui m'est proche par la naissance et dont l'honneur par conséquent, m'est aussi cher que le mien propre. Vous avez des projets contre l'honneur de cette jeune personne.

—Monsieur ! comment osez-vous me prêter des desseins aussi infâmes ? dit Rivolat avec indignation.

Le baron fit un geste de la main.

—Monsieur Rivolat, répliqua-t-il, je ne connais que trop bien votre réputation. Ce n'est point à tort que je vous accuse : vous avez une nature si vile qu'on n'imaginera jamais toutes les infamies dont vous êtes capable.

Un rire de rage et d'incrédulité s'échappa des lèvres du jeune homme.

—Vous ne pensez pas sérieusement ce que vous dites, murmura-t-il en grinçant des dents.

—Certainement que si ! s'écria M. de Romilly. Ai-je l'air d'un homme qui plaisante ? Est-ce le lieu et l'heure de faire des facéties ? Je vous dis, monsieur Rivolat, que jamais de ma vie je n'ai été plus sérieux qu'en ce moment, que jamais je n'ai parlé avec plus de réflexion et que jamais je n'ai été plus préparé à accepter la responsabilité de mes paroles.

—Monsieur le baron, laissez-moi vous dire que vous êtes dans une grande erreur à mon égard, dit Rivolat avec agitation. Je ne mérite pas les paroles sévères que vous venez de m'adresser, Je ne nie pas que j'aime ma cousine Héléne ; mais cette affection est honorable car je serai heureux de faire d'elle ma femme, si vous voulez m'accorder sa main.

—Et je vous réponds à cela que vous proférez, de propos délibéré, un affreux mensonge, répliqua le baron en fronçant les sourcils. Je vous connais, monsieur Rivolat, et je connais quelle société vous fréquentez. J'ai fait parler un de vos compagnons, ce qui ne m'a pas été difficile, avec de l'argent, on obtient tout de pareils hommes. Vous avez spéculé sur les chances que possède Héléne d'avoir jamais ma fortune ; vous avez compté ce qu'elle pourrait au moins avoir de dot ; et, dans le cas où elle n'aurait pas même de dot, vous vous êtes dit que vous donneriez une autre tournure à vos projets. Voilà ce que vous avez imaginé, voilà ce dont vous vous êtes vanté.

—C'est faux ! s'écria Rivolat avec un accent de rage. Dites-moi qui a osé avancer une pareille calomnie et je le traînerai devant vous. Je lui ferai avouer, à genoux, qu'il a menti.

—Vous pouvez vous éviter tant de peine, répliqua le baron avec une froide sévérité. J'ai accepté comme vrai ce qu'on m'a dit. La déclaration que je viens de vous faire, prenez-la comme venant de moi ; j'en accepte toutes les conséquences.

Rivolat parut être en proie aux plus violentes passions. Il était dans un tel état qu'il ne savait plus que dire ou que faire. Il regarda avec égarement autour de lui, comme s'il eût cherché quelqu'un ; et, enfin, il murmura, à travers ses dents serrées :

—Vous me payerez cela. Je vous ferai repentir de ce que vous venez de faire. Vous payerez cette insulte de votre vie.

—Je suis prêt à vous en rendre raison, répondit M. de Romilly, toujours avec le même ton froid et hautain.

—Quand ? s'écria Rivolat.

—Tout de suite, répondit le baron en tirant de dessous son manteau la boîte qu'il y avait tenue cachée.

En voyant cette boîte, dont il reconnut la nature, Rivolat sentit sa respiration s'arrêter et il crut un moment qu'il allait étouffer, tandis que son cœur se mit à battre une espèce de générale.

Il jeta de nouveau les yeux de tous côtés dans l'obscurité ; mais, quel que fût son but en agissant ainsi, il ne vit rien. Il ne put s'empêcher de pousser une exclamation de désappointement.

Le baron prit la boîte et l'éleva en disant :

—C'était d'abord mon intention d'envoyer deux de mes gardes, armés de fouets, pour vous chasser comme un chien hors de mes propriétés ; mais je me suis souvenu qu'il y a du sang de mes ancêtres dans vos veines et je ne tiens pas à ce que vous le déshonoriez d'avantage, du moins tant que vous serez en rapport avec moi. Je vous ai traité comme un drôle sans principes et je suis convaincu que je ne me suis pas trompé. Je me suis laissé dire,—c'est vous-même qui me l'avez assuré,—que vous tiriez admirablement à douze pas ; si donc vous avez une parcelle d'honneur et de courage, vous prendrez un de ces pistolets et vous vous placerez en face de moi, à la distance que je viens d'indiquer.

Rivolat le regarda d'un air incrédule ; mais il vit combien le baron était résolu et un sourire sardonique passa sur ses traits qui, à la lueur de la lune, paraissaient livides.

Il avait dans ses mains l'une des existences qui séparaient Héléne de la possession de la Tour-Blanche ! Son agitation était tellement grande, que ses dents claquaient.

—Donnez-moi un pistolet, cria-t-il d'une voix rauque : je vous tiendrai tête à douze pas, à six, à deux, comme vous voudrez.

M. de Romilly lui tendit un pistolet et prit l'autre pour lui.

Il regarda Rivolat sévèrement et dit :

—Les conditions du duel sont celles-ci et vous les observerez : on n'échangera qu'un coup : si, après le premier feu, personne n'est atteint, vous partirez et vous abandonnerez à tout jamais vos projets contre la paix et l'honneur de la jeune personne dont nous avons parlé. Si vous ne tenez pas votre parole, je vous poursuivrai, je vous chasserai hors de toute société, et même, s'il le faut, hors de la vie. Si vous êtes seulement blessé, je vous ferai transporter dans un lieu où vous serez soigné, si vous êtes mortellement atteint, je veillerai à ce que vous soyez enterré convenablement. Si vous me touchez, que ce soit légèrement ou fatalement, laissez-moi où je tomberai et cherchez votre salut dans la fuite. Si vous gardez bien votre secret, le monde ne saura jamais par qui j'aurai été frappé.

—Vous êtes, en vérité, trop bon, répondit Rivolat avec un rire moqueur.

Et, il ajouta tout bas :

—Ce ne sera pas ma faute si je le manque.

—Je vais compter les pas tout haut, dit le baron. Nous en ferons chacun six ; vous vous retournerez, vous compterez trois et vous ferez feu.

—Soit, répondit Rivolat, qui sentit son sang se changer en glace, non parce qu'il avait peur, mais parce qu'il méditait un assassinat ; et un assassinat n'est pas un acte que les plus endurcis même puissent commettre sans émotion.

Parfaitement droit et l'air digne, M. de Romilly s'arrêta et se tint immobile, le dos tourné du côté de Rivolat.

Le doigt de celui-ci trembla sur la détente de son pistolet et il grinça des dents. Il leva la main qui tenait l'arme ; mais, à ce moment, le baron tourna la tête et dit avec impatience :

— Pourquoi ne marchez-vous pas, monsieur ? Êtes-vous un lâche ou un misérable ?

Le plus grand drôle, s'il a été élevé parmi un certain monde et s'il est naturellement brave, a son point d'orgueil qui peut être touché à un moment donné, et il peut être ainsi arrêté dans l'accomplissement d'une infamie.

C'est ce qui eut lieu pour Rivolat. Il laissa tomber le bras qui était armé et se plaça vivement derrière le baron.

— Comptez les pas, monsieur, cria-t-il en écumant de rage, et que votre sang retombe sur votre tête.

M. de Romilly marcha avec un air de solennité et une assurance qui semblait résulter de la persuasion que, quelle que dût être l'issue de ce duel, elle ne lui serait pas fatale.

Il compta jusqu'à six et se retourna brusquement.

Rivolat fit de même. Ils se regardèrent l'un et l'autre. Les pâles rayons de la lune tombaient sur le visage de marbre du baron.

Ce dernier attacha ses yeux brillants sur son adversaire, leva son pistolet pour se couvrir et puis cria, d'une voix forte :

— Une . . deux . .

A ce moment, il y eut une détonation du pistolet de Rivolat, un cri poussé par M. de Romilly, dont l'arme partit en l'air, et puis Ernest Rivolat vit qu'il était seul debout.

Il jeta les regards vers le corps de sa victime, vit le baron faire deux ou trois efforts pour se lever et puis retomber sur l'herbe.

Pendant une minute, il demeura comme paralysé, ne pouvant détacher ses yeux de dessus le baron.

Puis il sentit son sang se glacer en entendant les hurlements lointains d'un chien, — ce même hurlement qui avait frappé Hélène d'horreur, — et qui s'élevait dans l'air, au milieu du silence de la nuit, comme un cri de mort.

Frissonnant et tremblant, il se couvrit la figure avec ses mains, et, tout aussitôt, il poussa un cri de frayeur, en se sentant saisir par le poignet.

Une voix lui murmura à l'oreille :

— N'ayez pas peur, — c'est moi, Vargat.

Il se tourna et vit, à côté de lui, la grande ombre de l'homme qui, à sa requête, avait eu avec Hélène l'entrevue que nous avons précédemment racontée.

Il eut un soupir de soulagement.

— Pourquoi n'êtes-vous pas arrivé plus tôt ? demanda-t-il.

— Peu importe, répondit Vargat ; je suis à temps. Ce que vous avez à faire, à présent, c'est de jeter votre pistolet et de fuir. La détonation

aura alarmé les gardes qui ne sont pas loin. Tout le château sera en émoi et l'on ne manquera pas de battre tout le pays. Rendez-vous à Paris le plus vite que vous pourrez et vous y recevrez de mes nouvelles. Vous avez fait *un pas* de plus vers la demoiselle et ses propriétés. Le second pas, c'est moi qui me chargerai de vous le faire franchir. Pas un mot de plus,—fuyez, tandis que vous avez chance d'échapper. Vite, —j'entends le sifflet des gardes.

Rivolat se tordit les mains et puis partit, en courant, dans la direction qui lui avait été indiquée et ne s'arrêta que quand il eut pénétré dans les profondeurs du bois.

Vargat se glissa alors dans un fourré qui se trouvait tout près du sentier qui conduisait à travers le bois au village, et il se tint là soigneusement caché.

Il attendit ainsi jusqu'au moment où il entendit des voix et puis des exclamations et des cris.

Alors il se leva, gagna le sentier, le suivit jusqu'au bord du terrain où avait eu lieu le duel, et, là, se mit à crier de toutes ses forces. On ne tarda pas à lui répondre et il courut à l'endroit où gisait le corps du baron de Romilly.

Il porta ses regards vers le lieu où il l'avait vu étendu et il aperçut deux ou trois hommes qui l'entouraient. Ces hommes avaient avec eux des chiens qui, dès qu'ils virent Vargat, s'élançèrent sur lui en aboyant avec fureur. Mais leurs maîtres se hâtèrent de les rappeler et il put approcher.

—Qu'est-ce qu'il y a ? cria Vargat.

—Qui êtes-vous ? demanda l'un des hommes en le saisissant par le bras.

—Le docteur Vargat, de Saint-Benoit, répondit-il. Je suis allé voir une femme qui est malade là-bas dans le village. Et comme mon cheval ne peut marcher à cause d'une blessure qu'il s'est faite à la jambe, je l'ai laissé à l'écurie, j'ai pris le chemin le plus court, pour gagner la grande route, dans l'espoir de rencontrer quelqu'un qui consentirait à me donner asile. Qu'est-ce qui est arrivé ?

—Dieu soit loué ! c'est un médecin, dit l'un des hommes. Ce qui est arrivé ! Parbleu, ce n'est ni plus ni moins qu'un assassinat. Notre maître a été tué là comme un chien. Regardez, docteur. C'est un horrible malheur. Qu'est-ce qui a pu faire cela ?

Le docteur Vargat s'agenouilla à côté du corps et regarda la figure.

—M. de Romilly la Malechance ! s'écria-t-il.

—Oui, répondirent les hommes d'un commun accord, M. de Romilly la Malechance. Il a été malheureux du berceau au tombeau.

—Cela m'explique la curieuse rencontre que j'ai faite d'un homme, dit Vargat en se parlant à lui-même. Il courait, et il m'a crié en passant que plus loin je trouverais de quoi m'occuper.

—Le misérable ! Par où est-il allé ? A moi, Tempête ! cria l'un des hommes en armant son fusil, appelant son chien et se préparant à courir après l'assassin.

—Attendez un moment, dit le docteur Vargat en posant la main sur le cœur du baron.

Ses yeux parurent se contracter, puis se dilater. Il étternua et ensuite s'écria vivement :

—Il n'est pas mort ; son cœur bat encore. Levez-le doucement.

Les hommes s'empressèrent d'obéir. Ils soulevèrent le baron et l'assirent. Il appuya sa tête contre l'épaule de l'un des gardes et gémit faiblement.

Le docteur Vargat respira fortement et puis chercha la place de la blessure ; mais les vêtements qui couvraient la poitrine n'étaient qu'une masse de sang, et il ne put découvrir qu'elle était sa situation exacte.

—Je ne peux rien faire ici, s'écria-t-il vivement, si ce n'est de lui administrer un cordial. Quand je lui en aurai versé quelques gouttes dans le gosier, vous pourrez l'emporter à la maison. Dépêchez-vous ! faites une litière avec des branches, tandis que je vais lui faire avaler un peu d'élixir.

Ses yeux semblaient disparaître tandis qu'il prononçait ces paroles, et ses cils touchaient l'os de ses joues.

Il enfonça sa main dans une énorme poche placée en dedans de son paletot et en retira une trousse. Il l'ouvrit, et, après avoir examiné un certain nombre de petites fioles, il en choisit une.

—Il faut que nous soyons prudents, murmura-t-il, et prendre garde de lui donner du poison. Je dis qu'il ne faudrait pas lui donner de poison, alors que sa vie est, en ce moment, d'un prix inestimable pour tant de personnes.

Ses yeux brillèrent et il fit une grimace en prononçant ces paroles, en manière de soliloque plutôt que d'observation.

Il mouilla les lèvres froides et desséchées du baron, entr'ouvrit les dents et versa dans le gosier un peu du contenu de la fiole. L'effet ne fut pas aussi actif qu'il l'avait fait espérer, car le baron, après avoir avalé une assez grande quantité de la drogue, tomba dans un état complet d'insensibilité.

Les gardes eurent bientôt fait d'achever une litière avec des branches de chêne, et M. de Romilly fut placé dessus. Puis, le triste cortège se dirigea vers le château, accompagné des chiens qui couraient à droite et à gauche, en aboyant et en hurlant, comme s'ils eussent eu conscience que la mort était là, planant sur ce corps, et qu'elle allait bientôt réclamer sa proie.

Au bout d'un quart d'heure ils arrivèrent au château, dont les habitants furent vite debout. L'intendant, les divers domestiques, hommes et femmes, ne tardèrent pas à paraître ; mais malgré le bruit qu'occasionna l'arrivée du baron dans un si horrible état, Hélène ne descendit pas.

La femme de charge prit sur elle de faire transporter son maître dans sa chambre à coucher, où elle le fit placer sur son lit.

On débarrassa, avec beaucoup de précautions, M. de Romilly d'une partie de ses vêtements, et le docteur Vargat examina la blessure, qu'il n'eut plus aucune peine à trouver. Il la sonda, pour découvrir la balle, mais il n'y réussit pas.

Vargat paraissait être dans une extrême agitation, et il ne cessait de parler tout bas. Il pensa la blessure, et puis il renvoya tout le monde de l'appartement, à l'exception de la femme de charge, qu'il pria de veiller à côté du lit. Ensuite il envoya un domestique dire à Hélène qu'il désirait la voir en particulier.

—M. de Romilly n'est pas encore mort et il peut être sauvé, dit-il à l'intendant, mais sa guérison ou plutôt son salut dépend de l'intelligence des soins qu'il recevra. Je désire donc donner mes instructions à la personne qui est le plus intéressée à son existence, c'est-à-dire à mademoiselle Hélène de la Roseraie. Il serait même bon que je la visse seule, afin que cette triste nouvelle lui soit annoncée avec précaution. J'ai l'habitude de ces sortes de choses, et je saurai, j'en suis persuadé, m'acquitter de ce devoir de façon à ménager le plus possible ses sentiments.

La femme de chambre d'Hélène, qui était présente, fut dépêchée vers sa maîtresse, et l'intendant, pendant ce temps, donna des ordres pour que les gardes et les domestiques se missent à la poursuite du meurtrier.

Au bout d'un assez long intervalle, la femme de chambre d'Hélène revint avec un visage qui exprimait la plus vive alarme. Elle dit qu'elle avait trouvé sa jeune maîtresse étendue sans connaissance sur le plancher ; qu'elle avait eu les plus grandes difficultés à la rappeler à la vie, et qu'elle venait réclamer pour elle les soins du docteur, dont elle avait certainement le plus pressant besoin.

Les yeux de Vargat semblèrent sortir de leur orbite, tandis que la femme de chambre faisait cette communication, et puis il sembla qu'ils disparaissaient dans leur cavité, et que ses paupières s'abaissaient jusque sur les joues, en même temps que les coins de sa bouche montaient jusqu'à ses oreilles.

Il fit signe à la femme de chambre de le conduire à la chambre d'Hélène, et celle-ci obéit, d'un air inquiet.

En entrant dans la chambre, Vargat vit Hélène debout, ou plutôt penchée sur une table ; elle avait le visage tourné vers lui, et ses yeux, dilatés d'une manière étrange, étaient fixés sur les siens.

Les rayons de la lampe tombaient sur son visage, et éclairaient ses traits contractés par une expression telle que Vargat, malgré son endurcissement, ne put de longtemps en percer le souvenir.

VIII.—DANS LA CHAMBRE DU MORT.

Le docteur Vargat regarda attentivement Héléne pendant quelques secondes, pour lire sur son visage ce qui se passait dans son esprit. Puis il se tourna brusquement vers la femme de chambre et dit :

—Vous pouvez vous retirer. Je vais prendre soin de mademoiselle, et lui faire connaître l'état des choses ici.

La femme de chambre porta les yeux sur lui d'abord, et ensuite sur sa maîtresse, d'un air interrogateur. Elle se tordit les mains, comme si elle eût eu une pensée qu'elle n'osait avouer, et puis elle s'éloigna sans rien dire.

Vargat attendit qu'elle eût disparu dans le corridor, et revint ensuite auprès d'Héléne.

Il s'approcha tout près, et posa doucement sa main sur son épaule.

Elle tressaillit et recula, et puis elle trembla et frissonna.

Vargat pencha vers elle sa figure jaune et desséchée, et murmura :

—Remettez-vous ! Prenez sur vous ! Courage, —courage ! Rappelez-vous quel brillant héritage vous avez à porter de votre main !

—Oh ! je suis morte d'horreur ! dit-elle. Qu'est-ce qui est arrivé ! — Quelque chose d'affreux, je le sais. Oh ! plutôt au ciel que je ne fusse jamais venue ici ! je serais . . .

—Une jeune fille sans ressources, une belle et jolie mendicante, — dit Vargat en l'interrompant, et d'un ton qui ne pouvait manquer de toucher son orgueil. Allons, taisez-vous, et sachez avoir du courage et du sang-froid. Vous avez eu l'habileté d'imaginer la route qui devait vous conduire à la fortune ; n'allez pas faiblir à présent que vous la voyez flotter devant vos regards. La main du destin nous aide, —un coup a été frappé en votre faveur, mais non par nos instructions.

—Quel coup ? murmura Héléne.

—Les faits peuvent se raconter en peu de mots, répondit Vargat, à voix basse. M. de Romilly a intercepté une lettre qui vous était adressée par Ernest Rivolat. Dans cette lettre on vous donnait un rendez-vous. Le baron y est allé à votre place. Un échange de mots a amené un échange de coups. Rivolat a tiré un peu trop vite, M. de Romilly est tombé, et l'autre s'est échappé.

—Est-ce que . . . est-ce que . . . M. de Romilly est mort ? demanda Héléne, qui avait peine à articuler les mots.

—Non, reprit Vargat en tournant les yeux autour de l'appartement, et vers la porte, comme s'il eût craint que quelqu'un ne fût là à écouter. Non, ajouta-t-il lentement, et il n'en est pas même mortellement blessé ; mais je veillerai auprès de lui, —il faut que je le soigne, il faut absolument que j'aie une nuit seul avec lui, —seul, vous entendez, jeune dame ? Alors, je répondrai du résultat. Vous allez descendre tout à l'heure voir le baron.

—Je ne pourrais. . je n'ose pas, répliqua Hélène avec horreur.

—Pas même pour vous assurer l'héritage ? demanda Vargat.

—Pour rien au monde, répliqua-t-elle en se couvrant la figure avec ses mains.

—Écoutez-moi bien, jeune fille, lui dit Vargat à l'oreille. Quand même vous voudriez reculer, vous ne le pourriez plus, *il est trop tard*. Tandis que l'affaire était dans votre esprit à l'état d'embryon, vous étiez maîtresse de ne pas aller plus loin, mais, à présent, nous en sommes aux actes, et non plus aux intentions. Vous avez remis votre affaire à d'autres, dont les intérêts, s'ils ne sont pas actuellement identiques aux vôtres, sont suffisamment importants pour qu'ils veuillent pousser les choses jusqu'au bout. Allons, ne pouvez-vous faire un effort pour m'accompagner dans la chambre de M. de Romilly ?

—C'est impossible, murmura-t-elle.

—Ce n'est nullement impossible, dit Vargat, d'un ton pressant ; au contraire, c'est très-possible, et même convenable. Si vous ne venez pas, on considérerait cela comme un acte des plus blâmables. Comment ! il est votre proche parent,—votre proche parent, dont la fortune vous appartiendra,—vous *appartiendra*, remarquez bien, et vous ne viendriez pas adoucir par votre présence les derniers instants de son passage dans l'éternité ! votre absence occasionnerait des remarques fâcheuses de la part des domestiques, et il faut toujours prendre garde de faire naître des soupçons. Allons, courage, armez-vous contre la faiblesse que vous venez de manifester et saisissez votre avenir par la gorge. Richesses, fortune, grandeur, vous avez tout cela devant vous ; si vous hésitez, tout est perdu.

Hélène arpenta sa chambre d'un pas agité, et en ayant l'air de réfléchir. Vargat l'examina attentivement, disons même avec anxiété,—mais quand elle s'arrêta, tournant vers lui son visage pâle et rigide, il comprit du premier coup d'œil que l'ambition avait triomphé et qu'elle était décidée à avancer dans le chemin du crime.

Elle lui tendit la main.

—Je vous accompagnerai, murmura-t-elle.

Il prit sa main, elle était aussi froide que du marbre.

—Je ne m'étais pas trompé, s'écria Vargat en faisant disparaître ses yeux dans le fond de leur orbite ; et puis il ajouta, d'un ton léger, comme pour la soutenir dans sa résolution, et lui montrer que la démarche qu'elle allait faire serait regardée comme une preuve d'affection, et qu'elle ne présenterait aucune espèce de difficultés : Ce que vous aurez à faire est très-simple ; vous entrerez dans la chambre, et vous trouverez le baron sans connaissance. J'ai défendu toute démonstration bruyante : vous pourrez conséquemment, verser une ou deux larmes en silence,—vous tordre les mains,—ce qui fera bon effet,—et puis vous vous retirerez. Vous irez voir ensuite l'intendant et la femme de charge, et vous écoutez-

rez ce qu'ils diront. Quand ils auront fini, vous déclarerez que vous avez toute confiance dans mon habileté comme médecin, et qu'il vous plaît que je reste auprès de M. de Romilly jusqu'à ce que l'intendant, qui partira pour Paris demain matin, en ramène quelque grand chirurgien, qui me remplacera et fera de son mieux pour rendre la santé au malade.

Hélène le regarda avec une surprise extrême.

—Vous avez dit, s'écria-t-elle, que la blessure n'était pas mortelle ?

—Oui.

—Mais il est possible qu'avec les soins de ce chirurgien il guérisse ?

—J'ai dit que la *blessure* n'était pas mortelle. Quand le chirurgien arrivera, il ne trouvera plus qu'un cadavre. Laissez-moi le soin d'arranger cela. Je désire vous voir atteindre l'objet de votre ambition sans que vous puissiez tomber sous l'application d'aucune loi pénale. Si vous devenez une grande dame par le fait des autres, vous n'aurez pas à répondre du crime, mais vous aurez le gain. Je vous le répète, laissez-moi faire. Faites ce que je vous dirai ; soyez ferme et courageuse, et rien ne vous empêchera d'être maîtresse de la Tour-Blanche.

Il pressa sa main, et, comme par un mouvement électrique, ses yeux s'enfoncèrent dans leur caverne, ses paupières s'abaissèrent sur ses joues, et les coins de sa bouche montèrent jusqu'à ses oreilles.

Hélène se laissa conduire hors de l'appartement, le long du corridor, et jusqu'à la porte de la chambre de M. de Romilly, où étaient assemblés quelques domestiques. Alors elle arracha sa main de celle de Vargat, et, par un effort presque surhumain, elle entra, seule, dans l'appartement.

Elle se dirigea vivement près du lit et regarda les traits livides du baron, qui étaient aussi immobiles et presque aussi rigides que si la mort les avait déjà marqués de son sceau.

Elle tomba à genoux et se cacha la figure dans la couverture.

Le docteur Vargat la suivit dans la chambre, et ainsi firent la femme de charge et deux ou trois autres domestiques ; mais Vargat leur fit signe de se tenir à distance.

Il se pencha vers Hélène, et dit d'une voix que tous purent entendre.

—Pardonnez-moi, mademoiselle, mais il ne faut pas de scène ici. Il faut réserver l'explosion de votre douleur pour quand vous serez dans votre appartement. Il est essentiel, pour la vie de mon malade, que nous ayons le plus profond silence et la plus grande tranquillité.

Et puis il lui murmura à l'oreille :

Vous voyez que les positions relatives sont déjà changées,— ne vous en apercevez-vous pas déjà ?

Elle leva sur lui ses yeux brillants ; elle lut sur son visage qu'il ne la trompait pas, et un sourire,—un sourire de triomphe,—passa sur ses lèvres.

Vargat contracta ses traits en réunissant ses sourcils aux pommettes de ses joues.

—Satan, ange de ténèbres, tu devais être une femme, murmura-t-il tout bas.

Il conduisit Hélène à la porte de la chambre, et l'examina attentivement tandis qu'elle jetait un dernier regard sur le corps immobile de son seul ami et bienfaiteur.

Quand elle se détourna, il murmura :

—Allons, elle ne reculera pas, à présent.

Après être sortie de la chambre, elle eut une entrevue avec l'intendant et la femme de charge, et écouta tout ce qu'ils eurent à lui dire, avec un calme qui fut trouvé merveilleux. Quand ils eurent raconté tout ce qu'ils savaient, elle dit à l'intendant de s'apprêter à partir pour Paris pour en ramener le plus célèbre chirurgien qu'il pourrait trouver, et exprima le désir que le docteur Vargat continuât à avoir soin du blessé jusqu'au retour de l'intendant, qui ne pourrait, au plus tôt, avoir lieu que le surlendemain. Elle donna encore d'autres instructions entre autres celle de se rendre chez le duc de Flamanville pour l'informer du malheur qui était arrivé, et le prier, de sa part, de ne lui pas refuser ses conseils, dans une circonstance si difficile.

Les gardes revinrent au bout de plusieurs heures, sans avoir découvert la trace du misérable qui avait assassiné leur maître, et Hélène donna des ordres pour que les recherches fussent reprises le lendemain. Elle s'était assurée que nul n'avait soupçonné la présence d'Ernest Rivolat dans le voisinage, et elle avait la conviction qu'il était déjà sur la route de Paris.

Le lendemain, l'intendant partit, et les gardes, accompagnés d'un grand nombre de paysans, recommencèrent à battre les bois. Plusieurs personnages des environs, ayant appris ce qui était arrivé, se présentèrent au château pour offrir leurs services ; mais Vargat refusa de laisser entrer personne dans la chambre de M. de Romilly, en invoquant des motifs de prudence. Il s'opposa également à ce qu'on dérangeât Hélène, qui, prétendait-il, était accablée par la douleur et hors d'état de recevoir des étrangers.

Le duc de Flamanville était absent de chez lui et on ne l'attendait pas avant le lendemain ; mais on avait donné à entendre qu'immédiatement, à son retour, il s'empresserait de se rendre à la Tour-Blanche.

La nuit revint. Les gardes, les agents de police rentrèrent sans avoir découvert la moindre indice qui pût leur faire soupçonner quel était l'agresseur de M. de Romilly. Ils rendirent compte de leurs recherches inutiles et se retirèrent fatigués et découragés.

Vargat profita de l'occasion pour rappeler à Hélène qu'il devait passer la nuit seul avec le baron, et que, à aucun prix, il ne devait être interrompu.

Une foule de terribles soupçons s'agitaient dans l'esprit d'Hélène ; mais, fidèle à sa résolution, elle ne fit pas de question et se contenta de lui demander de lui faire cette proposition en présence de la femme de charge.

Vargat y consentit sans peine, car la femme de charge était une brave et excellente personne qui avait le plus grand respect et même une certaine frayeur des médecins, qu'elle que fût d'ailleurs leur habileté, et il fit sa demande dans des termes qu'il régla d'après son intelligence.

—M. de Romilly respire et vit, dit-il à Hélène devant elle ; mais, vers minuit, viendra le point tournant de sa destinée. Je ne puis me fier à personne qu'à moi pour le veiller et personne ne peut m'être d'un secours efficace que mon aide, à qui j'ai écrit de m'apporter certains médicaments. Si M. de Romilly meurt, il passera comme un enfant qui s'endort ; s'il revient à la vie, il sera, pendant quelques instants, comme un vrai fou furieux. Mon aide et moi nous réussirons à lui rendre le calme et toute autre assistance ne serait qu'un embarras pour nous. Mon aide d'ailleurs, ne peut guère arriver avant minuit. Il n'est pas besoin que personne reste à l'attendre. Je l'entendrai venir et je le ferai entrer par la porte qui est contigue au cabinet de travail de M. de Romilly. Je pourrai faire cela sans bruit ; car, s'il avait la moindre agitation, je ne répondrais pas de la vie du malade. Me comprenez-vous, madame ?

—Parfaitement, docteur, répondit la femme de charge, qui avait peine à retenir ses larmes. Je donnerai des ordres pour que personne n'approche de la chambre et je verrai à ce que l'entrée réservée reste libre. J'aurai même soin qu'on huile les serrures et les gonds pour que la porte puisse s'ouvrir et se fermer sans bruit. Pauvre et cher M. de Romilly ! Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il nous accorde sa guérison.

—Amen ! répondit Vargat. Mais, pour que cette prière soit exaucée, nous ne devons rien négliger de ce qui peut aider à la guérison de votre maître.

Il regarda Hélène en parlant, mais elle détourna la tête et s'éloigna lentement dans la direction de son appartement.

Elle n'essaya pas de se reposer. Elle arpenta sa chambre en roulant une foule de pensées dans son esprit, et elle se sentait trop excitée pour se coucher ou même pour s'asseoir sur une chaise.

Elle se demanda avec anxiété dans quel but Vargat tenait ainsi à passer la nuit seul avec le corps de M. de Romilly. Quoiqu'une horrible pensée se présentât toujours à elle, elle n'était pas satisfaite et elle cherchait un motif qu'il lui était impossible de découvrir.

Elle entendit l'horloge de la tour sonner minuit et elle s'assit à la fenêtre, regarda dans le parc, attendant, sans aucun objet défini, l'arrivée de l'aide dont Vargat avait parlé ; mais une heure sonna sans qu'elle vît ou entendît l'arrivée de cet homme.

La lune, comme la veille, brillait d'un vif éclat ; mais il y avait une

légère vapeur qui empêchait de distinguer clairement les objets à une certaine distance, et, malgré ses efforts, Hélène ne put apercevoir celui qu'elle guettait.

Enfin, fatiguée, elle se disposait à se retirer, quand elle entendit soudainement les pas rapides d'un cheval qui passait non loin de sa fenêtre et qui continua sa course dans la direction du parc.

Elle s'arrêta alors, et, après un instant d'anxiété, elle vit un cavalier, que son manteau enveloppait complètement, lui et une partie de son cheval, pénétrer dans le parc par l'entrée qui était proche de la maison. Elle remarqua qu'il excitait beaucoup son cheval, et qu'il le faisait courir sur l'herbe pour qu'il fît moins de bruit. Une minute après, il disparut dans l'espèce de vapeur qui était suspendue comme un nuage au dessus du paysage.

Elle essaya de se persuader que c'était l'aide qu'elle avait vu, l'aide qui était arrivé sans qu'elle l'eût aperçu, et qui repartait après avoir rendu à Vargat les services qu'il attendait de lui.

Cependant, elle n'était pas complètement satisfaite, et elle ne tarda pas à devenir inquiète et tourmentée. Cet homme qu'elle avait vu ressemblait à Vargat, et elle se figura qu'il tenait sous son manteau un objet volumineux qu'il cherchait à cacher. Mais il allait si vite, et la vapeur était si épaisse, qu'elle n'avait pu rien distinguer qui confirma son soupçon.

Poussée par un mouvement irrésistible, et sans se donner le temps de la réflexion, elle jeta une écharpe sur sa tête et sur ses épaules, et se rendit directement dans la chambre où Vargat était présumé veiller auprès du baron de Romilly.

Elle marcha si légèrement qu'elle n'entendit même pas le bruit de ses pas. En arrivant dans l'antichambre qui précédait l'appartement de son oncle, elle s'arrêta, et écouta, la respiration suspendue.

Pas un son n'arriva jusqu'à elle ; elle n'entendit ni gémissement, ni la forte respiration du docteur, ni quoi que ce soit qui lui révélât sa présence.

Tout était silencieux dans cette chambre, comme dans un tombeau, à minuit.

Elle tourna doucement le bouton de la serrure, et poussa la porte.

Elle s'ouvrit sans bruit, et elle pénétra dans l'appartement.

Elle ne vit point Vargat.

Elle jeta un regard vers le lit, et, dans sa frayeur, elle s'imagina voir la silhouette d'un corps étendu sous la couverture.

Cependant, cédant toujours au mouvement qui la guidait, elle avança au milieu de la chambre et regarda autour d'elle, pour chercher Vargat des yeux. Mais elle ne put le découvrir ; il n'était pas là.

Ses regards, toutefois, se portèrent sur la table à toilette sur laquelle étaient pêle-mêle une montre en or, un portefeuille et quelques papiers.

Quelques pensées qui intéressaient son avenir, traversèrent son esprit, et, sans hésiter, elle s'approche de la table et observe les objets qui se trouvaient dessus.

Elle ouvrit le portefeuille, et en examina rapidement le contenu. Elle en tira trois ou quatre feuilles qu'elle serra vite dans le corsage de sa robe. Elle prit ensuite les papiers qui étaient sur la table, et parmi lesquels il y avait une lettre. Cette lettre lui était adressée, et l'écriture était d'Ernest Rivolat. Elle la mit dans la même cachette où avait passé les papiers enlevés du portefeuille. Elle s'empara aussi d'un petit trousseau de clefs qu'elle fit également disparaître.

A ce moment, elle fut dérangée par un léger craquement qu'elle entendit dans l'antichambre, et elle se plaça promptement au milieu de l'appartement.

Elle y était à peine, quand elle aperçut Vargat debout, sur le seuil de la porte, qui la regardait comme un démon.

Une seconde après, il fut à côté d'elle. Il la saisit par le poignet, et avec des yeux qui brillaient comme des météores, il s'écria, en contenant sa voix :

— Pourquoi êtes-vous ici ?

— Je suis venue pour vous voir, murmura-t-elle, alarmée par ces manières.

— Pourquoi ? Pourquoi ? demanda-t-il vivement, vous saviez que vous pouviez vous fier à moi. Vous aviez un autre motif en venant ici. Parlez ! quel est-il ? Dites-moi la vérité. Vous n'oseriez essayer de me tromper.

— J'ai vu un cavalier traverser le parc, il y a quelques minutes, répondit-elle.

— Malédiction ! s'écria-t-il. Après ? après ? Qu'avez-vous vu d'étrange à cela ?

— J'ai pensé que c'était vous, répliqua-t-elle.

— Moi ! Pourquoi ? demanda-t-il avec agitation.

— Il vous ressemblait, répondit-elle en tremblant.

— Ce n'était pas moi. Vous voyez bien que je suis ici, dit-il en lui indiquant le lit.

— Qu'avez-vous découvert là ? demanda-t-il à voix basse.

Elle trembla et recula.

— Rien, murmura-t-elle.

— Vous en êtes sûre ? dit-il.

— Je n'ai pas osé y regarder, répliqua-t-elle.

Et cependant, à ce moment même, elle ne put résister à la curiosité de tourner les yeux dans la direction qui lui était indiquée.

Un cri étouffé s'échappa de ses lèvres.

Les rayons de la lampe tombaient sur une figure livide, tellement contractée, qu'elle ne put lui trouver aucune ressemblance avec celle du baron de Romilly.

Vargat lui serra le poignet jusqu'au point où elle faillit s'évanouir de douleur.

—Gardez le silence, murmura-t-il entre ses dents. Retournez dans votre chambre. Ne jouez plus à l'espion ; attendez les résultats. Demain, vous saurez tout.

Elle se dirigea en chancelant vers la porte ; et, au moment de sortir, elle se retourna vers lui.

Vargat était aussi livide que la figure qu'elle avait vue sur le lit.

—Un moment, s'écria-t-il ; restez dans l'antichambre une seconde.

Elle obéit. Elle avait le cerveau dans un tel état que ce n'était que par un effort désespéré qu'elle réussit à continuer à voir et à entendre.

Vargat la rejoignit presque immédiatement et lui mit dans la main un petit flacon.

—Versez dix gouttes de cela dans un verre d'eau, dit-il ; et quand vous serez dans votre lit, buvez : pas avant.

Elle recula, mais il se hâta d'ajouter :

—Cela vous procurera l'oubli pour un temps,—des songes célestes jusqu'au moment où vous vous réveillerez, et, alors, le soleil sera déjà haut dans le ciel.

L'oubli pour un temps, c'était ce qu'elle pouvait désirer le plus ! Elle saisit le flacon, et, en le lui remettant, Vargat poursuivit :

—Ne manquez pas de faire comme je vous ai dit, sans quoi, demain vous seriez folle !

Elle comprenait à peine ce qu'il lui disait, tant elle était bouleversée mais, ce qu'elle savait bien, c'est qu'elle n'oserait pas s'agenouiller et adresser à Dieu ces prières que, depuis sa plus tendre enfance, elle avait l'habitude de répéter.

Avant de porter sa tête sur son oreiller, elle but la potion que Vargat lui avait donnée, et, presque aussitôt, elle tomba dans une profonde léthargie.

La matinée était fort avancée quand elle fut éveillée par sa femme de chambre. Celle-ci lui apprit que l'intendant était arrivé de Paris, avec un médecin, et elle se hâta de s'habiller.

Elle descendit à la salle à manger, et, à sa surprise, elle y trouva réunis un personnage en noir, le docteur Vargat, l'intendant et la femme de charge. Cette dernière était en larmes.

En la voyant, l'étranger s'avança vers elle et lui dit :

—Ma chère demoiselle, c'est un devoir pénible que j'ai à remplir, mais je dois vous dire que j'ai examiné le malade pour lequel on m'a fait venir. J'ai écouté attentivement tout ce qu'on m'a dit et je me suis rendu compte de ce que monsieur a fait avant mon arrivée. Je n'ai pu que tout approuver. Je crois qu'il est impossible de faire plus et mieux. Je regrette extrêmement que tant d'efforts aient été inutiles et que ma présence ici ne puisse être d'aucun secours. Ma chère demoiselle, ayez le courage de supporter le coup auquel, je pense, vous êtes préparée. Le baron de Romilly est mort !

Hélène resta immobile comme une statue de glace, mais elle entendit le docteur Vargat, dire, d'un ton de douceur et de sympathie :

—Il est bien triste et bien douloureux que la tête de la maison soit ainsi tombée soudainement. Il est douloureux de voir disparaître *une vie* de cette grande famille !

Hélène comprit la signification de ces deux mots : *une vie*, et elle tomba anéantie sur une chaise, mais elle ne s'évanouit pas.

(A continuer.)

LE MOIS DE MARIE.

ETUDES SUR L'AVE MARIA.

(Suite.)

Après le nom du Sauveur Jésus, seul adorable et divin, est-il au monde un nom plus grand, plus beau, surtout plus suave que celui-ci : *Marie!*.. A ce nom, tout front créé s'incline au ciel, sur la terre, et dans les enfers.., *Marie!* Oh! disait saint Bernard, ce nom est un rayon de miel à mes lèvres, une mélodie à mon oreille, et une jubilation pour mon cœur?... Il faut donc l'étudier ce nom tant aimable, il faut comprendre ses doux mystères, et nous verrons que ce n'est pas en vain que le ciel l'a placé sur le front de l'auguste Vierge, que ce n'est pas sans raison qu'il charmaient les lèvres et enchantait le cœur des Saints.

Chose merveilleuse, en effet, le nom de Marie est un nom tout symbolique, tout mystérieux... Voyez :—1^o Il veut dire qui *illumine*... De même, disent les Saints, que Dieu a allumé à la voûte brillante deux grands luminaires, se succédant l'un à l'autre jour et nuit, de même au ciel de son église, il a placé Jésus-Christ le divin soleil, source et foyer de lumière et de vie, et à côté de lui, réfléchant sa lumière, Marie, astre doux et voilé, ami du voyageur qui chemine dans la nuit, et cette nuit c'est le temps du pèlerinage qui commence au berceau et qui finit à la tombe.

2^o Marie veut dire *Souveraine*... et nous voyons ce beau titre devenu le nom populaire de *Marie*. Partout le peuple chrétien l'appelle Notre-Dame : c'est Notre-Dame de Fourvière, Notre-Dame de Pitié, Notre-Dame des Neiges, Notre-Dame de Bonsecours, *Notre-Dame du Peuple*. Et voyez comme ce nom est bien trouvé ; une Souveraine, une Reine, n'est-ce pas la bonté sur le trône, la douceur qui fait sourire la force, la miséricorde debout auprès de la puissance, et le pardon qui veille, toujours armé d'une prière, auprès de la justice ?—Autrefois en France, le faible opprimé disait : si le roi le savait ! la pauvre mère qui souffrait, l'orphelin qui pleurait murmuraient tristement eux aussi, si la reine savait !... Soyons heureux, nous avons au ciel un bon roi, une reine aimante qui savent tout, qui entendent jusqu'aux soupirs, de si loin que la douleur les envoie vers leur trône.

3^o *Marie* veut dire encore, *Etoile de la mer* ; la mer, c'est le monde et la vie ; ils en ont l'agitation, l'amertume et les dangers. Or, sur la mer, deux choses surtout servent à guider les navires, le gouvernail et l'étoile. Que notre gouvernail à nous soit la croix de Jésus-Christ, et Marie notre étoile. Dans le monde, on dit souvent d'un homme, il est né sous une heureuse étoile ; Napoléon, dit-on, montrait quelquefois son étoile au ciel, et sentait descendre avec ses rayons, des espérances de victoire ! La

voilà l'étoile des chrétiens, l'étoile qui porte vraiment bonheur, l'étoile qui ne pâlit jamais, qui ne s'éclipse pas, même dans la tempête, et qui conduit toujours sûrement au port celui qui s'y confie. Donc, tournons souvent nos yeux vers son rayon bienfaisant ; si souvent la vie a des incertitudes poignantes, des moments d'obscurité pénible où tout se fait noir au ciel de notre âme... Oh ! alors, regardons l'étoile, invoquons Marie. Si souvent la tristesse et la douleur viennent inonder notre pauvre cœur, nous les sentons monter, monter comme des flots amers, et notre courage s'affaiblit dans la détresse. Hélas ! bientôt tout va sombrer jusqu'à l'espérance. — Oh ! alors, regardons l'étoile, invoquons Marie. Si souvent ce pauvre cœur palpite et tremble sous le souffle ardent des passions, comme une barque fragile flottant sur la mer agitée au milieu de l'orage. Oh ! alors regardons l'étoile, invoquons Marie.

4^e Enfin, Marie, veut dire *une Mère*... une Mère !.. Ici la langue humaine est impuissante, et comment essaierait-elle de traduire ce qu'il y a de saint, de bon, de tendre, d'ineffablement doux dans ce nom ? Le cœur suffit à peine à le sentir... mais chose singulière et frappante, Marie signifie aussi, *Mère remplie d'amertumes*... comme si toute son histoire devait se trouver écrite dans son nom.

Mère d'amertumes, *Mater amaritudinis*.—Ah ! si nous y pensions, à quel prix Marie a acheté le droit d'être notre Mère, à quel moment, en quel lieu ses entrailles nous enfantèrent dans l'amour et dans la douleur !.. L'histoire raconte qu'une mère, un jour, fut consulter un oracle pour savoir les destinées de son fils. Il règnera, répondit la voix inspirée, mais il fera mourir sa mère. Eh ! bien, dit-elle, qu'il règne, et que je meure !. A Marie aussi, il fut dit : tes enfants de la terre seront sauvés, mais ton âme sera déchirée d'un glaive mille fois plus douloureux que la mort ; ton Fils bien-aimé donnera son sang et sa vie. Eh ! répond-elle aussi, dans son héroïque tendresse, que je meure avec mon Fils, et que les hommes soient sauvés...

Ave, gratia plena.

Je vous salue, pleine de grâces... c'est-à-dire, je vous salue, ô vous toute immaculée, toute belle, toute aimable aux yeux du Seigneur ; vous avez fixé ses yeux, ravi son cœur, et tout son amour s'est reposé sur vous... Dès les anciens jours, les prophètes l'avaient entrevue dans le lointain des âges, et ils la saluaient sous les plus gracieux symboles, la comparant à l'aurore, à l'astre argenté des nuits, au lis de la vallée, au palmier de Cadès, à la rose de Jéricho. Un jour enfin vint en elle la grâce vivante, et la source féconde d'où jaillissent ses flots purs et bienfaisants, Jésus qui fut encore plus, si j'ose ainsi dire, le Fils de son cœur que de son sein ; et c'est alors vraiment qu'elle fut pleine et comblée de tous les trésors de grâces, c'est alors que tout pouvoir lui fut donné sur le cœur de Dieu, et qu'il fut décidé là-haut, dans un conseil ineffable de miséricorde et d'amour, que

tout ce qui nous viendrait de bienfaits célestes, tout nous viendrait par les mains de Marie, *totum voluit nos habere per Mariam*. Pensée consolante, douce et pleine de suaves espérances ! Notre sort, notre bonheur, ici-bas et pour l'éternité, est confié au cœur le meilleur, le plus compatissant, le plus tendre ;—la cléf du ciel est aux mains d'une Mère. —Oh ! confiance, et allons puiser souvent là où la grâce coule à pleins bords.— Voyez, quand une source est pleine, elle déborde, elle répand ses eaux, elle semble dire, venez et puisiez,—voyez le sein d'une mère, ne semble-t-il pas lui aussi appeler son enfant, n'a-t-il pas besoin de lui verser la nourriture et la vie ? Voilà le cœur de Marie, pleine de grâces, et bonne Mère autant que Reine puissante, n'en doutons pas : elle sera toujours plus heureuse de donner que nous de recevoir.

Dominus tecum... le Seigneur est avec vous.

On est toujours avec ce qu'on aime, et quand on aime Dieu alors c'est lui qui l'a dit, il vient réellement en nous, et demeure en nous, dans l'union la plus heureuse et la plus intime... Ainsi sans doute le Seigneur fut il avec Marie ; jamais âme n'aima Dieu et ne l'aimera comme elle, mais c'est peu... et son privilège fut bien autrement admirable. Voyez... Quand le Fils de l'Éternel voulut descendre des cieux, ce fut dans son sein ; il prit une chair, ce fut la sienne ; du sang, ce fut dans ses veines ; une vie, ce fut sa vie ; neuf mois il respira son souffle, et son cœur apprit à battre au contact du cœur de Marie...

C'est encore peu... Il vient au monde, c'est dans ses bras ; il est nourri, c'est sur son sein ; il est porté, c'est dans ses mains : il est bercé, c'est sur ses genoux ; il est caressé, c'est sur son cœur ; il grandit, c'est autour d'elle ; il travaille, c'est avec elle et pour elle... Puis, il sort dans le monde, elle le suit ; son premier miracle, il le fait à sa prière ;... vient l'heure des douleurs, Marie est toujours là, elle accompagne ses pas sanglants, s'attache à sa croix, recueille sa dernière parole et son dernier regard, le reçoit mort dans ses bras, et le couche dans le tombeau... Au troisième jour, la première, elle le revoit glorieux ; quarante jours après elle baise encore ses pieds divins qui quittent la terre, s'incline sous la main filiale qui la bénit, et tout son cœur monte au ciel avec Jésus. Bientôt le corps suivra sur l'aile de l'amour...

Ainsi Jésus fut toujours avec Marie, *Dominus tecum*... Et maintenant, il y est encore ; toujours il est son Fils. C'est en vain que nos frères égarés murmurent.—Jésus et Marie sont inséparables ; ce n'est pas nous qui avons confondu, pour ainsi dire, ces deux âmes et ces deux vies. Nous croyons seulement que ce que Dieu a uni, c'est un crime à l'homme de le séparer.

Benedicta tu in mulieribus... vous êtes bénie entre toutes les femmes.. Hélas ! qui ne le sait ?.. Le péché et la mort étaient entrés dans le monde par une femme ; par une femme nous étions venus tous les maux... Consolons-nous ; par une femme aussi, tout sera réparé, sauvé ; par une femme nous reviendront tant de biens que l'Église chantera : Heureuse faute ! *Felix culpa* !

Et vous surtout, soyez heureuses, vous les sœurs de Marie, car toutes vous serez bénies en elle... En effet, jusqu'à la Vierge réparatrice, la destinée de la femme fut triste, et son humiliation grande ; une antique malédiction pesait sur elle... Ce qu'on en faisait, ce qu'on en fait encore

là où Jésus et Marie n'ont pas d'autels, hélas ! on ne peut le dire, on ose à peine y songer. La femme était si méprisée, qu'elle était devenue véritablement méprisable... Mais, avec Marie, la voilà qui se relève, qui grandit, qui devient quelque chose de saint et de sacré. Hier, esclave de l'homme, aujourd'hui sa compagne chérie : des trésors de vertu sont remontés à son cœur, et l'honneur a refleuré sur son front.

Oh ! disons donc, en imitant un mot célèbre, que si jamais le culte et l'amour de Marie disparaissaient du reste de la terre, on devrait encore le trouver au cœur des femmes chrétiennes. Oui, Marie, voilà leur gloire, leur patronne, leur modèle ; n'a-t-elle pas, du reste, passé par tous les états de leur vie ? Vierge, épouse, mère, n'a-t-elle pas tout ennobli, tout consacré ?... n'a-t-elle pas aussi connu toutes leurs joies et toutes leurs douleurs ?... n'est-elle donc pas bien faite pour tout comprendre et tout consoler ?... Et nous, chrétiens, que ne lui devons-nous pas ?... En relevant la femme déchue, ne nous a-t-elle pas préparé les plus doux trésors ?... A toi, jeune homme, une épouse chaste, aimable et fidèle ; à toi, vieillard, une fille, ange de tes vieux ans ; à tous, le cœur tendre et béni d'une bonne mère ?...

Et benedictus fructus ventris tui, Jesus... Et Jésus le fruit de vos entrailles est béni...

Comme un beau fruit est la couronne de l'arbre qui l'a porté, comme il en est la beauté, ainsi Marie n'est grande, belle, sainte et bénie que par son Fils... Ainsi tous nos hommages à Marie, honneur, amour, confiance, tout remonte à Jésus par Marie. Non, Marie n'est pas notre soleil, mais elle l'a porté dans son sein... Son image gracieuse, ainsi qu'il est écrit dans les saints Livres, c'est plutôt l'astre doux et modeste des nuits. Le voyageur attardé qui salue son lever sur la montagne, et qui bénit sa clarté radieuse, n'ignore pas qu'elle est empruntée ; il aime ce rayon argenté qui charme ses yeux et dirige ses pas, mais il sait bien que ce rayon vient d'une source plus brillante, qu'il n'est qu'un reflet lointain, et comme un regard voilé que lui envoie le roi du jour...

Marie, c'est pour nous comme un tabernacle, un ciboire vivant, où nous adorons notre Dieu descendu parmi nous. Ce tabernacle, nous le voulons saint et pur, parce que nous croyons qu'il ne le sera jamais assez pour l'Hôte trois fois saint qui le doit habiter. Ce tabernacle, nous l'entourons d'honneur et de gloire, parce que nous croyons à l'infinie Majesté qui s'y rapetisse par amour.

En un mot, à nos yeux, Marie n'est rien que par Jésus : tout ce qu'elle est pour nous, c'est à cause de lui... A cause de lui nous la croyons immaculée, parce qu'à Jésus il fallut un sein plus pur que les rayons du soleil : à cause de lui nous la proclamons grande, puissante et bonne, parce que Jésus est tout cela, et qu'il est son Fils... et voilà le vrai culte de Marie comme le comprend l'Eglise catholique, et il faut plaindre les enfants égarés, qui s'obstinent à calomnier la foi de leur mère, pour se dispenser d'obéir à sa voix...

Ici se termine la première partie de l'*Ave Maria*... Après avoir, de concert avec l'Ange, offert à la Vierge Marie notre tribut d'hommages ; avec l'Eglise, nous déposons à ses pieds l'aveu de nos besoins, nos humbles et confiantes supplications.

Sanctu Mariu, mater Dei, ora pro nobis peccatoribus nunc et in horâ mortis nostræ. Amen.

LE MOIS DE MARIE A NOTRE-DAME DE MONTREAL.

Salut à toi, Mois bien-aimé,
Qui portes le nom de ma Mère !
Salut à ton souffle enbaumé,
Salut à ta douce lumière !!!

Qui n'a chanté ces suaves paroles, ou des paroles semblables, au premier jour de ce mois de Mai dont le retour, chaque année, fait tressaillir le cœur chrétien et le remplit d'une joie si pure ! Il nous est donc revenu encore une fois, malgré notre long hiver et malgré nos misères plus longues encore, ce mois de Marie devenu, depuis un demi siècle surtout, un vrai mois de fête pour l'univers entier. Mai n'est pas pour toutes les contrées, pour toutes les latitudes, le messager du printemps, le mois des parfums et des fleurs ; son soleil plus vif, il est vrai, n'éclaire encore en plus d'un pays qu'une nature endormie sous la neige ou comprimée dans son élan par un souffle dur et froid, de la nature de celui qui, chez nous présentement, nous empêche d'oublier complètement l'hiver. Mais le mois de Mai fait renaître, partout où le soleil du Catholicisme rayonne, les prédications en l'honneur de Marie, les cantiques à la gloire de Marie, les supplications au pied des images de Marie, les réunions si douces et si pieuses du soir dans la chapelle de Marie ; et Mai, en dépit des latitudes et de l'hiver, devient ainsi partout le mois du printemps des âmes.

La dévotion touchante du mois de Marie a envahi le monde entier avec la rapidité de l'incendie, et cette propagation, si étonnante aux yeux de qui ne réfléchit pas, s'explique avec la plus grande facilité pour le catholique instruit. Le culte de Marie s'est répandu comme se répandent les eaux des conseils divins. Il est dans le dessein de Dieu de tout donner au monde, de sauver tout le monde par Marie ; il a fait la grâce appropriée à nos besoins ; il a fait le canal de cette grâce s'adaptant merveilleusement à nos âmes : il n'est donc pas étonnant que sous le courant de fraîcheur et de vie que le cœur chrétien reçoit du conduit merveilleux de la grâce, il s'ouvre et se dilate pour s'imbiber de sève et de fécondité. Et puis il est si naturel, c'est même un besoin si impérieux au cœur d'un fils de se coller au cœur de sa mère, que partout où la dévotion à Marie sera prêchée et connue, elle doit nécessairement prendre racine et se développer rapidement. Il n'y a que le rocher si sec et si aride du protestantisme qui ne veut recevoir ni les fleurs ni l'ombrage de cette plante bénie. Et encore faut-il pour cela que les gardiens à gâge de ce rocher stérile, je veux dire les ministres protestans, soient sans cesse à couper les branches, les rameaux de cette plante, c'est-à-dire, à blasphémer perpétuellement Marie, pour arrêter son culte à la porte de leurs temples. Dès qu'il y a un petit rejeton qui s'insinue, la plante s'y attache. Témoin cette charmante petite protestante qui voyant mourir sa bonne maman sous les formules glacées

des oraisons du ministre, et ayant entendu parler des secours et des miracles obtenus par l'invocation de Marie, disait, en versant des larmes : Oh ! moi, quand je serai grande, je ne resterai pas protestante ; je me mettrai de cette religion où l'on prie la Ste. Vierge et où les enfants obtiennent par Elle le bonheur de conserver leurs mamans." La dévotion du mois de Marie est donc l'éclosion naturelle de l'amour filial.

Depuis quelques années surtout cette tendre dévotion se manifeste, dans notre Ville de Marie, sur des proportions toujours croissantes. D'abord renfermée, à notre Eglise de N. D., dans une petite chapelle latérale, elle a franchi les barrières de la grande nef, elle a placé dans le chœur du grand autel la statue de Marie, la blanche image du mois de Mai ; puis, l'assistance grandissant toujours, il a fallu élever la chaire de laquelle descendaient, chaque soir, les enseignements chrétiens, appris et développés sous les regards de Marie. Enfin la vaste Eglise voyant toutes ses places occupées et les serviteurs de Marie se plaignant de n'entendre que de rares et faibles échos de la voix du prédicateur, il a fallu adresser la parole du haut de la grande chaire de la paroisse, et depuis lors, le mois de Marie à N. D. a pris et conservé les proportions d'une véritable et magnifique station. Voilà quatre ou cinq ans que se soutient sans faillir ce délicieux enthousiasme. On le dirait plus ardent encore cette année ; et nous n'en sommes pas étonnés, on vient prier aux pieds d'une admirable statue donnée par Pie IX, pour l'Eglise si éprouvée, pour le Pape si crucifié, pour notre Canada si tourmenté lui-même, et pour l'univers entier que bouleversent les révolutions et l'impiété. Les malheurs présents, les dangers à venir, l'intervention réelle si miraculeuse et si incessante de Marie dans tous ces événements, qui s'opèrent ou se préparent, il y en a bien assez pour attirer vers l'autel de Marie quiconque se sent encore au cœur un peu d'amour pour l'Eglise et pour son Chef, et un peu du désir chrétien de voir se lever sur le monde, les jours qui doivent éclairer le triomphe de la cause de la justice et du droit, et le règne de la paix.

Le prédicateur de nos pieux exercices du mois de Marie à N. D. est le Rev. M. F. Martineau, prêtre de St. Sulpice. Il se dévoue à ce ministère avec un tel entrain, un tel feu, que l'on sent jaillir de son cœur des étincelles qui portent partout l'incendie de l'amour de Marie. Le sujet de ses instructions est nouveau pour nous, c'est peut-être un nouvel attrait : il nous explique les *Emblèmes*, les *Symboles* de Marie, non pas des symboles choisis d'une manière arbitraire, mais tirés de l'Ecriture Sainte, d'après l'interprétation de l'Eglise et des SS. Pères. L'application de ces Symboles à Marie est toujours bien claire, et les conséquences pratiques qu'on en fait découler trouvent toujours le chemin de nos besoins présents et personnels. Courage à notre cher Prédicateur, et nous, profitant de^s grâces de ce beau Mois, devenons de plus en plus de vrais enfants de Marie, lisant partout son nom, trouvant partout son image et répandant partout son amour.

“ On dit d’un brave soldat qui, après de nombreux exploits, arrive aux premiers grades de l’armée—“ qu’il a bien gagné ses épaulettes.” On peut dire du prêtre dévoué qui, après une vie d’apostolat, devient évêque, “ qu’il a bien mérité la mitre.” C’est l’opinion que le diocèse de Montréal a exprimée en apprenant la nouvelle agréable que M. le chanoine Fabre venait d’être nommé coadjuteur de Mgr. Bourget pour être plus tard son successeur. Cette nouvelle a produit partout la meilleure impression et révéla les sympathies que le nouvel évêque s’était créées parmi les fidèles de ce diocèse.

“ Une petite esquisse de la carrière sacerdotale de Mgr. Fabre suffira pour expliquer la satisfaction que donne son élévation à l’épiscopat.

“ Mgr. Fabre est né le 28 Février 1827. Il appartient à une famille essentiellement religieuse et nationale ; il est le fils de M. Edouard Raymond Fabre, cet excellent citoyen dont la vie fut remplie d’actes de vertu et de patriotisme. Sa mère, Dlle. Luce Perrault, était digne par ses vertus et ses qualités, d’être l’épouse d’un si bon citoyen et la mère d’un évêque.

“ C’est le cas de dire que les bons exemples de la famille et les leçons d’une bonne mère ne furent pas perdus, et avouons que s’il est une belle récompense, s’il est une noble satisfaction pour une mère, c’est bien celle que reçoit Madame Fabre.

“ Mgr. Fabre donna, dès son bas âge, les preuves d’un caractère et des dispositions les plus naturelles pour le sacerdoce. Il avait, comme on dit généralement, de la vocation. Il n’aimait rien tant que de servir la messe et dire la sienne. Il se faisait de charmants petits autels, avait toujours une espèce de sacristie bien garnie, et jouait au prêtre avec un naturel parfait. Ses meilleurs amis étaient ceux qui se prêtaient le plus volontiers à l’exercice de son ministère et se résignaient à chanter avec lui messe, vêpres, et force cantiques.

“ Il entra à l’âge de 9 ans, au collège St Hyacinthe et y fit de bonnes et solides études, sous la direction des professeurs distingués que cette maison a toujours possédés. Il eut pour compagnons de classe, M. le Sénateur Armand, l’hon. Chs. Laberge, le rév. M. Champeaux, curé de St Michel, le Rév. M. Piette, curé de St. Bruno, M. Louis Delorme, député de St. Hyacinthe et M. le Notaire Blanchard, etc. Il était l’un des premiers de sa classe, réussissait sans trop de travail et se faisait remarquer par sa sagesse et sa bonne conduite.

En 1843, il quittait le collège et partait, quelque temps après, pour Paris où il passait 18 mois dans la famille Bossange, (son oncle) au milieu d'un monde brillant, d'une société joyeuse et distinguée. Disons en passant que ses manières élégantes et sa bonne éducation lui permettaient de faire partout une bonne figure.

Mais les plaisirs de la vie parisienne et les séductions de ce beau monde, si dangereuses pour un jeune homme de 17 ans, ne purent étouffer la voix de Dieu qui l'appelait à son service.

On lira avec plaisir quelques extraits de la lettre qu'il écrivait à sa mère, le 29 juin 1844 pour lui annoncer son intention d'entrer dans l'état ecclésiastique et lui demander son consentement :

“ MA CHÈRE MÈRE :—C'est aujourd'hui le jour de la St. Pierre, vous la
 “ fêtez très-solennellement à Montréal, tandis qu'ici elle est remise au di-
 “ manche. Cette semaine est aussi le jour de la St. Jean-Baptiste. Je
 “ pense bien que les Canadiens n'ont pas oublié de la célébrer avec beau-
 “ coup de pompe. J'espère que dans quelques années je pourrai moi-
 “ même célébrer le saint sacrifice de la messe pour la prospérité du pays,
 “ pour l'union des Canadiens, pour toutes les grâces qu'on doit demander
 “ en un pareil jour. Ma chère mère, vous voyez que je veux vous parler
 “ d'une chose bien importante. Connaître et suivre sa vocation sont deux
 “ choses bien essentielles pour le bonheur de cette vie et surtout pour
 “ celui de l'éternité

“ Ma bonne mère, c'est ici que votre cœur de mère va parler plus que
 “ jamais. De tout temps j'ai aimé l'état ecclésiastique, toujours mon
 “ esprit a préféré cette situation à toute autre. Quand j'étais à St. Hyacinthe, on prétendait que j'avais ces idées parceque j'étais toujours avec
 “ les prêtres, qu'elles changeraient bien si je voyais le monde. Eh bien !
 “ Voilà quinze mois que je suis à Paris ; il me semble que j'ai vu assez de
 “ monde, autant qu'il était possible de le voir honnêtement. J'ai été dans
 “ six ou sept théâtres, loin d'y avoir pris goût, j'ai vu qu'il était du devoir
 “ de tout catholique de ne jamais y aller ; j'ai assisté à plusieurs soirées
 “ et j'ai entendu des conversations de tout genre, et malgré cela mes idées
 “ et mes dispositions ne sont pas changées, et même je suis persuadé que
 “ Dieu a voulu que je connusse le monde afin que je fusse plus en état de
 “ diriger les autres plus tard, lorsque je serai obligé de prêcher et de con-
 “ fesser.”

Plus loin il prie sa mère d'intercéder pour lui auprès de son père pour qu'il réponde favorablement à la lettre qu'il lui a écrite au sujet de sa vocation.

“ Oh ! ” s'écrie-t-il, “ unissez votre voix à la mienne pour qu'il se hâte
 “ de m'en faire une au plus tôt : je serais si malheureux s'il me refusait !
 “ Faites-lui voir que Dieu lui ayant permis d'élever quatre enfants, il ne
 “ doit pas trouver que ce même Dieu en demande un pour le service de

“ ses autels. Et vous-même ne serez-vous pas heureuse d’assister au sacrifice de la messe offert par votre fils aîné et de recevoir de sa main la sainte communion..... ”

Inutile de dire l’effet d’une pareille lettre sur le cœur d’une mère comme madame Fabre. Quant à M. Fabre qui n’avait voulu qu’éprouver la vocation de son fils, il se rendit de bonne grâce à l’évidence et fut heureux de voir dans l’âme de son fils, des sentiments qu’il était si capable d’apprécier.

Celui-ci prit la soutane, le 7 septembre 1844, à Chatenay et entra, le 18 octobre, au séminaire d’Issy où il connut et eut pour confrères des jeunes gens destinés à illustrer l’épiscopat de France par leur vertu et leurs talents. Citons, en particulier, Mgr. de La Tour d’Auvergne, archevêque de Bourges ; Mgr. Lavigerie, évêque d’Alger ; Mgr. Hugonin, évêque de Bayeux ; Mgr. Thomas, évêque de la Rochelle ; Mgr. Soubiranne, évêque de Sébaste, et Mgr. Leuillieu, évêque de Carcassonne, son intime ami, préconisé en même temps que lui au dernier Consistoire. Nous nommerions le trop célèbre père Hyacinthe devenu Loyson, s’il était resté digne de figurer en aussi bonne compagnie.

En 1846, il partit pour l’Italie, obtint une audience du Souverain Pontife et revint dans le pays, au sein de sa famille qui l’attendait avec impatience. Il entra à l’évêché deux mois après, fut ordonné prêtre, le 23 Février 1850 par Mgr. Prince, et fut envoyé à Sorol en qualité de vicaire du Rév. M. Magloire Limoges. Il partit de là, en 1852, pour prendre la cure de la pointe-Claire où il exerça le ministère pendant deux ans.

A Sorol comme à la Pointe-Claire, le jeune prêtre devint très-populaire et ne laissa en partant que des regrets sincères et de bons souvenirs.

Mais Mgr. Bourget jugeant qu’il fallait un champ plus vaste à son zèle et à son activité, le rappela à l’évêché de Montréal.

Les fidèles de la ville et du diocèse savent si sa vie a été bien remplie depuis cette époque, si son ministère a été laborieux et fécond en bonnes œuvres. A la chaire, au confessionnal, au chevet des malades, partout on l’a vu se prodiguer sans réserve, avec bonheur, toujours à son poste, cherchant sans cesse l’occasion de faire le bien, affable pour le pauvre comme pour le riche, faisant aimer la religion par les grands comme par les petits, par les savants et les ignorants, recherché des sociétés de jeunes gens et des classes ouvrières, rendant le prêtre agréable où il n’avait été auparavant que difficilement accepté, l’ami, par-dessus tout, le confident et le directeur de la jeunesse.

Ses retraites dans les collèges l’ont mis en rapport avec la plupart des jeunes gens des diocèses de Montréal et de St. Hyacinthe. Il a prêché, confessé et marié presque toute la génération actuelle. C’est à lui que

les directeurs de collèges adressent leurs élèves partant pour la ville, que les parents recommandent leurs enfants quittant pour toujours le toit paternel. Ces recommandations ne sont jamais perdues. Il les accueille avec bonheur ces jeunes gens qu'il aime tant, il les suit, les surveille, leur apparaît quelquefois, au moment où ils s'y attendent le moins, et fait tout cela avec tant de délicatesse, de bonne humeur et de bonté, qu'on se rend à sa chambre ne serait-ce que pour lui faire plaisir. De là au confessionnal il n'y a qu'un pas, et comme il fait la moitié de ce pas, on fait le reste sans s'en apercevoir.

On sait qu'il fut un temps où les étudiants en médecine n'avaient pas trop bonne réputation ; ce n'étaient certainement pas des rongeurs de balustres et personne ne leur *aurait donné le bon Dieu sans confession*. Eh bien ! M. Fabre a trouvé moyen de les évangéliser, de les réconcilier avec la robe noire ; il a planté son drapeau jusque dans l'école de médecine, et aujourd'hui, les étudiants en médecine sont regardés comme des chrétiens.

Mgr. Fabre était le prêtre à la mode, celui à qui on s'adressait dans les circonstances critiques ou solennelles, qu'on recherchait pour les mariages *fashionable*.

Peu d'hommes paraissent plus à leur place et ont plus que M. Fabre l'esprit de la vocation sacerdotale ; le travail ne lui coûte rien, et il ne s'en plaint jamais, car il fait par plaisir ce que d'autres font par devoir ; il était fait pour le sacerdoce comme l'oiseau est fait pour voler, le poisson pour nager.

En 1869, lors du concile du Vatican, il fit un second voyage en Europe, revit avec plaisir, à Rome, ses anciens confrères du séminaire devenus évêques et eut l'honneur d'avoir des relations intimes avec l'illustre évêque de Poitiers, Mgr. Pic. Etant allé en Belgique, il admira la méthode de l'articulation en usage dans les établissements de sourds-muets de ce pays et revint avec l'idée de l'établir à Montréal. Déjà nous pouvons apprécier les heureux résultats de cette sublime institution enfantée par la charité Catholique.

Faisons maintenant en quelques lignes le portrait du futur évêque de Montréal. Mgr. Fabre est de taille un peu au-dessous de la moyenne, mais solide ; il a de l'embonpoint, de l'aisance et de la distinction dans le maintien, de la grâce dans tous ses mouvements. Sa physionomie est douce, affable, vive et presque toujours souriante, aucune aspérité, rien de triste ou d'anguleux dans son extérieur qui respire le bonheur et inspire la confiance et les sympathies. La tête forte et le front découvert porteront bien la mître.

Il y a dans tout ce qu'il fait, dans sa manière de parler et d'officier un heureux mélange de simplicité, d'élégance, de dignité et un cachet de

bonne éducation qui siéent admirablement à un évêque. Il est né prêtre et gentilhomme.

C'est le lieu de dire qu'il a une mémoire remarquable, une grande rapidité de pensée servie par une facilité de parole que tout le monde connaît. Son discours est un jet continu qu'entretient une source intarissable ; il n'a pas la peine de chercher la phrase, elle lui arrive toute faite, toute habillée. Il n'est jamais pris au dépourvu et ne pourra, lorsque, en sa qualité d'évêque, il sera appelé à parler dans maintes circonstances, alléguer le défaut de préparation, car il est toujours prêt. Il excelle à tirer parti de l'idée du moment, à appliquer un texte ou un précepte à la fête, à la circonstance du jour. Il saisit une question au vol, en voit immédiatement les côtés les plus saillants, les points essentiels, et dit clairement ce qu'il a vu si rapidement.

Sa prédication sans être véhémence est fort goûtée, elle plaît et persuade et se met à la portée de tout le monde, elle avait d'avance l'onction épiscopale, le caractère de dignité et de noble simplicité qui convient aux paroles d'un évêque. On aimera encore mieux l'éloquence de l'évêque que celle du prêtre.

Ajoutons que si l'avènement de M. le chanoine Fabre à l'épiscopat, est salué avec joie par tous les catholiques de ce diocèse, c'est qu'à la fermeté des principes et à la solidité des doctrines, le nouvel évêque joint un esprit de paix et de conciliation, une bienveillance et une connaissance du monde qui seront d'une grande utilité dans les circonstances actuelles. Rome vient de manifester le désir que les esprits rentrent dans la voie de l'apaisement et de l'union. L'épiscopat de Mgr. Fabre va donc commencer sous d'heureux auspices au milieu des réjouissances de tous les hommes, sous la direction et le regard du saint évêque qui depuis trente ans illustre le siège épiscopal de Montréal.

Mgr. Fabre n'aura qu'à marcher sur les traces de son vénérable prédécesseur, à continuer la chaîne de ses bonnes œuvres.

L. O. DAVID.

P. S.—Mgr. Fabre est frère de Lady Cartier, de MM. Hector Fabre, rédacteur de *L'Événement*, de Gustave Fabre, marchand de cette ville et de demoiselle Hectorine Fabre qui est aussi aimable que pieuse.

Nous devons à M. J. A. Gravel, cousin germain de Mgr. Fabre, quelques-uns de nos renseignements.

L. O. D.

NOTICE SUR M. FAILLON.

(Suite.)

VIE DE M. OLIER.

Nous voici arrivés à *la vie de M. Olier* ; l'ouvrage le plus important sorti jusque là de la plume de M. Faillon ; un de tous ceux qu'il a laissés qui nécessitèrent le plus de recherches, qui lui coûtèrent le plus de travail, auquel il put appliquer toute la force de son esprit alors pleinement développé par l'étude, et exercé par des écrits déjà si remarquables.

Mais si cette œuvre était par excellence le fruit de sa maturité, elle est aussi celle où il a réalisé le plus complètement toute la pensée de sa vie ecclésiastique et religieuse, car en s'appliquant à glorifier et mettre en lumière, le Saint, le génie fondateur de la Compagnie à laquelle il appartenait, il voulait donner au clergé en général de tous les temps et de tous les lieux un modèle de piété et de zèle, applicable surtout dans les circonstances présentes ; et spécialement exposer à ses confrères, autant qu'il était possible dans sa plénitude, l'esprit de cet admirable prêtre et de cet incomparable directeur des âmes.

Telle fut la pensée qui anima M. Faillon dans la composition de ce grand ouvrage ; et l'on ne peut s'empêcher de reconnaître, en le lisant attentivement, qu'il a admirablement atteint son but. On doit même avouer que quel que soit le mérite particulier de ses nombreux écrits, lesquels ont chacun leur genre d'importance et d'intérêt, ce livre suffirait seul pour assurer à son auteur une des premières places parmi les écrivains religieux et les hagiographes les plus célèbres. C'est ce qu'ont proclamé plusieurs publicistes dont nous citerons les témoignages en leur lieu.

Le succès de la vie de M. de Lantages et de celle de M. Demia, avait été assez marqué pour faire penser que peu d'hommes, dans la compagnie, se trouvaient, au même degré que M. Faillon, en état d'entreprendre une biographie aussi importante que celle du fondateur. Toutefois le mérite de ces deux premiers ouvrages, fut de beaucoup dépassé dans le dernier.

Mais indépendamment de ces dispositions et de tout désir de ses supérieurs à cet égard, une rencontre toute providentielle avait inspiré tout-à-coup à M. Faillon le plus vif désir de consacrer ses soins à élever un monument à la mémoire du pieux fondateur de St. Sulpice ; circonstance unique qui vint comme lui révéler dans toute son étendue l'esprit et le génie de M. Olier, et le mettre par là en état de le faire mieux connaître au public religieux.

Dès son entrée, il est vrai, dans la Compagnie, M. Faillon avait été

frappé de l'élévation des écrits du digne fondateur, et cela tant par le petit nombre de ses ouvrages, généralement répandus, que par ce qu'il avait entendu lire et expliquer de ses autres écrits, et qui se transmottait à la *Solitude* sur l'esprit de ce grand serviteur de Dieu.

Il en avait aussi lu avec le plus grand intérêt la Vie si édifiante, composée sur l'ordre de M. Emery, Supérieur général de la Compagnie de Saint Sulpice, et donnée au public depuis une quarantaine d'années par M. Nagot, prêtre de la même société, envoyé en Amérique par son supérieur, pendant la Révolution Française, pour y fonder dans le Maryland, le Séminaire de Baltimore; ouvrage très-solide comme composition, et surtout remarquable par l'éminente couleur de piété dont il est partout empreint.

Cependant malgré ces préliminaires, on peut dire que rien encore n'avait fait soupçonner à M. Faillon tout ce qu'il devait lui-même découvrir plus tard dans les écrits de l'homme de Dieu.

Ce fut quelques années après son entrée dans la compagnie et lorsqu'il se trouvait à Lyon, qu'il fit une découverte qui lui donna en quelques instants sur la grandeur du génie de ce saint fondateur une idée bien supérieure à tout ce qu'il en avait pu avoir jusque-là.

Déjà il avait beaucoup étudié et parcouru les Pères, il admirait la richesse et la profondeur de cette doctrine qui ne révèle ses secrets qu'à l'étude et à la méditation assidue. Souvent, dans ses lectures, il avait éprouvé le regret que les grands écrivains religieux des derniers temps n'eussent pas eu recours plus souvent à ce fond si riche de lumière et d'enseignement, et n'eussent pas appliqué la force de leur esprit à ces mystérieuses révélations d'en haut, que n'ont fait par fois qu'effleurer même les génies les plus vantés des derniers siècles. Mais quel fut son étonnement lorsque s'étant mis à lire dans la Bibliothèque du Séminaire, l'un des *Manuscrits* inédits de M. Olier, il y découvrit une si grande intelligence des mystères de la foi, une vue en même temps si haute et si ferme des dogmes chrétiens, des explications si lucides, des aperçus si vastes et si riches; souvent, à propos d'un mot en apparence très-simple des divines Ecritures, des flots de lumière, tellement ravissants et comme paraissant tenir de la vision surnaturelle que plus il avançait dans cette lecture et plus son admiration augmentait; car il découvrait incessamment avec une abondance inépuisable de sentiments et d'expressions non-seulement comme la fleur de ce qu'il avait rencontré de plus beau dans les Pères, mais souvent l'explication claire et profonde de tout ce qu'il avait trouvé jusque-là de plus inexplicable et de plus caché dans les mystères.

Ainsi la doctrine de M. Olier l'éclairait-elle dans les voies les plus relevées et les plus nouvelles, tandis que la connaissance qu'il avait déjà acquise des Pères, pouvait seule lui montrer la grandeur et la portée du génie de M. Olier.

Ce fut là pour lui comme un trait de lumière qui décida de sa pensée, et désormais de l'emploi de tous ses moments. Il continua pendant longtemps ces lectures si précieuses et si ravissantes pour sa piété, et quand il les interrompait un moment, et qu'il paraissait au milieu de ses confrères, tout transporté, l'on voyait sur ce calme et doux visage comme un rayonnement de la joie sainte dont il était inondé, et quelque chose de cet éclat céleste que les saints semblent rapporter de leur commerce habituel avec Dieu.

Dès lors donc, comme introduit dans un monde nouveau et initié, pour ainsi dire, aux secrets du sanctuaire, il se dévoua irrévocablement à l'étude et à la méditation de la doctrine du pieux fondateur; il se mit à recueillir d'abord à Lyon puis bientôt à Paris, tous ses sublimes enseignements, et pour bien saisir son inspiration intime, son esprit et comme la pensée essentielle de ses œuvres, il entreprit d'analyser tous les écrits de M. Olier qui forment, on le sait, un ensemble considérable, et il réunit ainsi une prodigieuse quantité de traits, de remarques et d'appréciations qui ont si profondément pénétré son ouvrage, que l'on n'en peut lire même quelques lignes, sans être étonné du travail immense que renferme ce livre.

Un genre d'occupation si saint durait déjà depuis plusieurs années, lorsque, par une ouverture toute conforme à ses désirs et à ses aspirations les plus chères, il lui fut proposé par ses Supérieurs de réécrire la vie du saint fondateur des séminaires. C'était comme un coup de providence, ou plutôt c'était en vue d'un tel dessein que Dieu, sans qu'il le sût, l'avait si admirablement préparé à l'exécution de ce travail, et on ne peut dire avec quelle joie et quel empressement M. Faillon se lança dans ce grand ouvrage, dont il eut en peu de temps disposé et arrêté tout le plan.

Ce plan largement conçu consistait à écrire un livre qui, outre les exemples de piété et d'édification qu'il devait renfermer, se compléterait par l'exposition de la grande doctrine du pieux fondateur. Pour cela donc il rassembla immédiatement sous sa main tous les ouvrages qui se rapportaient à M. Olier; d'abord ses propres écrits manuscrits, réunis en 3 volumes in 4°, sous le nom de *Mémoires*; puis six cahiers particuliers tracés de la main même de l'auteur, lesquels, sur l'injonction du P. Bataille, procureur-général des Bénédictins et alors Directeur de M. Olier, celui-ci dût, pendant un certain temps, écrire jour par jour, pour y déposer le résultat de ses méditations, aussi bien que de ses lectures assidues faites en esprit d'oraison sur les divines Ecritures; puis la collection des lettres également autographes de l'homme de Dieu, recueillies après sa mort, et formant un volume *in folio* manuscrit.

De plus, il s'entoura des travaux de M. de Bretonvilliers, de M. Tronson, de M. Baudrand, sur la vie de M. Olier, et des lettres du P. de Condren, du P. Amelotte, de St. Vincent de Paul et de M. Tronson, ayant trait à sa personne ou à ses écrits.

Il recueillit encore toutes les Biographies des Saints Personnages qui ont illustré l'Eglise au XVII^e siècle ; des Evêques, des supérieurs d'Ordres Religieux, des Curés du temps ; celles en particulier, du Cardinal de Berulle, du P. de Condren, de St. Vincent de Paul, de M. Bourdoise, du P. Yvan, du P. Bernard, du P. Fourrier : pour ce qui concerne les laïques, celles du Baron de Renty, de M. de Queryolet, de Mlle de Melun, etc. Enfin ayant parcouru toutes les bibliothèques de Paris, outre les ouvrages cités plus haut et assez généralement connus, il découvrit encore près de cinquante manuscrits non encore édités, et qui lui fournirent une multitude de renseignements importants.

C'est dans ces infatigables recherches qu'il fit enfin la découverte précieuse de deux grands ouvrages que l'on croyait avoir été perdus pendant la Révolution ; savoir les mémoires que nous venons de mentionner, de M. Baudrand, curé de St. Sulpice, et les mémoires si considérables de M. de Ferrier, compagnon des premiers travaux de l'homme de Dieu.

M. Baudrand, en 1682, avait écrit cette vie sous le titre de : *Mémoires sur la vie de M. Olier, et sur le Séminaire de St. Sulpice*. Cet ouvrage ayant été soustrait pendant la révolution, l'on en regardait la perte comme irréparable, lorsqu'en 1835 un chiffonnier de Paris vint en offrir à MM. les conservateurs de la bibliothèque royale, entre plusieurs autres manuscrits, une copie complète et une autre incomplète. Ce document est précieux surtout en ce que, suivant la remarque de M. Faillon, on y lit des particularités qui ne se trouvent nulle part ailleurs, ce qui n'est pas étonnant, à cause que l'auteur s'était proposé en les consignant, de remplir bien des lacunes laissées dans la première Vie, composée par M. de Bretonvilliers.

Quant aux Mémoires de M. Du Ferrier, la découverte qui en fut faite par M. Faillon fut accompagnée de circonstances assez singulières pour mériter d'être rapportées. Par diverses citations qui en sont faites dans les deux historiens de M. Bourdoise, dans un manuscrit de l'Oratoire, et enfin dans la vie du P. de Condren, M. Faillon avait compris qu'il devait exister des mémoires assez étendus de M. Du Ferrier, cet ami dévoué de M. Olier, et si attaché à ses œuvres ; il en avait même trouvé à la bibliothèque royale un fragment, composé de 105 pages, mais qui ne se rapportait qu'aux relations de M. Du Ferrier avec M. de Condren.

Il y avait déjà plusieurs années qu'il poursuivait ses recherches lorsque le Supérieur général de Saint-Sulpice crut devoir lui prescrire de borner là ses investigations, et de mettre enfin la main à la composition de son livre, après toutefois, un délai de quinze jours qu'il lui donnait encore.

Rendu à l'avant dernier jour de ce délai, Mr. Faillon se trouvant à la bibliothèque Ste Geneviève, achevait ses écritures lorsqu'il aperçut certain papiers portant cette suscription qui semblait de bon augure ; *œuvres de Mr. Du Ferrier*. Il saisit aussitôt ces manuscrits, mais reconnut avec douleur qu'il ne s'y trouvait que des ouvrages de Droit d'un Mr. Du Ferrier, an-

cien Jurisconsulte, lequel n'avait probablement que le nom de commun avec le compagnon de Mr. Olier. Il refermait donc ces volumes quand il fut assez heureux pour s'apercevoir qu'ils étaient suivis d'autres manuscrits portant à leur tour cette suscription : *Mémoires de Mr. Du Ferrier*. Il ouvrit aussitôt ceux-là ; et quels ne furent pas sa surprise et son ravissement en voyant qu'il avait enfin devant lui, après les avoir si longtemps et si vainement, cherchés ces mémoires complets sans lacune, sans altération. A peine en croyait-il ses yeux : il lui semblait être dans un rêve ; à ce point qu'il dût se mettre un instant à palper les objets autour de lui pour se convaincre qu'il n'était pas le jouet d'une illusion.

Le carton renfermait 13 cahiers in 4o de différentes mains formant un ensemble de 706 pages. En ayant pris rapidement connaissance, il trouva ce qu'il avait pressenti, c'est-à-dire mille détails sur la vie de M. Olier, rapportés par un témoin digne de foi, et pourvu d'ailleurs de toutes les qualités requises pour bien observer et bien présenter les faits. (1)

Voici ce que M. Faillon dit de ces mémoires : “ Ces récits sont pleins de naturel et de vivacité, et l'on s'aperçoit que l'auteur, malgré son grand âge, n'avait rien perdu des souvenirs de sa jeunesse, de la facilité de son esprit, ni même de la gaieté de son humeur.”

En parcourant les deux volumes de la vie de M. Olier, on peut juger du prix que M. Faillon a attaché à ces récits : car il cite M. Du Ferrier plusieurs fois dans un grand nombre de chapitres, et il en a même extrait souvent des fragments entiers qui sont du plus haut intérêt : ainsi la conversion d'un régiment de cavaliers suédois, la conversion du Maréchal de Rantzau et de sa femme, etc., etc., les détails sur Françoise Fouquet ; tout ce qui est relatif aux Missions et à leur succès, au couvent de la Regrippière, ainsi qu'à M. de Queryolet, etc., etc. ; tous les rapports de M. Olier avec M. de Condren ; enfin les débats du Jansénisme, etc., etc.

Telle est la somme énorme de documents que parcourut M. Faillon pour la composition de son livre : mais nous devons ajouter maintenant nomenclature, la nouvelle et la plus importante découverte que, près de trente ans après la publication de l'ouvrage, l'auteur fit encore à la grande Bibliothèque de Paris en 1867, pendant qu'il en préparait une seconde édition ; et que, toujours par son esprit de fidélité, il s'occupait, même si longtemps après le succès de la première, à chercher encore de nouveaux documents ; car ses efforts furent alors largement et dignement récom-

[1] M. Du Ferrier était le fils d'un lieutenant-général, et neveu du grand maître de l'ordre de Malte ; vers l'âge de 20 ans il était venu à Paris pour terminer ses études, et chercher fortune ; le Cardinal de Richelieu, en grandes relations avec le Grand Maître de Malte et sollicité depuis longtemps, avait désigné le jeune Du Ferrier pour occuper un des principaux évêchés de France, lorsque celui-ci fit tout à coup annoncer un jour au Cardinal qu'il avait renoncé à toutes ces faveurs ; et dès lors il se mit à la disposition de M. Olier, sous la direction du P. de Condren pour les œuvres que ceux-ci avaient en vue.

pensés par le trésor inespéré qui lui tomba sous la main, savoir les écrits même de Marie Rousseau. Par une coïncidence vraiment singulière avec ce qui était arrivé à M. Olier lui-même pour les siens, cette sainte personne avait dû en effet tracer, sur l'injonction formelle de son directeur, et rapporter jour par jour les pensées, les lumières qu'elle avait reçues de Dieu, aussi bien que les œuvres auxquelles elle avait dû s'employer.

M. Faillon commença immédiatement cette nouvelle étude, et il retrouva dans cette immense correspondance, toute la suite des événements religieux se rapportant précisément aux années où cette sainte âme s'était plus employée pour les commencements et la fondation des Séminaires, objet principal de sa sollicitude, et œuvre à laquelle elle avait continué le secours de ses prières et de ses conseils jusqu'à sa mort, arrivée en 1680, 24 ans après celle de M. Olier.

M. Faillon trouva dans ce trésor nouveau assez de matériaux pour en faire en six mois, près de cinq mille extraits, qu'il a fait entrer dans sa nouvelle édition, portée aujourd'hui à trois volumes, accroissement tel qu'il disait "qu'il y aurait autant de différence entre la 2e et la 1ère édition, qu'il y en avait eu entre celle-ci et la première Vie écrite par le "vénérable M. Nagot."

Cette édition n'est point encore publiée aujourd'hui ; mais quoiqu'elle ne doive point tarder à l'être et qu'il fut plus intéressant, sans doute, de faire sur celle-là l'étude de l'ouvrage, cependant, comme nous ne pouvons retarder davantage la publication du présent livre, nous allons passer immédiatement à cette étude, d'après la 1ère édition déjà en possession depuis trente ans, de faire l'édification du public religieux ecclésiastique, et nous dirons tout d'abord l'estime que, dès son apparition, ce livre inspira à tous les meilleurs esprits du temps.

Publié en 1841, il se répandit aussitôt dans tous les diocèses, fut accueilli avec la plus extrême faveur et salué d'un concert universel d'hommage. Nous citerons particulièrement le jugement de l'Ami de la Religion, ceux de M. Rohrbacher, du rédacteur de l'Université Catholique, et d'autres publicistes distingués.

L'Ami de la Religion, s'exprime en ces termes :

"L'auteur de la vie de M. Olier, n'a rien négligé ; il a puisé dans une multitude d'ouvrages ; aussi cette vie est-elle une biographie ecclésiastique de toute une époque ; elle est pleine de faits, mais surtout pleine de piété. Il y a tant de renseignements, de précision, de recherches que cela ne ressemble guère à la manière actuelle d'écrire l'histoire : on ne prend plus tant de peine aujourd'hui : nos écrivains ne réunissent jamais tant de faits, et ne sont pas si scrupuleux sur l'exactitude. Mais l'auteur a mieux compris ses devoirs d'historien, et le travail consciencieux auquel il s'est livré honore à la fois son caractère, son goût, son jugement et sa piété."

Dans un autre article le même journal termine ainsi :

“ En tout, l'estimable auteur a fait preuve d'une exactitude, d'un discernement, d'une érudition, et d'une piété qui doivent lui concilier l'estime et la reconnaissance du public religieux.”

M. Rohrbacher, dans son Histoire de l'Eglise, a mis l'ouvrage de M. Faillon à contribution ; il en résume la partie principale dans une analyse d'une trentaine de pages, faite avec un grand soin. Il reproduit textuellement les jugements de M. Faillon sur les principaux personnages du temps. Il consacre une dizaine de pages à transcrire les réglemens donnés par M. Olier à la paroisse de St. Sulpice, lesquels ont une telle importance qu'on ne rencontre nulle part ailleurs pour l'organisation des paroisses un travail aussi complet, aussi étendu et aussi pratique que celui-ci. L'auteur, dans l'une de ses préfaces, a cité avec grand éloge le nom de M. Faillon.

Un autre des principaux comptes-rendus est celui publié dans la *Revue de l'Université Catholique* en 1841, laquelle comptait parmi ses rédacteurs les hommes les plus éminents ; cette appréciation a été faite avec beaucoup de soin, et montre une connaissance peu commune de la grande époque que M. Faillon a si bien et si complètement décrite.

On y loue avec intelligence les qualités qui distinguent cette belle œuvre, et l'on y répond, avec beaucoup de tact, à des reproches émis par certains écrivains peu au courant des exigences de la critique historique, et dont quelques-uns en particulier avaient blâmé M. Faillon d'avoir parlé, à propos de M. Olier d'un si grand nombre de personnages de son temps ; il est intéressant de voir comment répond à cela le critique de l'*Université Catholique* :

“ *Vie de M. Olier* : Voici un livre à la manière Allemande. A propos d'un seul homme, il parle de tout le siècle où a vécu celui-ci ; mais il en devait être ainsi pour plusieurs raisons.

“ M. Olier était d'une famille très nombreuse et ayant un grand nombre de ses membres attachés aux hauts emplois ; lui-même avait été en relation avec tous les grands personnages d'une époque si remarquable ; ses établissements l'avaient mis en rapport avec ce qu'il y avait de plus éminent dans l'Episcopat, le Clergé et la Cour ; enfin il avait eu pour son auxiliaires dans ses œuvres, les personnages de temps les plus admirables par la piété, le zèle et les œuvres.

“ D'abord, quant à la famille de M. Olier, elle était l'une des principales du Parlement et alliée avec les illustrations de la magistrature et de la noblesse du temps : Molé, Pasquier, Seguier, de Meliand, de Bellière, de Mesmes, de Chamillard, de Polignac, et de Chavigny.

“ Lui-même fut en relation par les circonstances ou par ses œuvres, avec les plus saints et les plus éminents personnages de l'époque, comme St. François de Sales, St. Vincent de Paul, le Père de Condren, M. Bourdoise, le P. Yvan ; il eut pour protecteurs les Supérieurs Généraux des Béné-

dictins et des Augustins, enfin le Cardinal de Richelieu et le Cardinal Mazarin.

“ Pour auxiliaires il eut presque simultanément M. de Bretonvilliers, M. Tronson, M. de Lantages, M. Demia, M. de Foy, M. du Ferrier, M. Amelotte, M. Meyster, M. Picoté, M. de Poussé, le Prêtre Bernard, le P. Veron, le frère Claude.

“ Parmi les laïques, la baron de Renty, M. de Queryolet, M. de la Dauversière, les MM. de Fénelon, enfin Clément et Beaumais.

“ Parmi les femmes : la Mère Agnès, Mad. de Chantal, Mad. de Marillac, Marie Rousseau, Mlle. de Melun, Mad. de Pollalion, la Princesse de Condé, la Princesse de Conty, la Duchesse d'Orléans, la Duchesse d'Aiguillon et même la Reine Anne d'Autriche.

“ M. Faillon ne pouvait donc faire connaître M. Olier sans parler de ceux qui l'entouraient, et qui pour la plupart eurent une influence si directe sur ses œuvres ; c'est ainsi que son ouvrage est devenu un tableau très-étendu et très-complet de l'Eglise de France au XVII^e siècle.

“ Le style de l'ouvrage est clair et pur ; et s'il ne vise pas à des formes brillantes, il se fait remarquer par un ton noble, simple et vraiment ecclésiastique.”

On peut ajouter à ces remarques que M. Faillon, en réalité, n'était étranger à aucune des ressources du style ; on n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire ses expositions, ses caractères, ses portraits, ses anecdotes principales, ses descriptions, comme celle, entr'autres, du faubourg St. Germain au moment où M. Olier y arriva avec ses disciples.

Enfin le critique remarque, comme l'œuvre grandit “ toutes les fois que M. Faillon met en scène son héros, et qu'il reproduit ses propres expressions.” C'est ce que dit la *Revue* : “ l'historien dit-elle s'élève lorsqu'il cite son héros, homme à hautes vues et à grand style.”

Pour en donner une idée, le judicieux critique rapporte en entier le tableau des destinées de l'Eglise que M. Faillon a donné dans sa préface, d'après M. Olier :

“ L'Eglise, dit-il, figurée par la lune dans les Ecritures,” (et c'est ce que nous affirment les grands docteurs, St. Ambroise, St. Augustin, St. Grégoire-le-Grand, Origène, St. Anastase le Sinaïte, etc., etc.) a comme cet astre, ses accroissements et ses décroissements, ses temps de perfection et de déclin.” D'abord, en ses commencements, elle ne paraît pas, elle est dans l'obscurité, cachée dans les cavernes, accomplissant ce que Notre-Seigneur avait prédit de lui et de ses disciples : “ *Si le grain de froment ne tombe en terre et ne meurt, il demeurera seul.* ” Elle s'accroît ensuite, elle sort du tombeau et elle se répand par une sorte de résurrection, brillant partout avec les Pères et les Docteurs ; ensuite elle décroît encore ; et il en sera ainsi de ces alternatives pendant toute sa durée. Mais ces décroissements ne sont pas définitifs, et elle se relève d'abord avec St. Grégoire-le-Grand et St

Benoit, ensuite avec St. Bruno et St. Bernard, plus tard avec St. Dominique et St. François d'Assise ; enfin la défaillance survenant encore, " *des nations se laissant envahir par l'hérésie, des Religieux tombant dans l'apostasie, des prêtres et des prélats ignorants et vicieux couvrant l'Eglise d'opprobres,*" alors Dieu sauve son Eglise, y rétablit la ferveur, suscite les plus grands exemples, met une digue au mal en rassemblant par sa miséricorde, un célèbre Concile qui décide de la Foi, donne des règles aux monastères, et prescrit des moyens efficaces pour la réforme du Clergé dans l'institution des Séminaires."

Nous citerons enfin le jugement suivant, que l'on doit au premier des publicistes de notre temps, et qui nous a été rapporté par des témoins dignes de foi.

" Cette vie de M. Olier, disait dans une réunion M. L. Veuillot, est un livre extraordinaire ; c'est assurément la biographie la plus admirable que j'aie jamais lue ; elle est composée d'après tous les documents que peut fournir cette grande époque du XVII^e siècle, et elle renferme des détails empruntés à des centaines d'ouvrages, mais qui plus est, elle est redigée avec un si grand soin, que tous ces éléments ont pu être intercalés dans le texte et fondus dans le récit, de manière à ne jamais en interrompre la suite. C'est donc comme une mosaïque admirable, tellement unie et reliée ensemble qu'elle forme un tout complet ; il est impossible de saisir la différence de style entre les différentes parties dont elle se compose. Que cela ait pu être pratiqué pour quelques pages, cela nous paraîtrait une sorte de tour de force et d'habileté ; mais qu'est-ce donc quand l'on trouve ce procédé appliqué avec tant de suite, à deux forts volumes ; ceci me paraît merveilleux."

Après ces différentes appréciations, nous allons donner de cet ouvrage, une analyse succincte ; sauf à y revenir plus tard, s'il y a lieu pour la compléter, quand la nouvelle édition en trois volumes aura paru.

L'auteur le divise en quatre parties. *La première* qu'il résume parfaitement sous ce titre : *Dieu prépare Mr. Olier à travailler plus tard à la sanctification de l'ordre sacerdotal*, renferme en effet, après l'histoire abrégée de sa jeunesse, le récit des différents travaux aussi bien que des épreuves par lesquelles Dieu préparait son serviteur aux grandes œuvres de sa vie de Pasteur.

La seconde et la troisième parties renfermant exactement l'espace des dix années, depuis l'entrée de M. Olier à la cure de saint Sulpice, jusqu'à sa démission de cette charge, contiennent le récit des étonnants travaux que le serviteur de Dieu accomplit en si peu de temps, en sa double qualité de Pasteur d'une immense paroisse et de Directeur de Séminaire. Seulement comme ces deux genres de travaux qu'il mena simultanément sont d'une nature différente, l'auteur pour suivre l'ordre des matières, les a divisés pour en parler successivement dans ces deux parties de son livre.

La quatrième et dernière contient l'histoire de plusieurs autres œuvres et missions auxquelles s'occupa encore l'homme de Dieu dans les cinq dernières années de sa vie ; ses travaux pour la conversion des peuples de la Nouvelle France et la fondation de la colonie de Ville-Marie en Canada. Enfin le tout se termine par le récit de sa dernière maladie, de sa mort, des hommages rendus à sa mémoire, et des grâces obtenues par son entremise.

IRE PARTIE.

Après une courte notice sur la famille de son héros, également illustre par sa noblesse, ses alliances et ses charges dans l'Etat, l'auteur fait remarquer que Jean Jacques Olier, né le 20 septembre 1608, un Samedi, jour consacré dans la semaine, à la très-Sainte Vierge, élevé dans l'habitude du recours à cette divine patronne, par une mère pieuse qui portait elle-même le nom de Marie, témoigna dès son enfance la plus grande dévotion à la Reine du Ciel ; et ainsi nous est expliqué ce sentiment si profond qui domina toute sa vie.

Sa bonne mère lui enseigna à prier Dieu ; elle le menait à l'Eglise, et l'auteur fait voir comme l'enfant montra dès ses premières années, les signes d'une vraie prédestination à la vocation sacerdotale. Tout petit, il faisait paraître la plus grande joie à se trouver dans le lieu saint, à ce point que lorsqu'il éprouvait quelque vive peine, il suffisait pour le calmer que sa nourrice le portât à l'Eglise. Plus tard, il conçut une si haute idée du Saint Sacrifice de la Messe, qu'il était comme effrayé et scandalisé, lorsque, pendant la Sainte Messe, le Prêtre se dérangeait pour tousser, ou se moucher. Déjà vers ce temps il ne voulait commencer aucune action sans recourir à la très Sainte Vierge ; et il avait dès lors une si vive horreur de tout ce qui pouvait altérer la pureté de son âme que, dès qu'il croyait avoir à se reprocher quelque offense contre Dieu, il n'avait pas de repos qu'il n'eut été aussitôt trouver son confesseur.

Toutefois, et avec de si précieuses dispositions, dit toujours le narrateur, il était d'une vivacité extraordinaire et d'une humeur pleine d'emportement. Ainsi il se précipitait dans les escaliers de manière à s'exposer à mille accidents ; il courait sur les toits ; s'en allait seul à de grandes distances se baigner dans des eaux profondes et rapides ; le tout à la grande frayeur de sa mère qui craignait autant pour sa vie que pour son âme. Mais combien, dit l'écrivain, la peine de celle-ci fut-elle augmentée, lorsqu'elle vit plus tard son fils lancé dans le monde, commencer à s'y attacher, et paraître ne pas même se douter des dangers au sein desquels l'impétuosité de son caractère allait l'emporter. L'auteur fait pourtant remarquer qu'au milieu même de ces apparences inquiétantes, le jeune homme garda toujours un fond de sagesse et de conviction religieuse que l'avenir et sa correspondance à la grâce ne devaient pas tarder à

mettre en lumière. Toujours il conserva une grande idée des vérités du salut, un profond respect pour les Saints mystères, une tendre dévotion pour la Reine du Ciel, une grande horreur du péché, enfin un mépris profond et raisonné pour les illusions du siècle. Au milieu de ses plus grandes légèretés, et dans l'entraînement des compagnies frivoles, toujours il comprit la vanité des amusements et des recherches du siècle ; et lui-même, il raconta plus tard, qu'au temps où il était le plus attaché à ses plaisirs, et ne pouvait encore s'en séparer, il y sentait cependant si peu de goût et de satisfaction véritable que ses compagnons s'en apercevaient, et que tous étaient étonnés de le trouver sérieux au milieu du monde, sombre parmi les distractions : et comme on lui en fit un jour la remarque, il répondit alors : " qu'il y avait sans doute quelqu'un qui priait pour lui, qui le détournait de ces emportements, et qui le tenait suspendu sur le bord de l'abîme ; " et il ajouta " que c'était ce secours qui lui montrait le néant du monde, pendant même qu'il n'était pas assez fort pour s'en détacher."

Sa mère, en effet priait alors pour lui avec larmes, mais elle n'était pas seule, comme on le découvrit plus tard. Car tandis que M. Olier se trouvait dans ces dispositions, et qu'il se livrait des combats dans cette âme réservée à de si grands desseins, il arriva qu'un jour, pendant qu'il revenait de la foire de St. Germain avec quelques autres jeunes abbés, appartenant aux plus riches et nobles familles de France, ces messieurs rencontrèrent une pauvre femme misérablement vêtue, qui, s'arrêtant tout-à-coup devant eux, leur adressa ces paroles : " Hélas ! messieurs, que vous me donnez de peine ! Il y a longtemps que je prie pour votre conversion ; j'espère qu'un jour Dieu m'exaucera. Or cette personne n'était autre que Marie Rousseau elle-même dont les prières devaient être si efficaces, que ceux à qui cet avertissement fut donné, plus tard quittèrent tous le monde " pour suivre Jésus-Christ, et faire profession de ses maximes." Et ce fut dès ce moment que M. Olier en particulier décida son voyage à Rome, voyage où devait se rencontrer pour lui le moment de la grâce, et pendant lequel devait s'effectuer son complet retour à Dieu.

C'est à partir de cette époque et depuis la 22e année de son âge, que la vie de M. Olier commence proprement à être exemplaire. L'auteur le montre renonçant alors, tout-à-coup, à toutes les vanités du siècle, s'appliquant d'abord avec amour au soulagement et à l'instruction des pauvres. Bientôt il entre en relation avec Saint Vincent de Paul, sous la direction de ce Saint, s'emploie avec zèle, pendant un an, aux missions de la campagne. Là est rapporté un songe mystérieux qui devait longtemps plus tard, contribuer beaucoup à lui manifester les desseins de Dieu sur lui et sa vocation à la charge de pasteur des âmes. On le voit recevoir le Sacerdoce. Il est de nouveau dirigé vers les missions, et tandis qu'il s'y prépare dans le silence de la retraite, il est gratifié d'une faveur tout à

fait extraordinaire, l'apparition de la mère Agnès-de-Jésus, Supérieure du monastère cloîtré des Dominicaines à Langeac en Auvergne, situé à plus de cent lieues de distance ; fait plus tard rigoureusement discuté et mis hors de tout doute, dans les procédures pour la Béatification de cette grande servante de Dieu. Suivent la première mission de M. Olier en Auvergne ; l'entrevue avec la vénérable Supérieure en présence de ses Sœurs, au parloir du couvent : la reconnaissance de ces deux personnes qui ne s'étaient jamais vues ; le retour de M. Olier à Paris où commencent alors ses rapports avec le grand serviteur de Dieu, Charles de Condren, successeur du cardinal de Bérulle, comme supérieur de la congrégation de l'Oratoire ; lequel détourne une première fois, M. Olier de l'épiscopat, que le cardinal Richelieu voulait lui faire accepter : la seconde mission d'Auvergne qui, non moins que la première, fut prodigieuse en fruits de grâce, par le zèle incomparable qu'y déployèrent les ouvriers évangéliques et surtout M. Olier qui en était l'âme ; Son retour à Paris, suivi de sa mission au monastère de la Regrippière ; ses rapports avec le vénérable M. Bourdoise ; le refus de la coadjutorerie de Châlons ; puis les grandes épreuves de M. Olier qui durent deux ans, et s'aggravent encore sur la fin, par la douleur qu'il conçoit de la perte du P. de Condren. Au terme de ses peines il reçoit tout à coup un don extraordinaire de lumières. Là viennent les premiers essais de Séminaire d'abord à Chartres, puis à Vaugirard, près Paris, où l'on voit la ferveur qui anima ce dernier établissement, véritable commencement et berceau des séminaires en France ; enfin l'offre arrivant inopinément de la cure de Saint Sulpice, que, après y avoir murément réfléchi et avoir consulté, M. Olier accepte en 1642.

Nous dirons, d'après l'auteur, quelques mots de plus sur deux de ces derniers faits à raison de leur importance.

L'ennemi du bien, est-il dit dans l'ouvrage, qui n'avait vu qu'avec rage se tourner si résolument contre lui, une âme qu'il avait espéré pouvoir éloigner de sa vocation ; mais qui n'avait pu la retenir ni l'empêcher de faire les derniers pas qui la séparaient de Dieu, furieux de se voir éloigné d'un cœur qui pouvait plus tard devenir le foyer de si grandes choses, était revenu avec acharnement comme pour s'en venger ; et une grande puissance lui avait été laissée, à cause du fruit que Dieu devait tirer de l'extrémité des peines auxquelles il allait abandonner son serviteur.

En effet, le Seigneur avait ses desseins en cela, et ces épreuves devaient non-seulement purifier et sanctifier, mais aussi instruire et éclairer dans les fonctions qu'il aurait à remplir dans le clergé, celui que Dieu devait donner pour guide et pour soutien des vocations ecclésiastiques. Sentant l'importance de ces détails, l'auteur cite pour cela de nombreux fragments des mémoires intimes de M. Olier ; il met en scène la victime elle-même ; il fait entendre ses plaintes si touchantes et ses cris de détresse d'un côté si émouvants, et d'autre part si remplis de précieuses lumières. Il montre

combien le récit de ces épreuves est conforme à ce qu'ont exposé les grands auteurs spirituels sur les peines intérieures : il cite St. Jean de la Croix, le P. Surin, dans son *Catéchisme spirituel*, M. Boudon, dans sa *Vie du P. Surin*, Bossuet dans ses *Instructions sur les états d'oraison* ; et enfin l'Archevêque de Cambrai, dans ses *Instructions pastorales*. Il rapporte les réflexions de ceux qui avaient particulièrement connu M. Olier, et donne ainsi en ces pages si remplies de documents, une exposition en même temps pleine d'intérêt pour ceux qui veulent connaître le saint fondateur, et aussi des plus instructives pour ceux qui sont appelés de Dieu à cet art sublime de la Direction des âmes : *Ars artium, regimen animarum*.

A la suite de ce chapitre, M. Faillon en vient à l'établissement des Séminaires, et rectifie en passant les historiens qui avaient attribué cette fondation aux Oratoriens ou aux Lazaristes ; il montre, d'après les Annales et les Histoires mêmes de ces Congrégations, que leurs maisons n'étaient autre chose que des collèges où l'on n'enseignait que subsidiairement la théologie, pour l'utilité des maîtres qui se destinaient à l'état ecclésiastique ; et il fournit tous ces documents avec cette abondance d'érudition qui l'accompagne toujours en ses recherches. Il cite en effet là dessus le *Gallia Christiana*, le journal des Oratoriens, les actes des Fondations, la vie du Cardinal de Berulle, celle du P. de Condren, les Annales de l'Oratoire, la vie de M. Bourdoise, les Mémoires de M. Du Ferrier, la vie de St. Vincent de Paul, etc., etc.

Cependant tout le monde religieux était pénétré à cette époque de la nécessité de répondre aux injonctions du Concile de Trente et aux prescriptions des Souverains Pontifes sur l'établissement des Séminaires. Plusieurs tentatives avaient même été faites en ce genre, mais sans succès, et il semble qu'il était réservé à M. Olier d'accomplir enfin ce grand ouvrage, quoique lui-même fut d'abord bien loin d'en avoir la moindre idée.

M. Faillon fait en effet ressortir combien une telle occupation avait été éloignée de sa pensée. M. Olier, d'abord dirigé par St. Vincent de Paul, avait été par ses avis employé, nous l'avons dit, dans les travaux des missions. Sa vertu, son mérite éminent ayant percé de tous côtés l'avaient fait nommer par le cardinal de Richelieu pour un évêché ; mais le P. de Condren, sous la direction de qui il avait passé, l'en avait détourné, sans toutefois s'expliquer encore clairement sur l'objet que Dieu lui avait fait connaître comme plus important, et dont il ne s'ouvrit enfin que peu de jours avant sa mort, à M. Du Ferrier, lequel rapporta ensuite à ses confrères tout ce que lui avait dit alors ce saint personnage. Or M. Olier, tout en se défiant de lui-même, ne put s'empêcher de reconnaître que ces invitations répondaient aux insinuations pressantes que l'Esprit Saint avait enfin fait entendre à son cœur, tandis qu'elles

étaient confirmées par les lumières, que lui en avaient données les âmes les plus éclairées avec qui il avait été en rapport, et en particulier la mère Agnès, qu'il avait vuë à Langeac, dans la première de ses missions d'Auvergne. C'était précisément l'œuvre des Séminaires.

Aussi dès que le P. de Condren leur eut été enlevé par la mort, M. Olier et ses compagnons, alors réunis dans une maison de retraite appartenant à l'un d'eux, M. Brandon, à St. Maur-les-Fossés, après une courte mission à Chartres, entreprirent-ils dans cette ville un commencement de Séminaire. Mais ce n'était point encor là que l'Œuvre devait réussir, et par divers incidents rapportés avec beaucoup d'intérêt par M. Faillon, ils furent attirés à venir s'établir aux portes de Paris, dans le petit village de Vaugirard, où se conserve encore la pauvre maison où ils jetèrent en effet les fondements de la grande œuvre des Séminaires. Telle est à peu près la matière de la 1^{ère} partie de l'ouvrage.

II^E PARTIE.

Cependant Dieu ne destinait point M. Olier uniquement à fonder les Séminaires, mais aussi à donner en sa personne le modèle du Pasteur des âmes, dans la charge de curé ; de même que, dans une paroisse administrée par sa Communauté, il voulait donner le modèle des paroisses. Aussi avait-il depuis longtemps fait entendre à son serviteur quelque chose de cette seconde vocation, par le songe que nous avons mentionné plus haut.

Or, il arriva qu'au moment où M. Olier venait d'établir sa fondation à Vaugirard, M. de Fiesque, curé de St. Sulpice, vint lui offrir de lui-même, de résigner en sa faveur. M. Faillon rapporte d'abord l'étonnement dans lequel cette offre jeta toute la Communauté, l'éloignement de tous pour l'accepter, et la surprise surtout de M. Olier, bien plus grande que celle qu'il avait éprouvée relativement à l'œuvre des Séminaires. Cependant sur les diverses consultations que fit l'homme de Dieu, et sur l'accord unanime des plus saints personnages du temps, la détermination qu'il prit fut de l'accepter. En effet, il comprit d'abord que non-seulement cette offre ne l'empêcherait de remplir aucun des devoirs de la grande œuvre qu'il avait entreprise, mais que, bien au contraire, il y trouverait les ressources nécessaires, et la solution des difficultés principales qu'il avait rencontrées dans son établissement à Vaugirard.

Il voyait qu'avec le titre de curé de St. Sulpice, il pourrait établir sa communauté dans une localité convenable, où il pourrait la soutenir plus facilement, la faire participer aux avantages du voisinage de la Sorbonne, et aux exercices élémentaires du Saint-Ministère, non-seulement pendant leur noviciat mais pendant les commencements de leur sacerdoce, comme prêtres auxiliaires de la Paroisse. Aussi, malgré l'avis de ceux qui lui faisaient observer qu'on ne peut guère que difficilement allier le ministère

paroissial avec la direction des Séminaires, et qu'il s'agissait ici d'une Paroisse immense et fort dépravée, il accepta la proposition de M. de Fiesque. Son principal dessein, que l'évènement justifia depuis, d'une manière si fructueuse et si éclatante, était, nous dit Abelly dans sa vie de St. Vincent de Paul, " de donner dans la paroisse St. Sulpice l'exemple " d'une maison curiale, qui servit de modèle à toutes les Paroisses de " France, en y établissant la vie commune et toutes les pratiques curiales " suggérées par le Concile de Trente, les Papes, et les Prélats les plus " zélés propagateurs des mesures du Grand Concile."

Nous allons ici, d'après M. Faillon, citer les propres expressions du fondateur :

M. Olier nous dit lui-même comme cette œuvre de St. Sulpice, qui était le seul moyen d'établir son Séminaire, lui donnait les moyens de remplir sa vocation en toute son étendue. D'abord elle accomplissait le songe significatif qu'il avait eu plusieurs années auparavant ; ensuite elle le mettait à même de compléter et de rendre durable le fruit qu'il avait commencé par les missions ; ce serait un moyen de réforme pour toute la France en donnant à la fois le modèle d'une maison cléricale, et d'une maison paroissiale. Ainsi l'on pourrait manifester, par l'établissement de cette œuvre extérieure " l'esprit " intérieur du Séminaire qui autrement, dit-il, demeurerait caché, " et ne pourrait donner exemple à l'Eglise, ni mettre en pratique pour " l'édification des fidèles les vertus et les grâces qu'on y aurait reçues." Et ailleurs : " Dieu, dit-il, me manifeste ma vocation qui est de ranimer par " trois moyens la piété chrétienne dans ces quartiers : le premier sera l'ins- " truction et la sanctification du peuple ; le second sera la sanctification des " Docteurs et des Prêtres ; le troisième, la formation des jeunes clercs."

Ces intentions ont toujours été si fidèlement conservées dans la Compagnie, que tandis qu'à l'établissement de chaque Séminaire en provinces, dans les premiers temps, on leur adjoignait des paroisses, autant que les circonstances le permettaient, on a toujours tenu à maintenir à Paris l'union entre le Séminaire et la Paroisse, le clergé de la Paroisse ayant toujours été composé de prêtres du Séminaire jusqu'à la grande Révolution.

M. Faillon rapporte encore qu'après la révolution, M. Emery regardait cette union de la Paroisse avec le Séminaire comme une partie si importante de l'œuvre du saint fondateur, qui depuis la démolition du vieux Séminaire, en 1803, il acheta à ses frais près de l'Eglise une maison très-incommode, plutôt que d'accepter, à des offres avantageuses, une demeure, éloignée de l'Eglise, parce que cet éloignement eût rompu l'union qu'il jugeait si indispensable. Ce furent aussi plus tard les sentiments de M. de Courson qui détermina le Séminaire, en 1850, à reprendre l'administration de la Paroisse, qu'il a conservée jusqu'à ce jour. Il est vrai qu'après les orages de cette Révolution Française, il aurait été difficile pour St. Sulpice de

continuer partout en provinces cette œuvre des Paroisses. Il fallut donc y renoncer malgré le bien qu'on aurait pu en espérer dans chaque diocèse par l'influence de l'exemple, pour la formation des jeunes prêtres, et par les avantages de la vie en commun. Mais si le malheur des temps n'a pas permis de continuer ces anciennes Institutions du zèle sacerdotal de M. Olier, on peut dire qu'il n'en était que plus précieux et plus important que la lettre au moins de leurs règlements, et le souvenir, en fussent conservés, ce qu'on doit aux travaux infatigables de M. Faillon : et tout le clergé devra une reconnaissance profonde à cet écrivain pour lui avoir conservé ce Directoire, rédigé d'après les prescriptions du Concile de Trente, les recommandations des Souverains Pontifes et les instructions des grands Prélats, St. Charles Borromée, et St. François de Sales. Car ainsi appuyés, ces règlements parurent d'abord si sages et en même temps d'une application si pratique, qu'ils furent dès le commencement, adoptés dans un nombre considérable d'autres Paroisses.

En effet, par ces sages dispositions, M. Olier avait pris tous les moyens possibles pour élever les prêtres à la hauteur et à la perfection de leur état, et subvenir par là au besoin des âmes. Pour en montrer l'efficacité, il en avait donné un exemple vivant dans cette paroisse de St. Sulpice, aussi bien que dans les autres dont il accepta plus tard la direction, dans d'autres Provinces de France, pour les confier dans les mêmes vues, aux Prêtres des Séminaires de la Compagnie, notamment au Puy, à Viviers, à Bourges, etc., etc.

Voici d'abord en abrégé le tableau que fait l'Auteur du nouveau théâtre où il amène son héros.

M. Olier avait une paroisse immense qui comprenait plusieurs circonscriptions actuelles : Saint Sulpice, Saint Germain des Prés, Saint Thomas d'Aquin, Notre Dame des Champs, Sainte Clotilde, les Invalides et le gros-Caillou. Elle réunissait plus de cent mille âmes ; près de trente Communautés Religieuses y étaient établies, parmi lesquelles plusieurs pouvaient seconder le Pasteur, savoir : les RR. PP. Jésuites, les Dominicains, les Augustins, les Cordeliers, etc., etc., auxiliaires si dévoués du ministère paroissial.

Il divisa cette paroisse en huit quartiers consacrés chacun à la très Sainte Vierge, sous le titre de quelqu'une de ses fêtes. Il réunit cinquante prêtres et en préposa plusieurs à chacun de ces quartiers, sous la conduite de l'un d'entre eux ; ensuite, il forma dans chaque division une société de laïques qui devaient visiter les maisons, et faire part aux directeurs ecclésiastiques du quartier, des besoins spirituels ou corporels qu'ils avaient pu reconnaître.

Il était établi qu'on visiterait à de courts intervalles chaque malade ; et tous les jours ceux qu'on savait être en danger de mort.

Chaque prêtre de quartier devait rédiger le titre de *Statu animarum*, suivant la prescription du Pape Paul V, et d'après le formulaire donné par St. Charles Borromée.

D'autres prêtres étaient chargés de porter les sacrements ; d'autres étaient désignés pour faire les baptêmes, les mariages, les enterrements.

Des conférences fréquentes furent établies pour les Messieurs chargés des confessions, afin de leur faciliter le moyen de se consulter ensemble sur les cas difficiles : et, pour diriger ces confesseurs, le saint Pasteur fit éditer *les Instructions pour la Pénitence*, de saint Charles Borromée, lesquelles furent distribuées également à tous les ecclésiastiques de son séminaire.

Afin de subvenir aux plus pressants intérêts des âmes, et d'atteindre toutes celles qui en avaient besoin, le zélé pasteur multiplia les catéchismes pour tous les âges et suivant les quartiers.

Il y avait d'abord les catéchismes pour les plus jeunes enfants, les catéchismes de semaine pour la première Communion, les catéchismes de Persévérance pour la jeunesse, ceux pour les adultes, pour les vieillards, pour les serviteurs, pour les pauvres, pour les hérétiques ; puis des catéchismes déguisés sous forme de conférences, pour ceux qui auraient eu de la répugnance à suivre les catéchismes proprement dits ; il établit encore des conférences pour les maîtres et maîtresses d'écoles, pour les sages-femmes, etc., etc.

Ces divers détails peuvent donner lieu de répéter ici l'observation que nous avons déjà faite dans le chapitre sur les Catéchismes et ailleurs, relative à l'attention continuelle qu'a eu l'auteur de ramener ses recherches et ses considérations à un but pratique et actuel ; ainsi considérant que les malheurs arrivés dans le temps présent sont dûs en grande partie au défaut de l'instruction religieuse, il montre ce qu'il faudrait faire pour y remédier, en exposant les moyens que M. Olier prit, dans des circonstances semblables ; car les désordres venaient alors aussi, en grande partie, de ce qu'on ignorait les premiers éléments de la doctrine chrétienne, et que les pères et les mères étaient aussi peu éclairés parfois, que leurs enfants.

L'auteur montre ensuite que M. Olier n'établit pas seulement ces œuvres, mais qu'il en exerça personnellement le ministère si pénible et si assujettissant : et il s'en acquittait, dit l'écrivain, "*avec un amour et une humilité admirables* ;" Il nomma des confesseurs pour les enfants, et lui-même en confessait un grand nombre. Il forma encore une société de Dames pour subvenir aux besoins spirituels des jeunes filles qui se trouvaient abandonnées, ou exposées par la négligence ou la mauvaise conduite de leurs parents ; c'est dans ces œuvres que se distingua particulièrement madame de Pollalion. Il avait établi l'œuvre des Demoiselles de l'Instruction chrétienne, dont nous avons parlé à l'occasion de la vie de M. de Lantages ; et c'est à cette institution que la pieuse veuve Marie Rousseau consacra principalement sa piété et son zèle.

Outre les prêtres appliqués au ministère des enfants, il fit employer pour aider ceux-là un grand nombre d'ecclésiastiques du Séminaire qui déployaient un tel zèle "qu'ils semblaient, disent les mémoires du temps, cités par l'auteur,

“ n'être venus de toutes les provinces de France que pour travailler à l'éducation et au salut des âmes des paroissiens.” Enfin il fonda différents asiles pour les enfants abandonnés, pour les jeunes filles délaissées, comme aussi pour les enfants des protestants qu'il pouvait soustraire à l'hérésie.

Pour faciliter ces différentes œuvres, il fit rédiger un grand Catéchisme qui renfermait tous les points principaux de la foi, exposés et développés avec le plus grand soin ; ensuite, il en fit faire un abrégé destiné aux enfants, et qui était une préparation pratique à l'enseignement donné dans la paroisse.

Outre cela, il fit imprimer un grand nombre de feuilles contenant les prières, les devoirs du Chrétien, les maximes de la vie chrétienne, et il les fit distribuer dans toutes les familles.

Il établit à la porte de l'Eglise, une bibliothèque de bons livres que l'on vendait ou que l'on prêtait aux familles pour subvenir à leurs besoins spirituels, et pour les détourner d'accepter les livres et traités que les Protestants répandaient partout à profusion.

Il ne se contenta pas de subvenir aux moyens d'instruction, mais il multiplia les œuvres de piété de manière à entretenir la dévotion la plus active et la plus fervente dans sa paroisse. Il établit différentes congrégations pour honorer le très-saint Sacrement, et pour propager la confiance et le recours à la très-sainte Vierge. Ces différentes confréries avaient leurs communions du mois, leurs heures de réunion et d'adoration. Pour tous les fidèles, outre les visites au St. Sacrement, il procura l'établissement des 40 heures, des saluts et des bénédictions, et des exercices en l'honneur de la très-sainte Vierge.

Il ne se contentait pas de recourir au zèle des Congrégations religieuses établies sur sa paroisse pour lui venir en aide ; Il invita à venir donner à St. Sulpice une conférence par semaine, le célèbre P. Veron, Jésuite, fameux controversiste, qu'il opposa aux Protestants : et à qui il adjoignit, dans le même but, deux laïques de sa paroisse, savoir : un coutelier nommé Clément, et un mercier nommé Beaumais, lesquels, chacun de leur côté et sans sortir de la profession respective qu'ils exerçaient, avaient reçu de Dieu à un degré tout particulier le don de réfuter les erreurs propagées par les prétendus Réformés.

Il fonda, pour la répression des duels, une société à la tête de laquelle il mit les principaux Seigneurs de la Cour, le Maréchal d'Estrées et le Maréchal de Fabert, ainsi que le Marquis de Fénelon, et qui donna toute efficacité aux efforts que l'autorité souveraine avait faits, pour abolir cette détestable coutume. (1)

(1) Les mémoires du temps affirment qu'il y avait chaque jour à Paris plus de vingt rencontres, et c'était le *Pré-aux-Clercs*, situé sur la paroisse de St. Sulpice, qui en était ordinairement le théâtre.

Il fonda plusieurs sociétés de Messieurs et de Dames pour la visite et l'assistance des pauvres ; enfin c'est lui qui, le premier, établit sur sa paroisse les Sœurs de la Charité, fondées par St. Vincent de Paul, lesquelles ont pris depuis, un accroissement si merveilleux.

En même temps il restaura son église, en débarrassa les alentours de plusieurs établissements profanes, nuisibles à la piété des fidèles ; il fit des règlements pour la tenue de la sacristie et des ornements sacrés, lesquels donnèrent au culte toute la convenance et la magnificence désirables.

Ces règlements, que M. Olier n'avait rédigés qu'après y avoir longtemps pensé devant Dieu, et avoir consulté les hommes les plus marquants du clergé, ne furent pas plutôt mis en usage qu'ils furent salués de toutes parts comme des modèles de sagesse et d'efficacité.

Il y avait longtemps que les curés de Paris, pour la plupart Docteurs et Maîtres en Sorbonne, aspiraient à une réorganisation et une réforme complète de la pratique alors en usage du saint ministère : aussitôt ils s'unirent de cœur et d'efforts à M. Olier, et établirent dans leur paroisse les règlements qu'avait suggérés à l'homme de Dieu, son zèle pour le salut des âmes.

M. Faillon termine ce résumé, en nous faisant voir pour l'édification du temps présent, les résultats de cette admirable organisation.

Ces mesures furent suivies du plus merveilleux effet : six ans après, cette paroisse la plus désordonnée de Paris, devint la plus exemplaire, au point qu'elle offrit comme une image de la société des premiers chrétiens.

Un grand nombre de paroissiens faisaient oraison, donnaient l'exemple de toutes les vertus, et s'approchaient si assidûment des sacrements que chaque année, on comptait à l'Eglise seule plus de deux cent mille communions, bien qu'il y eut encore, dans sa circonscription paroissiale, comme nous l'avons dit, une trentaine d'autres sanctuaires fréquentés par les fidèles.

Les duels cessèrent, et les maisons de jeu, d'intempérance et de désordre furent presque entièrement supprimées. Le Pré-aux-clercs perdit le sinistre renom qu'il avait eu jusque là, et le faubourg St. Germain devint encore plus célèbre par sa piété et ses bonnes œuvres, qu'il ne l'avait été par ses désordres et ses scandales.

C'est au milieu de ces inouïes œuvres que le digne pasteur homme de génie et d'initiative, animé de cette foi qui transporte les montagnes, voyant que son Eglise était devenue complètement insuffisante pour l'immense population qui s'y portait, conçut un de ces hardis projets qui semble n'avoir pu appartenir qu'à ces temps qu'on est dans l'habitude aujourd'hui de désigner, et très justement, sous le nom de *Siècles de foi*, les 12, 13 et 14 siècles, l'âge d'or des cathédrales dans tout le monde chrétien. C'était, à la place de son Eglise, d'en élever, lui simple particulier, une nou-

velle, non plus du même style qu'auparavant, on changeait alors, mais de même dimension à peu près, que les Notre-Dame, les Rheims, les Amions, les Beauvais, les Coutance, les Bourges et tous ces merveilleux monuments bâtis par les générations entières, qui venaient chacune y apporter leurs assises. Mr. Olier jeta les fondements du chœur et éleva les murs de la chapelle de la Ste Vierge à la hauteur où ils sont demeurés, et sans doute il eut avancé beaucoup plus l'ouvrage entier, sans les calamités des deux guerres de la Fronde qui vinrent, précisément à cette époque, faire peser sur la capitale toute entière, la plus affreuse misère. Un des successeurs de Mr. Olier dans la cure de St. Sulpice, l'illustre Mr. Languet de Gergy devait avoir la gloire d'achever l'immense monument.

Pour Mr. Olier lui-même, les calamités publiques qui, de son vivant, vinrent ralentir son œuvre lui fournirent l'occasion de déployer une autre sorte de munificence, nécessitée par le malheur des temps. On ne peut se figurer la quantité des sommes qu'il distribua en aumônes; les incroyables ressources qu'il eut le don de faire surgir, et les actes héroïques de charité, dont il donna le modèle. Mr. Faillon fait également ressortir la magnanimité avec laquelle il sut faire parvenir sa voix jusqu'au trône, et écrire à la Reine-mère pour la conjurer de satisfaire au vœu public, en éloignant d'elle ce qui faisait la cause de la guerre.

Telle est en substance la matière de la seconde partie de l'ouvrage de Mr. Faillon: C'est Mr. Olier présenté comme curé, réformant par sa sage administration et son zèle infatigable, une immense paroisse: pourvoyant à tous ses besoins tant spirituels que temporels; dominant par sa foi tous les obstacles; guérissant tous les maux par sa charité. Il est facile de voir par le peu que nous en disons de quel intérêt pratique est cet ouvrage. Car on peut l'appeler un vrai manuel du ministère paroissial; et l'on y voit de plus, avec quelle intelligence des besoins de notre temps l'auteur a su sauver de l'oubli les mesures de sagesse admirable du saint pasteur dont il décrit les œuvres.

III^E PARTIE.

Les faits rapportés ici sont contemporains des précédents; car c'est pendant la courte période de dix années seulement de cure, comme nous l'avons dit, que M. Olier accomplit les immenses travaux de son double ministère de pasteur des âmes et de directeur de séminaire; nous avons vu aussi pourquoi M. Faillon a séparé ces récits dans son ouvrage.

Il commence cette 3^e partie par celui d'une violente persécution, excitée contre M. Olier, dès les premières années de son ministère pastoral, par le dépit des libertins, irrités des sages réformes introduites sur tous les points, par l'intrepide pasteur. Mais l'auteur fait voir comment cette tempête, loin de nuire à ses œuvres et particulièrement à celle du séminaire,

fut le moyen dont Dieu se servit pour les affermir, tant par le surcroît d'estime universelle qu'attira à l'homme de Dieu sa conduite magnanime dans cette circonstance, que par l'intérêt que prirent à sa défense et à la consolidation de ses institutions, le Parlement de Paris, chargé de réprimer le désordre, la Princesse de Condé, la Duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal Mazarin, enfin la Reine elle-même. De son côté l'abbé de Saint-Germain, sous la juridiction spirituelle de qui se trouvait le faubourg de ce nom, et la paroisse de St. Sulpice, touché de la vertu qu'avait fait paraître à cette occasion le serviteur de Dieu, s'empressa alors de consentir, ce qu'il n'avait point fait encore, à l'érection du séminaire en corps de communauté; après quoi, la Reine Régente elle-même se hâta de joindre les lettres patentes du Roi à l'autorisation de l'abbé de St. Germain, afin de faire jouir immédiatement le séminaire de Saint Sulpice de tous les privilèges que la protection du Monarque accordait aux Communautés du Royaume.

Cette érection légale rapportée, M. Faillon passe immédiatement à la construction du bâtiment du Séminaire entreprise assez peu de temps après le commencement des travaux pour la nouvelle Eglise paroissiale, et les uns et les autres menés de front par le généreux pasteur.

La bâtisse du grand séminaire commencée en 1640, se poursuivit avec tant d'activité que l'édifice fut presque entièrement couvert l'année suivante. L'ordonnance générale, sans affecter aucun luxe, en était remarquable de noblesse de proportions et de solidité: "mais dans la chapelle M. Olier, par religion, voulut que la beauté et la richesse répondissent à la sainteté du lieu. Il s'adressa, pour la peindre et la décorer, aux premiers artistes du temps, particulièrement au célèbre Lebrun. Mais si ce grand peintre put déployer librement tout son talent, dans l'exécution des grands tableaux qu'on lui demanda, il faut dire toutefois qu'il ne fit, la plupart du temps, qu'exécuter magnifiquement les conceptions sublimes dont le saint pasteur fournissait l'idée générale. c'est ce qu'il faut dire surtout du tableau principal du maître-autel où le pieux fondateur voulant montrer que c'est par le canal de la divine Vierge, que les ecclésiastiques ont à attendre l'effusion sur eux de l'esprit apostolique, fit représenter le mystère de la descente du Saint Esprit sur les apôtres, réunis dans le cénacle avec la mère de Dieu, au jour de la Pentecôte; car c'est sur la très Sainte Vierge, placée en un lieu éminent qu'on voit le divin Esprit se reposer d'abord, sous la forme d'une sorte de globe lumineux, d'où paraissent partir les langues de feu, qui de là vont se reposer sur la tête des disciples du Sauveur. M. Faillon qui, outre sa piété et son talent d'écrivain, avait au plus haut degré le goût des arts et spécialement de la peinture aussi bien que de l'architecture religieuse, parait se complaire à décrire ce bel ouvrage. Il rapporte aussi en entier la description faite par M. Beaudrand de la peinture non moins magnifique qui occupait tout le plafond de cette

chapelle. Elle représentait comme transporté dans le ciel le grand sujet de la glorification de la très Sainte Vierge, proclamée mère de Dieu par les Pères du concile d'Ephèse ; élevée et portée en triomphe par des milliers d'anges, jusqu'au trône de Dieu le Père, elle est couronnée de sa main comme la mère de son divin Fils ; composition sublime, heureusement reproduite et multipliée par la gravure qui, au défaut de l'original détruit avec le séminaire au commencement de ce siècle, donne encore l'idée de ce que dût être le tableau, sous le pinceau du Maître.

Après ces détails M. Faillon, passant à l'esprit intérieur du séminaire fait admirer les principes solides qui présidèrent à l'établissement de ces foyers d'éducation et d'instruction religieuses, et que M. Olier lui-même a exposés avec la plus grande force et la plus vive lumière dans plusieurs de ses ouvrages et principalement dans le *Pietas Seminarii*, le *Traité des Saints Ordres*, et enfin *l'Explication des cérémonies de la messe*. Outre ces ouvrages imprimés, M. Faillon a cité de plus, les nombreux écrits inédits où se trouvent encore les renseignements les plus importants et les plus circonstanciés, comme les *Mémoires authentiques*, *l'Esprit de M. Olier*, etc. Il cite en commençant, les paroles mêmes du fondateur, exposant quel est l'esprit qui doit animer cette grande institution, savoir l'esprit même de N. S., et c'est pour répondre à ce but, dit-il, qu'il établit la dévotion à la Vie Intérieure de N. S., comme la dévotion principale de la maison, et la pensée fondamentale à laquelle doivent se rapporter les sentiments de tous ceux qui demeurent dans les Séminaires.

“ Dieu, dit le pieux fondateur, pour renouveler maintenant la piété primitive du christianisme, a résolu d'employer les mêmes moyens dont il se servit au commencement. Ce fut par Jésus-Christ qu'il se fit connaître aux hommes ; et comme le dessein du Père n'était pas de montrer son fils visiblement à toute la terre, il le multiplia et le répandit dans les apôtres qui, remplis de son esprit, de ses vertus et de sa puissance, le portèrent partout avec eux dans le monde, montrant extérieurement dans leurs personnes sa patience, son humilité, sa douceur, sa charité et toutes ses vertus. Il faut donc, pour répondre aux desseins de Dieu, que nous inspirions à la jeunesse, les sentiments et les vertus de Jésus-Christ, et qu'il vive dans chacun, aussi réellement que dans l'apôtre qui disait : je vis, mais non pas moi ; c'est Jésus-Christ qui vit en moi.” Telle est la dévotion essentielle et fondamentale du Séminaire de Saint-Sulpice, dévotion consacrée par l'institution de la fête de la *Vie intérieure de Notre Seigneur*, que l'on y célèbre solennellement tous les ans, et une fois chaque semaine, pendant une partie de l'année, etc.

Ce fut le principal objet de M. Olier, d'établir dans ses disciples cette vie intérieure ; et il ajoutait qu'ils seraient dignes de leur vocation si l'on pouvait dire d'eux quand ils parlaient, qu'ils agissaient, qu'ils souffraient : c'était ainsi que Jésus-Christ parlait, agissait et souffrait, etc., etc.

Poursuivant ces détails, Mr. Faillon parle avec l'abondance que lui suggère sa piété des autres dévotions principales du séminaire, avant tout de celle au très Saint Sacrement, et en second lieu de celle à la très Sainte Vierge, puis des autres principaux Saints, donnés pour patrons au séminaire, par M. Olier, savoir : Saint Joseph, et Saint Jean l'évangéliste, à cause des rapports si intimes que ces deux illustres Saints eurent avec le Fils de Dieu et son auguste Mère. Les SS^{ts}. Apôtres, comme modèles des prêtres dans le zèle à prêcher la foi de Jésus-Christ—parmi les Saints Pontifes, Saint Martin à raison de sa profonde humilité, et enfin les deux Saints Grégoire et Ambroise que le pieux fondateur avait vus en songe.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses autres développements, appartenant plus particulièrement au domaine de la spiritualité proprement dite et qui font de son livre un ouvrage éminent de piété, encore plus que de science. C'est du reste l'impression qui ressort suréminemment des amples citations extraites des écrits du fondateur, relativement à la consécration entière qu'il fit de son séminaire une fois bien constitué, en l'offrant non à un Diocèse particulier, mais à l'Eglise de France tout entière en la personne de ses évêques, au service desquels il fait profession de le dévouer, écrits dictés par la plus pure foi, une magnanimité de sentiment, et un désintéressement qu'on ne peut assez admirer. A cette occasion M. Faillon termine par une courte notice sur les écrits de M. Olier ; mais très brièvement : et il est évident qu'il se réservait d'entreprendre plus tard d'autres études sur cette immense matière.

IV^E PARTIE.

Nous ne ferons guère ici qu'en indiquer la matière.

Une fois démis de sa cure et plus libre de sa personne, mais d'ailleurs, malgré ses infirmités, toujours dévoré du zèle des âmes, M. Olier eût volontier accepté n'importe quels travaux du Saint ministère. M. Faillon rapporte qu'il fut disposé à aller de sa personne, travailler dans les missions de la *Perse* et de la *Chine*, et qu'il s'offrit à cet effet à deux personnages illustres, l'Evêque d'Ispahan et le célèbre missionnaire Alexandre de Rhodes, alors de passage en France, puis encore au P. Pallu de la Compagnie de Jésus. Enfin au refus de ces saints missionnaires, il offrit quelques-uns de ses ecclésiastiques, dont plusieurs en effet partirent pour la Chine où ils consumèrent leur vie au service de Jésus-Christ.

A défaut de ces missions lointaines M. Olier se dédommagea en entreprenant encore une fois, tant par les siens que par lui-même, tout infirme qu'il était alors, des missions en province, particulièrement dans les Cevennes, alors l'asyle des Huguenots de France, le Vivarais, le Velay et l'Auvergne. Ces missions produisirent des fruits merveilleux.

M. Olier eut entr'autres le bonheur de rétablir le culte divin dans la ville de Privas devenue le boulevard du Calvinisme

dans ces contrées et qui avait résisté aux armes du Monarque. “ Ces missions, dit M. Faillon, occupèrent M. Olier jusqu'à sa mort, c'est-à-dire, pendant cinq années consécutives.”

A Paris, il fit à plusieurs reprises des tentatives sérieuses, pour sa conversion à la foi catholique, auprès de Charles II, roi d'Angleterre, détrôné, et réfugié en France pendant la tyrannie de Cromwell. M. Olier eût même voulu, dit M. de Bretonvilliers, se transporter de sa personne, en Angleterre, au péril de sa vie, et s'y sacrifier pour le salut de cette nation.”

Vient ensuite le récit de la dernière maladie et de la mort de M. Olier, qui sont ce qu'on peut attendre d'une si belle vie ; puis quelque chose des honneurs qui furent rendus à sa mémoire, et des grâces spéciales et guérison obtenues par son entremise.

Enfin M. Faillon rapporte, avec assez de détails, les travaux de M. Olier, pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France, et l'établissement de la colonie Française de Ville-Marie en Canada. C'était là une des œuvres de M. Olier les plus anciennes, et dont les commencements datent d'avant son entrée en cure. M. Faillon en réserva le récit pour cet endroit de son livre, afin de le mieux détacher des autres matières : du reste il l'a fait en abrégé ; car on sait qu'il se réservait de traiter à sa manière, c'est-à-dire à fond ce grand sujet, dans les trois Vies des fondatrices des premières communautés de Montréal, et tout à fait en grand dans l'immortel ouvrage qu'il n'a pu que commencer : l'histoire détaillée de cette colonie ; ouvrage dont tous les matériaux du reste étaient préparés et qui pourrait peut-être, grâce à ces innombrables documents, être poursuivi par quelqu'autre main habile.

En terminant, nous n'avons pas à revenir sur le travail qu'a demandé un ouvrage exécuté avec un si grand soin ; ce que nous avons dit en commençant, suffit pour apprécier l'*exactitude* de l'auteur. On n'a pas été habitué de nos jours à tant de recherches et tant d'application pour trouver quelque chose de semblable il faut revenir aux grands ouvrages des Bénédictins : c'est ce qu'a proclamé la Bibliographie catholique qui signale avec admiration que la liste des manuscrits cités occupe à elle seule treize pages, (et cela sans compter les manuscrits de Marie Rousseau trouvés depuis, et qui ont porté l'ouvrage de deux volumes à trois.) On est presque effrayé de cette érudition. On observe le soin que s'est imposé l'auteur d'indiquer en marge de chaque page les ouvrages auxquels il a eu recours ; et bien qu'un grand nombre de noms et d'événements soient cités, les personnages qui passent sous les yeux sont tous des hommes importants dans l'histoire de l'Eglise, et tous les faits cités jettent le plus grand jour sur les intérêts religieux du XVII^e siècle. Enfin, cette histoire est faite de manière à refuter victorieusement les attaques des Jansénistes contre l'œuvre de M. Olier, et aussi à mettre en lumière toute la portée de ce mot de Fénelon : “ Je ne connais rien de plus vénérable et de plus apostolique que Saint Sulpice.”

Au point de vue littéraire l'ouvrage mérite ce nous semble, plus d'un éloge ; le style en est abondant, mais sans excès, simple mais digne et noble ; il se rattache à la grande école historique ; il est varié comme il

convient, suivant les détails ; et les différents personnages mis en scène sont présentés avec un grand naturel et une remarquable vérité d'expression. Tout ce qui se rapporte au P. de Condren, à St. Vincent de Paul, au cardinal de Berulle, et à ces âmes d'élite qui, dans le secret de la vie religieuse, accomplissaient de si grandes choses, est exprimé avec un ton de gravité et d'onction, qui inspire les sentiments de la piété la plus douce et la plus pénétrante.

Lorsque le sujet amène des détails relatifs, à la Cour, à la vie politique, l'auteur les expose avec brièveté, autant seulement qu'ils intéressent la narration ; mais même quand ils ne sont qu'effleurés, ils sont nets, exacts et conformes à la plus rigoureuse critique historique.

On voit alors quelle juste connaissance du monde M. Faillon avait puisée dans l'immense quantité de documents qu'il avait analysés ; on voit de plus quel sentiment exact il avait de l'importance des faits extérieurs ; car pour juger des événements religieux d'une époque, il faut savoir aussi donner la connaissance des intérêts du siècle sur lesquels ces faits ont pu avoir quelquefois la plus décisive influence.

Il parle des Princes de Condé, du Maréchal de Rantzau, du Marquis de Fénelon, etc., etc., avec cette fidélité qui donne aux différentes conditions leur vrai caractère. Enfin les descriptions de Paris, des monastères, des missions, du Faubourg Saint Germain, sont tracées avec cette sûreté de traits avec cette distinction qui peut satisfaire les esprits les plus exigeants, et avec cet intérêt et cette vie nécessaires pour soutenir l'attention de tous.

Du reste, tout le soin que M. Faillon a pris pour composer cet ouvrage est bien justifié par l'importance du sujet : puisqu'il s'agissait de faire connaître l'un des plus grands personnages de l'Eglise en France, à cette illustre époque du XVII^e siècle ; bien moins connu il est vrai que Saint François de Sales et Saint Vincent de Paul, mais qui a eu tant d'influence sur les événements de son siècle ; influence qui se prolonge jusqu'à nous, et peut encore prendre plus d'importance, par le développement toujours croissant des œuvres dont il a conçu la pensée, et auxquelles il a mis la main.

Sa gloire n'est pas seulement de son époque, et ne tient pas seulement au souvenir de ses actions ; mais à la durée et au développement merveilleux de ses fondations.

Telle est surtout l'œuvre des Séminaires en France et en Amérique, laquelle forme chaque année les membres les plus distingués du clergé, et fournit aux paroisses et aux missions tant de dignes ouvriers évangéliques.

La paroisse de Saint Sulpice à Paris, si admirablement réformée, aujourd'hui l'une des plus importantes du monde catholique, et qui servira peut-être un jour de digne modèle, suivant les vœux pressants des Evêques, pour la vie en commun dans le ministère paroissial.

La fondation merveilleuse de Ville-Marie en Canada, cité importante dont la population dépassant aujourd'hui le chiffre de cent mille âmes, envoie chaque année, des colonies de catholiques dans tout le continent, et devient en se développant, un des plus puissants boulevards de la foi en Amérique.

Ajoutons à cela les écrits dont M. Olier a enrichi l'Eglise, et où Prêtres et fidèles trouvent une nourriture si solide et si abondante : ce qui ne pourra qu'augmenter quand ces écrits seront mis au jour dans toute leur étendue, grâce aux travaux et aux recherches de M. Faillon.

(A continuer.)

ANNALES DE NOTRE DAME DE LOURDES,

COMMUNICATION DE DEUX EVEQUES D'AMERIQUE.

La Sœur ÉMILIE BURCHARD, de la Congrégation des Sœurs des Pauvres de St. François, est depuis longues années supérieure de l'hôpital de Ste. Elizabeth dans la ville de Corington. Ses occupations toujours très-pénibles et très-nombreuses, s'étaient énormément augmentées après l'achat des bâtiments grands et commodes où l'œuvre se trouve maintenant établie.

Quelques mois après la bénédiction du nouvel hôpital qui eut lieu le 24 mai 1868, sa santé commença à décliner, et peu à peu la bonne sœur fut réduite à ne pouvoir plus suivre les règles de sa communauté ; c'était à peine si elle était capable de remplir les fonctions les plus indispensables de sa charge. Son épuisement devint tel qu'elle fut forcée de garder le lit et l'enflure des membres indiqua trop clairement la maladie terrible qui envahissait son organisme.

Trois médecins consultés déclarèrent que le mal était une hydropisie—*incurable*—de la poitrine et du cœur. Les supérieures et les sœurs, tant ici qu'en Europe, avaient abandonné tout espoir de guérison et s'attendaient à une mort prompte.

Bientôt après mon arrivée dans le diocèse de Corington, au mois de janvier 1870, l'un des docteurs, l'excellent M. François Nooman, qui, comme médecin ordinaire de l'hôpital, vit la sœur presque tous les jours, dit que l'état était si grave que la mort devait avoir lieu d'un jour à l'autre.

En attendant, la Supérieure continuait dans la douleur sa malheureuse existence. La seule grâce qu'elle demandait était de pouvoir remplir ses fonctions et de n'être pas forcée à faire de continuelles exceptions à sa sainte règle.

Vers le commencement de septembre 1870, elle reçut d'une pieuse amie (Mme. S. P.), un flacon de l'eau de la célèbre fontaine de Notre-Dame de Lourdes et demanda une neuvaine pendant le temps qu'elle ferait usage de cette eau. La neuvaine finie elle éprouva un petit soulagement. Une seconde neuvaine fut commencée bientôt après et la malade continua à employer l'eau.

Vers la fête de St. François d'Assise, le 4 d'octobre, ses prières furent exaucées. L'enflure des membres disparut, les forces revinrent et, à sa grande joie, la Religieuse se trouva en état de remplir ses fonctions les plus laborieuses. Depuis lors, sa santé continue d'être excellente, et elle espère avec l'aide de Dieu, se rendre utile encore bien des années, à l'humanité souffrante.

Il faut remarquer que les médecins, selon leur coutume, essaient d'expliquer le soulagement de la Sœur par les causes physiologiques. Quant à nous, nous n'y pouvons voir autre chose qu'un exemple, entre bien d'autres, de l'intervention miséricordieuse de la Providence de Dieu, due à l'intercession de Notre-Dame de Lourdes.

Donné sous notre seing et notre sceau, dans notre ville de Corington-Ky, en la fête de Ste. Catherine, vierge et martyre, le 25 novembre 1871.

(Traduit de l'Anglais).

† AUGUSTUS MARIA,
Ep. Cor.

Rome, Séminaire Français, 17 février 1873.

Au R. P. Supérieur des Missionnaires de N.-D. de Lourdes.

Mon révérend Père,

J'ai reçu hier deux lettres de Québec qui m'annoncent deux faits que je m'empresse de vous communiquer, pour la gloire de Notre-Dame de Lourdes.

J'ai eu le bonheur de passer deux jours auprès de ce sanctuaire, à Noël, l'année dernière. Je suis allé bien des fois prier à la Grotte pour tous mes diocésains, et spécialement pour ceux qui m'avaient demandé un petit *memento* dans tous les sanctuaires que je devais visiter. M. l'abbé H. R. Casgrain, ci-devant vicaire de la cathédrale de Québec, m'avait surtout demandé un souvenir dans l'affliction profonde qu'il éprouve ; car, jeune encore, il est menacé de perdre complètement la vue. A plusieurs reprises, j'ai récité pour lui la Salutation Angélique, et je me suis lavé les yeux à son intention. Or voici ce qu'il me fait écrire le 31 janvier :

“ Monseigneur,

“ Je n'ai pu entendre lire sans verser des larmes ce que vous dites à mon sujet dans votre lettre à M. . . . J'avais appris depuis longtemps à vous respecter et à vous vénérer ; maintenant vous m'avez appris à vous aimer. Il est bien remarquable que j'ai commencé à éprouver du mieux vers l'époque de votre passage à Lourdes, et cette amélioration s'est toujours continuée depuis. Je ne manque pas chaque jour, de prier pour Votre Grandeur, et pour les œuvres qu'Elle a en vue.”

Un prêtre du séminaire de Québec m'écrit à la même date :

“ Je suis heureux de vous apprendre, si on ne vous l'annonce pas d'ailleurs, que le curé de St.-Fidèle a été guéri instantanément et complètement, en buvant un peu de l'eau miraculeuse de Lourdes.”

J'ignore de quelle maladie ce digne curé a été guéri, car la lettre ne dit rien de plus. Je sais seulement que l'automne dernier, il avait été obligé de venir passer plusieurs semaines à Québec, pour réparer ses forces épuisées par un ministère pénible, dans une paroisse montagnaise et de grande étendue.

La dévotion à N.-D. de Lourdes, déjà très répandue dans notre province de Québec, y prend chaque jour de nouveaux accroissements. Il

n'en peut être autrement dans un pays qui, dès les premiers temps, a été spécialement consacré à la Sainte Vierge et à son Saint Epoux.

Un petit souvenir, s'il vous plaît, auprès de N.-D. de Lourdes, en faveur de mon diocèse et de celui qui a la charge de tant d'âmes.

Veillez agréer, mon révérend Père, l'assurance de mon attachement sincère.

† E. A. ARCH. de Québec.

RELATION DE LA GUERISON DE Mlle LOUISE GIBERT, A N.-D. DE LOURDES
LE 3 JUILLET 1872. (*)

Il y a environ trois ans, Mlle Louise Gibert ressentait les premières atteintes de la maladie dont nous allons raconter la guérison merveilleuse. Cette infirmité consistait dans une absence complète d'appétit, et dans un état de faiblesse générale qui l'empêchait de se soutenir, et de faire un seul pas sans le secours d'un bras étranger.

Tout, dès le début, fut mis en œuvre pour combattre le mal, et tout demeura inutile. Un voyage même de deux mois à travers les plus riannes contrées de la Suisse, loin de ranimer dans la malade l'appétit disparu et les forces presque éteintes, ne fit qu'ajouter à sa grande faiblesse et à sa lourde fatigue.

Onze mois s'étaient écoulés quand la situation parut s'améliorer ; l'estomac et les jambes recommencèrent leurs fonctions normales ; mais ce rétablissement fut loin d'être complet et surtout de longue durée. Vers le mois de février le mal reprit malheureusement tout son empire. Cette rechûte inspira de vives alarmes ; car, aux fâcheux symptômes survenus dans la première période, s'ajoutait une toux incessante qui, au dire des médecins, constituait une complication des plus graves dans l'état de la malade.

Tous les soins et tous les traitements recommencèrent dès lors, sans plus de succès que précédemment : le moral de la pauvre malade en fut vivement affecté. Un marasme dont rien ne pouvait la tirer, un dégoût universel, des larmes presque continuelles, tel était son état au commencement du mois de juin. A-bout de ressources, les médecins lui conseillèrent fortement la distraction des voyages ; mais le mortel dégoût qui la travaillait, ainsi que les résultats purement négatifs du précédent voyage, lui firent rejeter bien loin cette proposition chancelante.

C'est dans ces circonstances si cruelles que le père de la jeune personne entre un soir dans l'église de la paroisse, pour demander à Dieu d'adoucir la peine de son cœur. On était au mois de mai, qui est le mois de Marie, et c'était l'heure pour la réunion du soir. La lecture roula sur un miracle accompli au rocher dix-huit fois consacré de Lourdes ; et l'objet de cette

(*) Ce récit dont nous ne connaissons pas l'auteur nous a été envoyé et garanti par un Père de la Compagnie de Jésus.

insigne faveur était un enfant travaillé à peu près du même mal que celui qui lentement faisait mourir cette jeune personne.

La coïncidence frappe ce père ; il croit y voir l'augure d'une faveur semblable. Aussi, de retour au milieu des siens, il n'eut rien de plus empressé que de manifester ses pressentiments et ses espérances.

Le pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes fut résolu, encouragé par une amie de la malade, accueilli par cette dernière avec joie et avec un grand espoir de guérison.

Déjà le jour du départ est fixé. Mais qui n'admirerait ici les desseins de la Providence ? Pour arriver au lieu tant souhaité, il fallait traverser les eaux d'Amélie-les-Bains dont on avait à l'envi vanté l'efficacité à la famille ; on essaiera donc de la vertu des eaux.

Dieu le permit ainsi pour manifester davantage la puissance et la bonté de Marie. Ce séjour à Amélie, au lieu d'améliorer l'état de la malade, l'aggrava très-sensiblement. Sur l'avis d'un docteur de Marseille, M. Dugas, qui se trouvait par hasard en ces lieux, on se mit immédiatement en route pour la Grotte de Lourdes, où l'on arriva le 30 juin au soir.

C'était un dimanche.

Trop fatiguée pour se rendre de suite à la Grotte, la pauvre malade fut obligée de prendre quelques heures de repos et de différer sa visite jusqu'au lendemain. Encore la voiture dût-elle la prendre à l'hôtel pour la conduire au lieu de l'Apparition ; on la porta ensuite plutôt qu'elle ne se traîna vers la grille où les pèlerins ont coutume de s'agenouiller.

Ici laissons-la parler elle-même. C'est à elle de nous révéler ce qui se passe au cœur dans ce doux moment où l'enfant qui souffre tombe aux pieds de Celle qui est la consolatrice de toutes les douleurs.

“ Je ne puis dire, écrivait-elle quelques jours après, l'indicible émotion que j'éprouvai en saluant la blanche Madone. Force me fut de fondre en larmes en présence de tout le monde. Je restai longtemps en prière, appuyée contre la grille et de tout mon cœur je suppliai la Vierge Immaculée de me guérir. Bientôt après, je m'approche de la Fontaine miraculeuse ; pleine de confiance je bois deux verres de cette eau qui rend aux malades la santé et la vigueur. Une voix semblait me dire : “ Tu ne seras pas encore guérie ; ” mais dans le fond de mon cœur, j'étais intimement persuadée que ma bonne mère me guérirait.”

Après avoir ainsi répandu toute son âme, la malade retourne à l'hôtel avec sa famille. L'heure du déjeuner arrive ; on se met à table. A son grand étonnement et à la surprise de tous les siens, elle mange avec appétit et avec délices, de tous les mets qui lui sont offerts.

C'était plus que le prélude de la grâce sollicitée, et ce commencement de guérison était d'autant plus extraordinaire, que ce jour même, avec l'absence d'appétit, disparaissait encore pour toujours cette toux qui inquiétait tant les hommes de l'art.

Une vive reconnaissance pour la grâce déjà obtenue et une entière confiance pour des faveurs plus grandes et complètes, tels furent les sentiments qui, le lendemain, mardi, ramenèrent nos pieux pèlerins à la Grotte des miracles. O coïncidence merveilleuse ! c'était le 2 juillet, fête de la Visitation de la Sainte Vierge ; Marie pouvait-elle ne pas sourire à un enfant qui venait de si loin pour la visiter ?

Après quelques instants de prières, celle-ci va se baigner dans la piscine ; elle en sort plus forte qu'auparavant, et au prix de quelques efforts, elle peut marcher quelques pas. Sa prière monte plus ardente. Elle ne doute nullement que Marie ne veuille mettre sa foi à l'épreuve. Aussi insistera-t-elle jusqu'à complète guérison ; elle descend une seconde fois dans la piscine, plus confiante que jamais. A la suite de cette immersion et de frictions opérées avec l'eau de la source miraculeuse, une vie nouvelle circule dans ses membres ; et ses jambes jusqu'alors retenues dans la captivité d'une cruelle maladie, peuvent la soutenir, et avancer d'elles-mêmes.

Enfin cette même eau prise par boisson, soulage radicalement l'estomac et déracine la toux ; employée en lotions, elle fait disparaître victorieusement la paralysie des jambes.

Au comble de ses vœux, la malade alla sans tarder, ce jour même, offrir en actions de grâces à la Vierge Immaculée un cierge allumé, symbole de l'ardente prière qui brûlait dans son âme !

La neuvaine de messes projetée pour obtenir la guérison, se changea en une neuvaine d'actions de grâces. En outre, comme la jeune miraculée avait promis de revêtir la blanche robe et l'écharpe d'azur, elle s'arracha de la Grotte bénie, parée de ces symboliques livrées, apportant dans sa famille, avec tous les parfums de l'amour de Marie, la joie et le bonheur d'une reconnaissance éternelle.

Oui, Vierge de Lourdes, vous êtes le salut des infirmes, *Salus infirmorum*.

— On écrit de Rome :

“ Le R. P. Sempé, supérieur des missionnaires de Notre-Dame de Lourdes, vient de quitter Rome, où il a séjourné quelque temps, pour régler certaines affaires relatives à l'œuvre importante dont il a la direction.

“ Ses démarches ont eu un plein succès. Le Saint-Siège a daigné approuver l'archiconfrérie de Notre-Dame de Lourdes, récemment érigée, de même qu'il a attaché de nombreuses indulgences à la nouvelle et magnifique chapelle élevée près de la grotte miraculeuse, où la sainte Vierge a apparu à la jeune paysanne de Lourdes.

“ Avant de quitter notre ville, le R. P. Sempé a eu l'honneur d'être admis en audience particulière par Sa Sainteté, à laquelle il a offert un album contenant la collection complète des vues de Lourdes. Cet album

magnifiquement relié était orné de beaux fermoirs d'argent. Aux quatre coins, on admirait des figures d'anges et au milieu les armoiries du Souverain-Pontife, aussi d'argent, le tout en relief. Un semblable album, mais avec une reliure plus simple, a été offert par le R. P. Sempé à leurs Eminences les cardinaux Patrizi, vicaire de Sa Sainteté, et Pitra.

“ Le miracle de Notre-Dame de Lourdes est trop généralement connu, pour que la présence du R. P. Sempé à Rome n'ait pas été remarquée. Aussi a-t-il reçu la visite de plusieurs éminents personnages de notre ville.

“ Le pieux missionnaire a d'ailleurs eu la consolation d'être témoin à Rome même, des merveilleux effets de l'eau de Notre-Dame de Lourdes. Sans parler de plusieurs guérisons attribuées à une protection spéciale de Notre-Dame de Lourdes, il y en a eu trois qui devront certainement fixer l'attention de l'autorité, seule compétente à prononcer un arrêt sans appel sur les miracles. La première est celle d'une jeune fille paralysée de tout un côté, et qui a recouvré presque instantanément l'usage de la parole et des membres ; la seconde est celle d'une jeune enfant atteinte d'une fièvre cérébrale, que les médecins déclaraient incurable ; les détails nous manquent pour la troisième, mais on nous assure que le miracle a été aussi palpable.

“ La nouvelle de ces guérisons s'est vite répandue dans notre ville.”

Deux petites pièces de poésie, qui nous avaient été envoyées pour être publiées dans notre Revue, n'ayant pu trouver place dans cette livraison, paraîtront dans la suivante.

CHRONIQUE RELIGIEUSE.

CONSECRATION DE MGR. EDOUARD CHARLES FABRE.

La consécration de Mgr. Fabre, évêque de Gratianopolis et coadjuteur de Mgr. de Montréal a eu lieu, jeudi dernier, au Gésu, avec la plus grande solennité au milieu d'un concours immense d'évêques, de prêtres et de fidèles. Nous empruntons au *Nouveau-Monde* les détails qui suivent :

“ Le chœur étincelait d'or, de lumières et de gloire. S. G. Mgr. l'Archevêque Consécrateur occupait le trône d'honneur du côté de l'Epître, ayant pour principaux officiers Mgr. Vinet, M. le Grand-Vicaire H Moreau, M. le Chanoine Hicks, et M. Laliberté, aumônier de l'Archevêché.

“ De chaque côté de l'autel se trouvaient les sièges particuliers des vénérables Evêques suivants : Mgr. Guignes, Mgr. de Goësbriand, Mgr. Joseph LaRocque, Mgr. Charles LaRocque, Mgr. Sweeney, et Mgr. Wadams. En face de l'autel, l'Elu Mgr. Fabre, et les deux Evêques assistants Mgr. Pinsonneault, et Mgr. Laffèche. Dans les principales stalles du chœur, on remarquait les Vicaires-Généraux et autres dignitaires des divers diocèses : MM J. Raymond, V. G., J. Crevier, V. G., T. Hamel, V. G., Z. Moreau, V. G., T. Caron, V. G. MM. les chanoines Leblanc, Lamarche, et Ed. Moreau, Rév. P. Saché, J. Baile, Sup. S. S., J. Aubry, H. L. Girouard, J. Boucher, etc., etc. Un nombre extraordinaire de prêtres remplissait les deux chapelles adjacentes qui suffisaient à peine.

“ A 9 heures, Mgr. l'Archevêque, ses assistants et leur suite entrèrent au chœur en procession solennelle. L'Evêque consécrateur monta à l'autel et prit siège sur un fauteuil placé devant le tabernacle. Sur deux autres sièges au bas de l'autel se trouvaient les évêques assistants et, en face du Consécrateur, l'Elu assis sur un tabouret.

“ Le plus ancien des assistants, Monseigneur l'évêque de Byrta se leva bientôt et dit, en s'adressant au consécrateur : “ Révérendissime Père, notre mère la Sainte Eglise demande que vous consacriez évêque ce prêtre qu'elle vous présente.”—“ Avez-vous la Bulle Apostolique ?” répliqua l'Archevêque—“ Nous l'avons répondit l'assistant, et le secrétaire lut alors la Bulle du souverain Pontife, créant Monseigneur E. C. Fabre évêque de Gratianopolis. Cette lecture terminée, l'Archevêque dit : “ Rendons grâces à Dieu ;” après quoi l'Elu vint se mettre à genoux devant lui, et prêta, les mains sur l'Evangile, son serment solennel à Dieu et à l'Eglise. “ Que Dieu me soit en aide, dit-il, et ses Saints Evangiles.” Puis se levant, il reprit sa place en face du consécrateur, qui procéda à l'examen ordinaire sur la Foi, sur les mœurs, et sur les dispositions de l'Elu pour se conformer

en toutes choses, aux Saintes Règles de l'Eglise. Alors commença la Sainte Messe, au grand autel pour le Consécrateur, et à un autel voisin pour l'Élu."

Le chant était exécuté alternativement par les Elèves du Collège de Montréal et les Elèves du Collège du Gésu. Une Messe en plain-chant à 4 parties, soutenue par un nombreux orchestre et l'orgue tenu par le jeune M. S. Mitchell a produit le plus grand effet. On a rarement pu réunir à Montréal un si grand nombre de voix et d'instruments exercés à un si parfait ensemble. Le chant était conduit par M. C. Desrochers du collège de Montréal, et les instruments par l'excellent maître de bande, M. Laruc si avantageusement connu dans le monde artistique de Montréal.

Le sermon donné par le P. Trudeau de la société des Oblats, plein de piété et d'onction a paru très heureusement approprié à l'imposante cérémonie.

Rien n'a donc manqué à cette belle fête, pour qu'elle répondit à l'attente et aux sentiments de toute l'assistance, dont les vœux se sont rencontrés en ce jour, afin d'obtenir de Dieu au bien-aimé et vénéré nouveau Consacré, une carrière pleine de mérites, de consolation et de bonheur.

Cadeaux faits à Sa Grandeur Mgr. Fabre.

Chapcau avec glands verts, présenté par MM. S. Ménard, chapelain des Religieuses du Bon Pasteur, et F. Kavanagh, chapelain des Sœurs de la Providence.

Tunicelle blanche en drap d'argent, donnée par les membres de l'Union St. Joseph.

Aube de fin lin et glands en soie, présentés par les dames du Bon Pasteur.

Rochet par les Sœurs de Ste. Anne.

Deux tunicelles en soie rouge, par un ami.

Mantelletum, par les Sœurs de Jésus-Marie.

Soutane violette, par les Sœurs de la Providence.

Souliers en drap d'argent, et gants blancs, par M. le Chanoine Leblanc.

Souliers rouges et gants de même couleur, par les Révérendes Sœurs de l'Hôpital-Général.

Mitre ornée de pierres précieuses, par Madame Sincennes.

Mitre en or ; mitre simple et un rochet, par les révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Croix pectorale, ornée de pierres précieuses, par Mgr. Vinet.

Chafne, par la famille Gravel.

Anneau, par l'hon. juge Bertelot.

Autre anneau, par M. Lapierre, curé de St. Henri.

Missel splendide, recouvert en drap d'argent, témoignage d'estime des paroissiens de la Pointe-Claire, ancienne paroisse de Mgr. Fabre.

Aiguière superbe, en argent ciselé, donnée par M. Barsalou.

La jeunesse de Montréal a voulu aussi donner à Mgr. Fabre un témoignage particulier de sa reconnaissance, pour le zèle que Sa Grandeur a montré pour elle. Elle a souscrit la jolie somme de \$220 pour présenter à Sa Grandeur une croix pectorale, avec la chaîne en or. Ces deux morceaux précieux sont dans un étui en argent, sur lequel sont gravés ces mots :

Témoignage de reconnaissance
offert

Par les jeunes gens catholiques
de Montréal,

à

Sa Grandeur Mgr. Ed.C. Fabre,
Evêque de Gratianopolis,
à l'occasion de son sacre,
le premier mai 1873.

L'étui en argent est renfermé lui-même dans un riche écrin en velours.

Voici maintenant les armes de Monseigneur Fabre :

Fond d'or, orné d'un agneau pascal, portant une croix de gueule à laquelle est suspendu un oriflamme en argent, chargé d'une petite croix de gueule; chef d'azur chargé d'une mitre, entre deux étoiles. L'écu, au bas duquel nous lisons la devise "*In fide et caritate*," est surmonté du chapeau, orné de glands.

Voici la signification de la belle devise de Mgr. Fabre :

Lenitas, Douceur, est représentée par l'agneau ; *Fides*, Foi, est représentée par la croix ; les deux étoiles représentent les deux précédents Evêques de Montréal, et la mitre représente l'épiscopat.

Nouvelles de la Santé de Pie IX.

Nous empruntons à la *Gazette du Midi* la lettre suivante :

"Les journaux" de Rome ont mis en circulation les nouvelles les plus étranges sur l'état de la santé du Souverain-Pontife. A les entendre, Sa Sainteté, prise de douleurs intolérables, est très mal depuis plusieurs jours, ce qui aurait sérieusement inquiété les médecins et jeté l'effroi dans tout le personnel du Vatican.

"La vérité est que le Saint-Père a ressenti pendant deux ou trois jours, de légères douleurs rhumatismales. Mais ce malaise a été au fond tellement insignifiant qu'il n'a pas dû interrompre le cours de ses réceptions quotidiennes. En ce moment il est parfaitement remis, et il plaisante volontiers sur les exagérations des feuilles révolutionnaires.

"Seulement, comme à son grand âge les précautions minutieuses sont nécessaires, ses médecins l'ont prié de garder la chambre jusqu'à la disparition complète des douleurs rhumatismales. C'est donc assis sur son

lit, que Pie IX a donné ses audiences et qu'il a reçu, en avril, S. A. I. le grand-duc Wladimir de Russie, de passage à Rome. Ce prince était accompagné du commandeur Kapnitz, chargé d'affaires de Russie près le Saint-Siège : il a été profondément touché du bienveillant accueil que lui a fait Sa Sainteté. En sortant des appartements du Souverain-Pontife, Son Altesse Impériale est allée présenter ses hommages à Son Eminence le cardinal Antonelli.

“ Puisque je parle de ce prince, je dirai que les négociations dont il est chargé par la Russie auprès du Saint-Siège, prennent en ce moment une bonne tournure. En présence de la fermeté du Vatican sur la question de la liturgie en Pologne, le gouvernement russe, soit politique, soit désir sincère de s'attirer les sympathies de Rome, a presque abandonné ses prétentions à cet égard, de sorte que le plus grand obstacle à une entente entre les deux cours est sur le point de disparaître.

“ Le Pape est au lit, vous ai-je dit. Sa couche est basse, étroite et dure comme un lit de camp. A droite et à gauche sont deux guéridons couverts de papiers, de lettres, à la portée de la main, et une cassette de forme très humble où se trouvent des rouleaux d'or, des billets de banque que Pie IX distribue en aumône pour les besoins de l'Eglise et des pauvres. Rien n'est vulgaire dans l'attitude ou l'habillement du Pape, mais tout est simple, modeste, d'une propreté rigoureuse. Sur un lit de camp, il est vêtu d'une veste épaisse de laine très blanche. Il a la tête nue, et l'on voit au bord du guéridon de droite, sa calotte blanche et une tabatière de corne, dont les deux faces portent l'image du Christ et de la Vierge.

“ Près du lit se trouvent quelques escabeaux de bois. Dès que le grand Duc est entré, Pie IX lui a dit aimablement :

“—Je prie Votre Altesse Impériale de s'asseoir près de moi, sur ce siège de bois. Je n'en ai pas d'autre ici.

“—Très Saint-Père, a répondu Wladimir, je remercie Votre Sainteté. La forme de ce siège est vénérable et je l'ai toujours admirée : on la voit telle quelle, dans les anciennes fresques.

“—Ah! Que voulez-vous? a repris le Pape, nous avons la mission de conserver la vérité, et nous étendons cette mission jusqu'aux détails de la vie.”

“ Comme j'ai rencontré dans un salon étranger, un de mes amis de l'entourage du prince Russe, je me suis empressé de noter ces petits incidents.

Nous lisons dans *le Journal de Florence* ;

“ Nous n'avons pas à revenir sur tout ce que nous avons dit relativement à la santé du Saint-Père. Nous avons tenu jour par jour, le lecteur au courant des différentes phases de l'indisposition, plus douloureuse qu'alarmante, dont il a été affligé ; nous avons cité les noms des personnes

qu'il a reçues, rapporté les paroles qu'il leur a adressées; en un mot nous n'avons rien négligé de ce que nous regardons comme le plus sacré de nos devoirs: celui d'informer les catholiques du véritable état de santé de leur Père commun.

“ Dieu nous accorde la consolation de pouvoir ajouter aujourd'hui que l'amélioration continue. Sa Sainteté a pu se lever dans la matinée de ce jour, 10 courant, et assister, sans en ressentir aucune fatigue, à la célébration du saint sacrifice. Elle s'est toujours tenue debout ou agenouillée sans se sentir obligée de s'asseoir. Dans la journée Elle a reçu plusieurs cardinaux et d'autres personnes qui toutes, l'ont félicitée du visible rétablissement de sa santé. Elle a accueilli ces félicitations avec sa bienveillance accoutumée, et Elle les a reconnu justifiées; Elle a dit ne ressentir plus que quelques douleurs à une jambe, ce qui l'empêchait de rester longtemps à genoux.”

LA PREMIÈRE FLEUR DU PRINTEMPS OFFERTE À MARIE.

La terre a revêtu son habit de verdure,
 Les arbres des forêts ont repris leur parure.
 Sur le bord d'un ruisseau je découvre une
 fleur ;
 Soudain à cet aspect à tressailli mon cœur,
 Je la cueille, et j'accours pour t'offrir, ô Marie
 Ce lis, qui, le premier, naquit dans la prairie.
 De la main d'un enfant, en ce premier beau
 jour,
 Reçois ce faible don, gage d'un grand amour.
 Souffre que du printemps, heureuse mes-
 sagère,
 Cette fleur, sur ton front paraisse la première!

 O Lis trop fortuné ! pour la Reine des Cicux
 Exhale tes parfums les plus délicieux !
 Sous son regard béni, ta charmante corolle
 De ses attrait divins formera le symbole.

Que j'aime à contempler tes brillantes cou-
 leurs
 Emblème des vertus, image des grandeurs
 Que je vois resplendir dans le cœur de ma
 Mère.
 Mais, hélas ! ta beauté ne sera qu'éphémère,
 Et la *Fleur de Jessé* dans le jardin du ciel
 Toujours conservera son éclat immortel.
 Contre elle, vainement, mugirait la tour-
 mente,
 Des fougues aigüons la rage est impuissante
 Toute fleur, ici-bas se flétrit en un jour,
 Mais jamais dans mon cœur ne s'éteindra
 l'amour.
 Si l'offrande d'un lis, ô Vierge tutélaire !
 A pour Toi quelque charme, exauce ma prière,
 Ton enfant, tu le sais, n'éprouve qu'un désir :
 Vivre dans ton amour.....dans ton amour
 mourir !!!

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

DE M. LÉON VINCENT VILLENEUVE, PRETRE DE ST. SULPICE.

Une belle vie vient de s'éteindre : une vie de sacrifices, de travaux et de bonnes œuvres ; une vie de zèle, de piété, une vie pleine de mérites. Ceux qui en ont été les témoins intimes la pleurent ; ceux qui n'en ont vu que les œuvres extérieures, à quelque croyance qu'ils appartiennent, ne peuvent lui refuser leur admiration, et tous la regrettent sincèrement.

M. Léonard Vincent Léon Villeneuve était né le 7 janvier 1808, d'une des familles les plus honorables de Tulle.

Son cours d'humanités au Collège Royal de Clermont fut solide ; (1) son éducation de gentilhomme fut complète, il sut l'équitation, l'escrime, la natation ; il posséda des connaissances variées dans toutes les branches de l'histoire naturelle, et il y apportait un coup-d'œil observateur, capable de découvertes, s'il y eut embrassé une spécialité. A toutes ces connaissances il ajouta plus tard des notions d'architecture et de médecine, pour répondre aux besoins de son ministère ou des emplois dont il fut chargé.

En 1829 il terminait son cours de Théologie au grand séminaire de sa ville natale, il n'était que Diacre, et déjà il fut chargé dans ce séminaire, du cours de Dogme. L'année suivante il fut promu au sacerdoce : déjà il possédait toute la confiance de son évêque, lequel l'employa dans les négociations qui appelèrent Saint Sulpice à la direction du Grand Séminaire de Tulle.

Le jeune professeur entra lui-même dans cette Compagnie, pour échapper à des honneurs qu'il craignait, et fut envoyé à Limoges pour y enseigner la morale. (2) Son enseignement fut clair, méthodique, sérieux ; il acquit une science approfondie de la Morale qui, plus tard, lui permit de s'occuper de travaux estimés, sur l'application des principes de la Justice et des Contrats, à la Législation du Canada. Ces études mûries par l'expérience, en firent un homme de bon conseil, un homme d'affaires et d'intelligence assez rare, pour que Sir John Macdonald put dire de lui à Lady Macdonald, que le Rev. Messire Villeneuve était un des prêtres les plus éclairés du Canada.

En 1838, M. Villeneuve quitta Limoges pour se consacrer à l'œuvre du Canada. Il fut sept ans économiste au Collège de Montréal, et en même temps, professeur de Morale, pour les ecclésiastiques de ce Collège, et à partir de 1842, pour ceux du Grand Séminaire.

En 1846, il fut nommé Directeur du Collège de Montréal, et c'est lui qui a fondé, en grande partie, les riches collections d'histoire naturelle qu'on y admire. Il fut un des membres les plus zélés de la Société d'Horticulture de Montréal, qui lui en témoigna sa reconnaissance en le nommant Vice-Président.

Quatre ans après, M. Villeneuve fut appelé à la Paroisse, et chargé de la conduite des fermes du Séminaire et de la direction de travaux divers et de constructions importantes, comme celles des Eglises de Notre-Dame de Grâce, de Ste. Anne, de St. Jacques après le premier incendie, et de celles du Grand Séminaire de la Montagne. Sa position à la tête des Fermes du Séminaire lui permit d'encourager les Progrès de l'agriculture, de figurer

(1) Le 27 août 1826, M. Villeneuve fut élevé au grade de Bachelier ès-Lettres par l'Académie de Clermont.

(2) Le 18 mai 1831, Mgr. l'Evêque de Tulle envoya à M. Villeneuve une lettre qui le nommait Chanoine honoraire de sa Cathédrale. Cette lettre commençait ainsi : *Te elegimus ut pote qui doctrinâ præcellis et moribus.*

dans les concours agricoles auxquels il obtint chaque année, plusieurs prix; en même temps elle lui procurait l'occasion d'un bien plus élevé, en lui permettant de donner de l'emploi à un grand nombre de pauvres gens, qui n'eussent peut-être pas trouvé aisément ailleurs de l'ouvrage, et la vie de leur famille.

Doué d'une activité et d'une énergie qui ne connaissaient pas le repos, il ne recula devant aucun travail. Pendant vingt-sept ans il assista régulièrement deux fois par an aux longues séances du Bureau des Examineurs pour les Maîtres et les Maîtresses d'Écoles Catholiques, et à lui seul avec l'Inspecteur M. Valade, il en supportait presque tout le poids. C'était une œuvre de zèle et d'un ami de l'éducation, dans le but de pourvoir les plus pauvres paroisses des Campagnes, de bons Maîtres et surtout de bonnes Maîtresses d'écoles.

Ce n'était pas encore assez pour son zèle, et cependant déjà son fardeau était énorme; mais les ressources de son esprit et de son cœur demandaient d'avantage. Toujours empressé à venir en aide à ceux qu'il voyait dans la peine et dans l'embarras; toujours prêt à soulager ses confrères, il réclama comme un privilège, tout ce qui, dans le ministère pastoral, pouvait paraître pénible, dur et rebutant. Le soin des prisonniers, le service des Asiles de repentance, les salles d'infirmes, de vieillards, de malades, à l'Hôpital-Général, à l'Hôtel-Dieu, à l'Hôpital Anglais, à l'Hospice St. Joseph; puis enfin l'administration si difficile de la mission du Lac des Deux-Montagnes; et, dans ce choix, il ne mettait ni ostentation, ni ambition; il n'était guidé que par un grand esprit de foi, et avait le talent de tout faire tourner au service de l'Église et au bien de la Religion. Pendant vingt-trois ans qu'il fut Aumônier des Pauvres, il entra en rapport avec tous les Établissements de Charité de Montreal où la Religion réunit toutes les misères physiques et morales, dont surabonde la société, que celle-ci semble rejeter de son sein, et que l'Église catholique seule sait recueillir avec amour.

C'est dans ces asiles de l'infortune, de la douleur, de la confusion et des salutaires remords, dit un témoin de sa vie, que M. Villeneuve a consumé la plus grande partie de son existence sacerdotale, occupé, du matin au soir, à visiter, à entendre, à conseiller, à confesser, à encourager et consoler ces rebuts du monde, et ces pauvres victimes du malheur, du désordre ou de la justice de Dieu, ou mieux encore de sa miséricorde et de son amour. Il comprenait avec tout le tact d'un cœur d'or, leurs souffrances morales, et il employait toutes sortes d'industries et de délicatesses pour les soulager. Souvent leurs peines n'étaient que le châtiment de leur inconduite et l'on s'étonnait de son indulgence: *qu'y voulez-vous faire*, répondait-il, *j'ai moi-même besoin que Dieu me traite avec une indulgence plus grande encore, et je n'oserais l'espérer, si j'en agissais autrement.*

La bonté du cœur fut, en effet, un des traits les plus saillants de ce riche caractère; et, pour nous, nous croyons que si on peut lui contester quelque qualité, de ce côté il n'y eut point de lacune. On a pu ne pas toujours partager sa manière d'envisager les événements et les hommes, mais on ne pourra jamais nier qu'il ait été plein de compassion, de sollicitudes même, pour les souffrances d'autrui, de dévouement pour les soulager au péril même de sa vie, comme à l'époque du typhus. Dur pour lui-même, afin de soulager le prochain, il ne savait ni épargner son temps, ni rien refuser; il sacrifiait souvent ses propres loisirs pour en procurer de plus longs à ses

confrères fatigués, sollicitant lui-même une permission qu'ils ne pensaient pas devoir demander, et les exhortant à prendre le repos le plus long possible, sans jamais en prendre lui-même.

A ces qualités si excellentes de l'esprit et du cœur, joignez un esprit profond de foi et de vue surnaturelle, qui se manifestait dans la manière dont il envisageait tous les événements de la vie, qui éclatait dans sa piété, qu'il apportait à la célébration des Saints Mystères, et dans l'assistance aux saints Offices ; qui le tint toujours uni de cœur et d'affection au siège indéfectible de Pierre, et à la personne du Souverain Pontife. Ce prêtre vénérable, que de lâches pseudonymes ont presque voulu faire passer pour hérétique, écrivait à son Supérieur Général quelques mois avant le Concile Œcuménique, une lettre touchante et toute empreinte de son dévouement et de son amour pour le Saint Siège. Il y déplorait les tristes discussions qui affligeaient alors l'Eglise, et divisaient les esprits et les cœurs ; et d'avance, sans qu'on put prévoir la marche du Concile, il se soumettait à toutes ses décisions, et témoignait qu'il serait particulièrement heureux de voir défini le dogme de l'Infaillibilité Pontificale, qu'il avait toujours cru et admis : et cela, à une époque où toute opinion était encore libre, et où l'on ne pouvait pas encore raisonnablement prévoir si les Pères du Vatican jugeraient opportun de porter une décision sur ce point. C'est ainsi que la vertu répond à la calomnie.

Ce même esprit de foi lui fit prévoir sa mort, et ne pas attendre à la dernière heure pour commencer à s'y préparer d'une manière sérieuse : il savait que l'affection de cœur dont il était depuis longtemps affligé, le frapperait un jour sans miséricorde et d'un coup subit ; il se tenait donc prêt. Chaque soir, il mettait ordre aux affaires qu'il avait traitées le jour ; et pour ce qui est de la conscience, il se mettait humblement en état de paraître devant son juge, *car il pourrait bien se faire, disait-il, que demain matin on me trouvât mort dans mon lit.*

La mort ne l'a donc pas surpris : elle l'a frappé après une longue journée de travail, au sein de ses occupations charitables, mais elle l'a trouvé prêt. Arrêté sur le chemin par sa main froide et glacée, il se refugia dans la maison des *Petites servantes des Pauvres*. Les longues prières qu'il avait tant de fois faites pour les agonisants avec les Dames de la Bonne Mort, lui servirent alors ; il accueillit la mort en souriant, il s'était habitué à son terrible aspect. Il répéta à plusieurs reprises avec calme et satisfaction : *O mon Dieu, que votre volonté soit faite.* Il reçut avec reconnaissance l'assistance de son confesseur et la visite de son Supérieur et de ses confrères, accourus à la première nouvelle de ce coup fatal ; et muni de la grâce des saintes onctions et des dernières indulgences, il s'endormit doucement, dans le Seigneur, de la mort des bons et fidèles serviteurs, le 25 avril, un vendredi, au moment de l'*Angelus* du soir.

Un concours considérable des fidèles de tous les rangs de la société, les écoles, les Communautés Religieuses, un clergé nombreux représentant tous les diocèses de la Province et l'Episcopat dans la personne de Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe, ont honoré ses funérailles. Les absents en plus grand nombre, ont témoigné leurs regrets par des lettres de condoléance. La presse française et anglaise a exprimé l'estime universelle qu'avait su inspirer le vénérable défunt ; les pauvres ont pleuré sur sa tombe ; et partout il laisse un vide dans le respect et l'affection des gens de bien, parce qu'il fut à la fois un homme de foi, d'intelligence et de cœur.